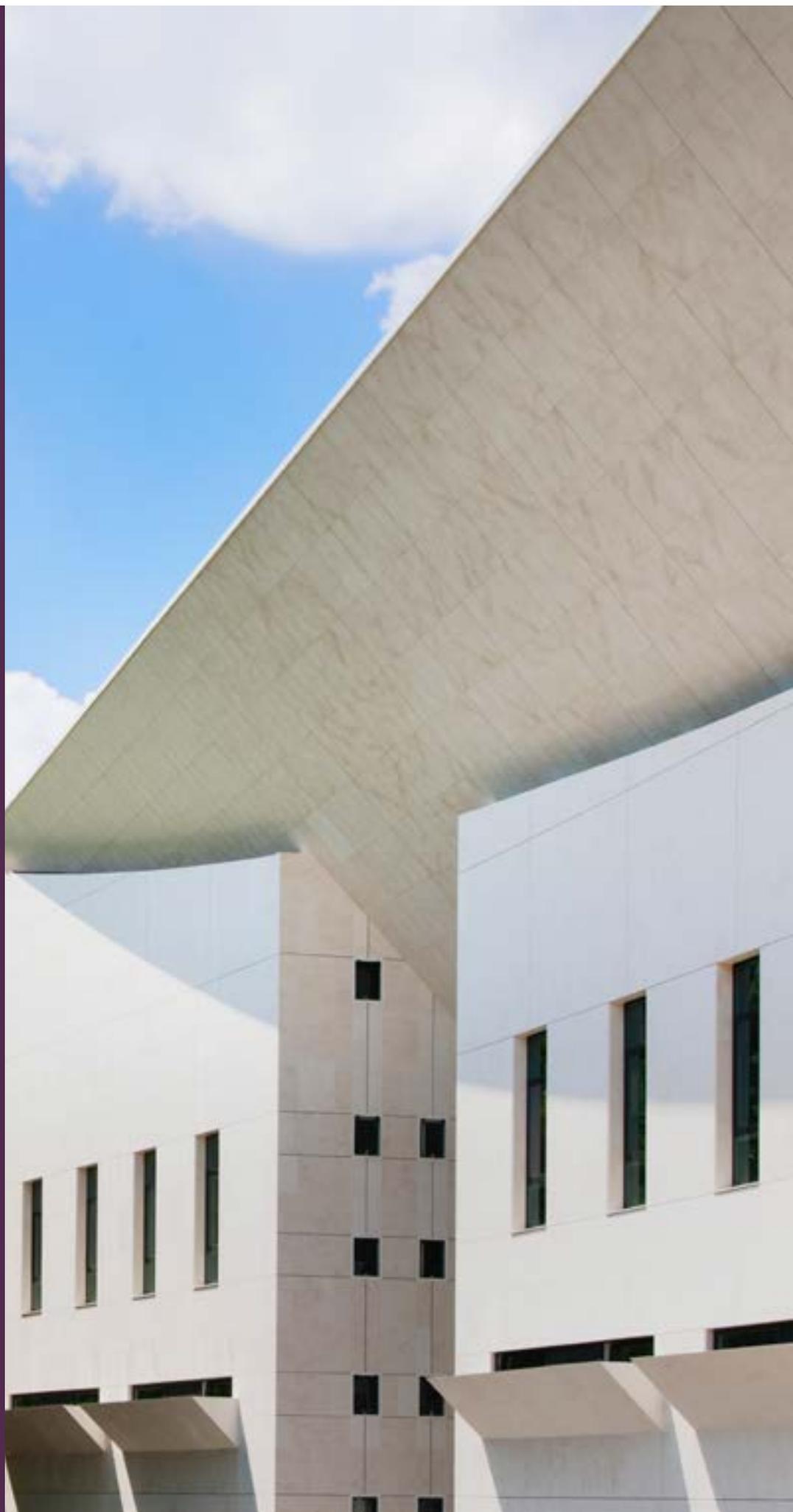


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019



**CONSERVATOIRE
NATIONAL SUPÉRIEUR
DE MUSIQUE ET
DE DANSE DE PARIS**



CHIFFRES CLÉS 2019

Les manifestations

376
manifestations

30 000
spectateurs

Répartition intra/extra muros



Les élèves

1377
élèves inscrits

1399
cursus

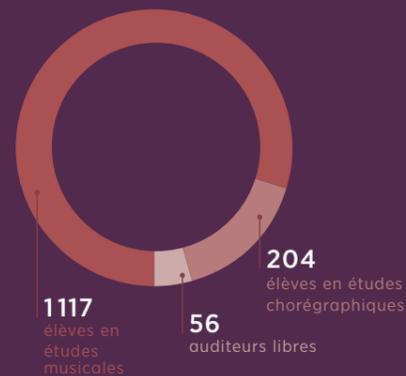
Répartition des élèves selon l'origine



Répartition des élèves selon le sexe



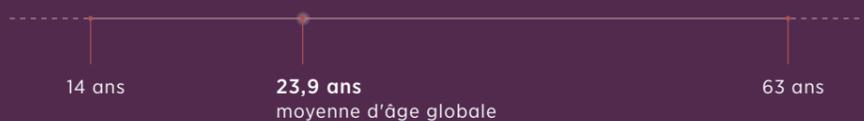
Répartition des élèves selon les disciplines



Les personnels

385
enseignants et périscolaires

172
administratifs et techniques



Aides privées

301
aides privées

Répartitions des aides privées



Fonctionnement en crédit de paiement

26 M €
en dépenses

36,3 M €
en recettes

(dont 25,6 M € de subvention pour charges de service public et 7,7 M € de subvention fléchée exceptionnelle pour les travaux de façades, versées par le ministère)

Investissement en crédit de paiement

10,1 M €
en dépenses

Les instruments

3 000
instruments

2 orgues de concerts Rieger et Dupont

232 pianos

30 clavecins

4 pianofortes

Les salles

78
salles de classe

5 grands studios de danse

70 studios de travail

4 salles d'examens et de concours

7 plateaux d'orchestre

3
salles publiques

180 places / Espace Maurice-Fleuret

250 places / Salle d'orgue

375 à 420 places / Salle Rémy-Pflimlin

LES PRINCIPAUX FAITS DE L'ANNÉE

Novembre 2018

RÉNOVATION DES FAÇADES, POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE

L'année 2019 a été marquée par la poursuite de l'opération de réhabilitation des façades revêtues de pierre dont les travaux se termineront fin 2020, et a fait l'objet d'une importante campagne d'aménagements, de réhabilitation d'équipements et de rénovation de locaux.



CRÉATION DU CERCLE DES AMIS DU CONSERVATOIRE DE PARIS

Il a vocation à fédérer les passionnés de la musique et de la danse qui souhaitent soutenir activement le développement et le rayonnement de l'institution.



Décembre 2018

LANCEMENT DU SCHÉMA NUMÉRIQUE

Le schéma numérique est finalisé en décembre 2018 ; il décrit sur les 5 prochaines années des phases de recherche et de déploiement de logiciels existants sur le marché, répondant à de nouveaux besoins et remplaçant les modules logiciels développés en interne.

Janvier 2019

PORTES OUVERTES DE LA FSMS

À l'occasion des Journées portes ouvertes de la formation supérieure aux métiers du son, les élèves s'impliquent maintenant chaque année dans une résidence de création pour laquelle ils doivent ensemble concevoir, créer, produire et diffuser un projet.



Février 2019

CRÉATION D'UN PÔLE SANTÉ À LA DANSE

Structuration d'un pôle santé, spécialisé dans l'accompagnement de la danse. Le pôle santé comprend un médecin, deux kinésithérapeutes et un nutritionniste. Il accompagne les élèves, la plupart adolescents lors de l'entrée en formation, pour lesquels les enjeux de croissance, d'identité ou de genre sont très sensibles.



Mars 2019

PRODUCTION LYRIQUE DE L'ANNÉE IL MONDO DELLA LUNA

Une fois par an, le Conservatoire de Paris propose, avec la Philharmonie de Paris, une grande production lyrique qui rassemble tous les talents de l'école. Dirigés par des grands noms de la scène internationale de l'opéra, pour la direction musicale comme pour la mise en scène, ils abordent tous les aspects du processus de création, dans des conditions professionnelles.



Avril 2019

ÉCHANGE PARIS - SÃO PAULO

Le Conservatoire poursuit son partenariat avec le Brésil et propose aux élèves instrumentistes de vivre une semaine avec les musiciens de l'Orchestre de jeunes de São Paulo. Cette immersion au cœur du système d'éducation brésilien, a constitué une expérience irremplaçable, qui conduira les élèves français à vivre la musique autrement.



MÉDIATHÈQUE HECTOR BERLIOZ

Mise en œuvre d'une réinformatisation ambitieuse qui fait du service Médiathèque et archives un établissement pionnier en matière de système d'information documentaire. La mise en production a eu lieu le 6 mai et les données de la bibliothèque des activités (Service de la production et de l'apprentissage de la scène) ont été intégrées au dispositif.

LES PRINCIPAUX FAITS DE L'ANNÉE

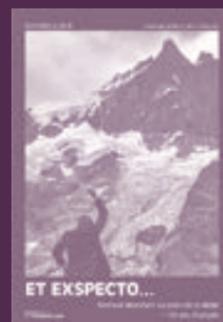
Mai 2019

LE LABEL ÉGALITÉ

Le Conservatoire obtient le label Égalité entre les femmes et les hommes délivré par l'organisation internationale de labellisation AFNOR. Après le label Diversité obtenu l'année dernière, cette labellisation nous a été attribuée par une commission indépendante composée de représentants de l'administration, des employeurs et des organisations syndicales à l'issue d'un audit. L'obtention des labels diversité et égalité s'est traduite par l'élaboration d'une charte éthique pour l'égalité entre les femmes et les hommes et d'une charte déontologique relative aux pratiques pédagogiques des enseignants.

LANCEMENT DE LA MAISON D'ÉDITION DU CONSERVATOIRE

Le lancement des Éditions du Conservatoire a eu lieu le 7 mai 2019 lors d'un événement retransmis en direct sur le site internet du Conservatoire, à l'occasion de la parution d'un premier volume de la collection « Dialogue », consacré au clarinettiste Alain Damiens.



Juin 2019

LANCEMENT D'UNE CAMPAGNE VAE

Ouverture en juin 2019 d'une nouvelle session de validation d'acquis de l'expérience.

NOUVEAU NUMERO DE...

Le septième numéro de la revue en ligne, autour de la thématique *Sources - Traditions - Inspirations* est paru sur le site du Conservatoire en mai 2019.

Juillet 2019

CHANGEMENT DE DIRECTION

Bruno Mantovani a quitté son poste de directeur de l'établissement fin juillet 2019, après neuf ans de directorat. Hugues Ghenassia de Ferrand, directeur adjoint, puis Anne-Marie Le Guével, inspectrice générale des affaires culturelles, ont été nommés successivement à la direction par interim du Conservatoire, jusqu'à la désignation d'Émilie Delorme le 14 décembre 2019 à la direction de l'établissement.

Août 2019

TRAVAUX D'ÉTÉ

La salle de restauration d'une superficie de 450 m² a été totalement rénovée à l'été 2019.

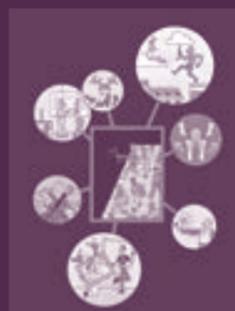
Deux studios de danse, aménagés dans le gymnase durant l'été 2019, mis à disposition de la direction des études chorégraphiques dès la rentrée.



Septembre 2019

UNE RENTRÉE À CHAILLOT POUR LES ÉTUDES CHORÉGRAPHIQUES

Tout doit disparaître est un projet hors du commun de Philippe Decouflé pour Chaillot - Théâtre national de la Danse. Plus de quarante artistes de différentes générations sont mobilisés, accompagnés par 35 élèves du Conservatoire de Paris. Les interprètes du début des années 80, acteurs, pour la plupart, de l'explosion de la jeune danse française y rencontrent les danseurs de demain, aujourd'hui élèves du Conservatoire.



DÉPART DE HUGUES GHENASSIA DE FERRAND, DIRECTEUR ADJOINT

Anne-Marie Le Guével, Inspectrice générale des affaires culturelles (IGAC), est nommée directrice par intérim dans l'attente de la désignation d'une nouvelle direction.

Novembre 2019

LES 30 ANS DE LA CLASSE DE SAXOPHONE DE CLAUDE DELANGLE

2 jours de concerts, cours publics, conférences et tables-rondes



CUNNINGHAM X 100 - CENTENAIRE MERCE CUNNINGHAM

Événement organisé à la Grande Halle de la Villette, en coproduction avec le Festival d'Automne à Paris et le Parc et Grande Halle de la Villette



Décembre 2019

NOMINATION D'ÉMILIE DELORME À LA DIRECTION DU CONSERVATOIRE

Franck Riester, ministre de la Culture, nomme Émilie Delorme à la direction du Conservatoire. Elle prendra ses fonctions le 1^{er} janvier 2020.



ADOPTION D'UN NOUVEAU CADRE DE GESTION

Deux cadres de gestion s'appliquaient jusqu'à présent au Conservatoire pour les personnels contractuels selon que l'agent était rémunéré par le ministère ou par le Conservatoire. Un travail a été engagé avec les représentants du personnel pour proposer un cadre commun à l'ensemble des personnels contractuels administratifs, techniques et scientifiques.

INITIALE, LE NOUVEAU LABEL DISCOGRAPHIQUE DU CONSERVATOIRE DE PARIS

Après avoir créé une maison d'édition qui a fait paraître deux ouvrages depuis le mois de mai dernier, le Conservatoire de Paris lance en décembre son label discographique : Initiale.



NOS LIGNES DIRECTRICES

Tendre vers l'excellence pédagogique

Notre offre de formation, dans le champ de la musique, de la danse et des métiers du son, est diverse et exigeante. Elle est assurée par des professionnels de renom. Les programmes d'études articulent la virtuosité technique et artistique, des expériences scéniques nombreuses et la connaissance approfondie des milieux professionnels. Les activités de recherche, les classes de maître, la richesse de la programmation, les projets de la médiathèque, du service des éditions et du service audiovisuel, en lien constant avec la pédagogie, enrichissent les contenus des enseignements.

Accueillir, accompagner, rencontrer

Les valeurs de partage et de transmission sont premières pour établir nos orientations et perspectives. Notre attention à la scolarité des élèves est constante. Nous nous attachons, par le soin apporté à la qualité du bâtiment qui présente une architecture hors-norme, et aussi par notre engagement à fidéliser et élargir notre public, par nos actions en matière de démocratisation culturelle, d'éducation artistique et de médiation, à mettre en œuvre les meilleures conditions d'accueil et de convivialité auprès des élèves et de notre auditoire.

S'inscrire dans notre territoire et aux niveaux national et international

Nous affirmons notre volonté d'être une école tournée vers l'extérieur, qu'il s'agisse de notre environnement proche (Parc de La Villette) ou plus éloigné. Nos initiatives en ce sens donnent lieu à des partenariats pérennes tissés avec des établissements d'enseignement supérieur, des institutions de création et de diffusion. Notre engagement, par le biais d'échanges avec des pays de l'Union Européenne et au-delà, bénéficie aux élèves, aux enseignants et aux agents administratifs.

Assurer un fonctionnement économique et social durable

Nous soutenons une politique régulière de suivi et d'évolution de l'activité de l'institution. Avec l'appui des instances de gouvernance et des services administratifs, nous sollicitons l'ensemble des ressources afin que le projet pédagogique et artistique puisse pleinement se déployer. Cela concerne l'accompagnement des carrières, la gestion budgétaire et comptable, incluant l'apport financier de nos partenaires, ou encore les outils informatiques et de communication.

TENDRE VERS L'EXCELLENCE PÉDAGOGIQUE

La direction des études musicales et de la recherche

Tutelle des huit départements d'enseignement musical dont elle assure la coordination des activités et des actions transversales, la direction des études musicales et de la recherche rassemble une équipe de sept personnes.

En partenariat avec les départements des disciplines musicales et les services,

> elle assure la gestion directe des disciplines transversales, l'organisation du suivi et du tutorat des travaux de recherche des élèves de 2^e et 3^e cycles supérieurs des disciplines musicales de pratique artistique (interprètes, écriture, composition, direction d'orchestre), les relations avec les partenaires pédagogiques extérieurs à l'institution tels que les universités et les regroupements d'établissements dont elle est membre,

> elle définit, développe et coordonne la recherche au niveau de l'institution et participe aux équipes de recherche de niveaux master et doctorat intra et extra-muros,

> elle organise les actions liées à la professionnalisation des élèves, définit la politique des classes de maîtres, assure le suivi statistique des cursus et élabore les enquêtes relatives à la formation et à l'insertion professionnelle des élèves,

> elle dirige les campagnes de renouvellement des habilitations à délivrer les diplômes et les grades nationaux tels le diplôme national supérieur professionnel de musicien (DNSPM), le grade de master conféré aux diplômés de 2^e cycle supérieur, le diplôme d'État de professeur de musique et le certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de musique ou aux fonctions de directeur d'établissement territorial d'enseignement artistique,

> elle anime les relations avec les pôles d'enseignement supérieur.



EN 1^{ER} CYCLE, UNE APPROCHE SOUTENUE DE LA CONNAISSANCE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Des journées Aspects pratiques du métier :

Pour 163 élèves de 1^{re} année :

- > une conférence sur la prévention des troubles musculo-squelettiques,
- > une conférence sur la prévention des risques auditifs,
- > un atelier sur la posture,
- > un atelier sur la gestion du trac.

Pour 139 élèves de 2^e ou 3^e année :

- > une conférence sur la médiation,
- > une conférence sur les nouveaux médias,
- > un atelier sur le projet artistique et culturel,
- > un atelier travail de la scène, pour les élèves des départements des disciplines instrumentales classiques et contemporaines et de musique ancienne.

Des modules Aspects pratiques du métier, en lien avec le département Pédagogie de la Philharmonie de Paris-Cité de la Musique :

Pour 183 élèves de 2^e année :

- > travail sur le curriculum-vitae, la biographie, la photo et la lettre de motivation,
- > une séance de travail facultative supplémentaire, pour travailler sur la présentation d'un projet.

EN 2^E CYCLE, UNE APPROCHE DE LA DIVERSITÉ DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ET DE LA RECHERCHE

> cours de méthodologie de recherche (105 élèves de 1^{re} année),

> 6 week-ends d'initiation à la pédagogie (212 élèves),

> 5 conférences de la discipline Aspects pratiques du métier « Droits et finances » (220 élèves de 2^e cycle et du parcours DNSPM/DE),

> une conférence Aspects pratiques du métier « Actions de solidarité » (192 élèves).

DES TEMPS D'APPRENTISSAGE SINGULIERS, IMPRÉGNÉS DES PARTI-PRIS DES ARTISTES INVITÉS

En 2018-2019, 41 classes de maîtres, à destination de plus de 450 élèves, ont été programmées.

Parmi les invités prestigieux, il faut souligner la présence du Quatuor Ébène, et du Quatuor Modigliani (musique de chambre) ; de Lewis Kaplan (violin) ; de Christophe Rousset (clavecin et musique de chambre) ; de Gary Hoffman et Clive Greensmith (violoncelle) ; de Richard Goode, Cyril Huvé et Jean-Efflam Bavouzet (piano) ; de Regina Werner (chant) ; de Denis Lupachev, Mathieu Dufour et Ramsom Wilson (flûte) ; de Nathalie Rozat (flûte piccolo) ; de Cédric Carlier (contrebasse) ; de Jean-Philippe Navrez et Éric Crees (trombone) ; de Jean-Pierre Leguay (improvisation à l'orgue) ; de Justin Benavidez et Roland Szentpali (tuba) ; de Ramon Lopez (improvisation générative) ; de Frank Lloyd (cor) ; de Michael Höfele (cor anglais) ; de Enrico Gatti (violon baroque) ; de Claire Antonini (luth/guitare) ; de Miquel Bernat et Neil Percy (percussion) ; de Peter Cooper (hautbois) ; de Dusan Bogdanovic (guitare) ; de Fabrice Pierre (harpe) ; des artistes de jazz David Binney, Fred Hersch et Jim McNeely.



DES DISPOSITIFS PERFORMANTS D'INSERTION PROFESSIONNELLE – LES ACADÉMIES D'ORCHESTRE

Les académies d'orchestre, en partenariat avec l'Orchestre de chambre de Paris, l'Orchestre Philharmonique de Radio-France et l'Orchestre de la Musique de l'Air, placent les élèves sélectionnés sur audition en situation professionnelle, y compris lors des concerts publics de leur saison. Lors des sessions, chaque stagiaire travaille sous la direction d'un tuteur au sein de chaque orchestre, des répétitions partielles sont organisées au Conservatoire en amont des sessions, encadrées par les solistes des orchestres.

À la suite de ces académies, les élèves participants sont souvent sollicités en qualité de musiciens supplémentaires par les orchestres partenaires et certains d'entre eux passent avec succès le concours de recrutement de ces ensembles ou d'autres orchestres professionnels. De nombreux stagiaires sont devenus membres à part entière de l'Orchestre de Paris, de l'Orchestre Philharmonique de Radio France, de l'Orchestre de l'Opéra de Paris, d'orchestres militaires ou d'orchestres régionaux.

Le financement des classes de maîtres et des académies d'orchestre s'élève à près de 66 000 €, dont 40 000 € proviennent du soutien actif de la Fondation Meyer.

Dans le cadre de la collaboration avec l'Orchestre de chambre de Paris, trois concerts ont eu lieu au Théâtre des Champs-Élysées :

> décembre 2018, sous la direction de Speranza Scappucci, œuvre de Gaetano Donizetti (*Maria Stuarda*),

> décembre 2018, direction et piano Lars Vogt, œuvres de Jörg Widmann (*Con brio*), Robert Schumann (*Concerto pour piano en la mineur*) et Ludwig van Beethoven (*Symphonie n° 4 en si bémol majeur*),

> avril 2019, sous la direction d'Antonio Méndez, œuvres de Felix Mendelssohn (*Ruy Blas, ouverture en do mineur*), Richard Strauss (*Concerto pour hautbois en ré majeur*) et Robert Schumann (*Symphonie n° 2 en do majeur*).

Dans le cadre de la collaboration avec l'Orchestre Philharmonique de Radio France, deux concerts se sont tenus à la Maison de la Radio – Auditorium de Radio France :

> mars 2019, sous la direction de Susanna Mälkki, œuvre de Olivier Messiaen (*Turangâila-Symphonie*),

> avril 2019, sous la direction de Myung-Whun Chung, œuvre d'Anton Bruckner (*Symphonie n° 6*).

L'Académie de l'Orchestre de la Musique de l'Air a proposé trois concerts :

> novembre 2018 (salle André Malraux à Luisant – 28600), programme autour de la fin de la Grande Guerre, œuvres de Claude Debussy (*Nocturnes*), Maurice Ravel (*Le Tombeau de Couperin*) et Roger Boutry (*Fragments*),

> janvier 2019 (Cathédrale Saint Louis des Invalides à Paris), programme autour du voyage, œuvres de Jacques Ibert (*Escales*) et Georges Gershwin (*Un Américain à Paris*),

> mars 2019 (salle polyvalente de Avord – 18520), œuvres de Manuel De Falla (*Le Tricorne*) et Thierry Deleruyelle (*Atlas symphonie*).

DES PARCOURS PROFESSIONNELS RECONNUS – LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

En 2018–2019, pour les diplômés de 2^e cycle supérieur (hormis le diplôme de pédagogie), ont été traités et organisés :

> 12 livrets de recevabilité (sept recevables, quatre non recevables du fait de diplômés demandés non délivrés par le Conservatoire et un dossier incomplet),

> six dossiers de validation de la session en cours (un demande d'autorisation de report d'un an accordée),

> deux journées d'entretiens de validation (délivrance de 2 diplômes complets),

> l'ouverture d'une nouvelle session (dépôt du dossier de recevabilité au plus tard le 15 octobre 2019, dépôt du dossier de validation le 16 mars 2020).

Parallèlement, un travail a été mené pour le développement d'outils informatiques afin que les candidats puissent remplir en ligne le livret de validation dans un premier temps, le dossier de validation par la suite. Ont également été poursuivis les développements nécessaires à la mise en œuvre de la délivrance par la VAE du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de musique, en dialogue avec le CNSMD de Lyon (lancement effectif en décembre 2019). L'élaboration de ce processus a concerné notamment l'adaptation des outils informatiques aux diplômés concernés et la perspective du lancement d'un marché public pour l'accompagnement des stagiaires à la constitution de leur dossier.

UN ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'OBSERVATION DES MÉTIERS, DES FORMATIONS ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

La récente création (2017–2018) de l'observatoire des métiers, des formations et de l'insertion professionnelle (deux agents) associe aujourd'hui la collecte et l'analyse des données et permet d'envisager à court terme l'élargissement de ses missions vers les prospectives, l'étude des parcours de formation, de la vie étudiante, des emplois et des carrières.

En 2018–2019 :

> réalisation d'un catalogue des études existantes et disponibles (les études ont été rassemblées et deux exemplaires ont été déposés au service des archives),

> des données chiffrées ont été produites : rapport d'activité 2018 de l'établissement, collecte nationale de données SISE (système d'information et de suivi des étudiants), collecte annuelle de données de la DGCA (effectifs inscrits et diplômés), enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur culture (DESC), enquête génération du CEREQ, enquête en cours sur la formation initiale artistique des candidats aux concours.

L'observatoire a participé aux rencontres professionnelles organisées par la Salle Cortot, la Lettre du Musicien et Culturevent « Quelles solutions face aux enjeux de la musique classique en 2019 ? », il est en outre membre de RESOSUP (réseau des observatoires de l'enseignement supérieur).

Dans le cadre du dossier d'accréditation des diplômés de 1^{er} cycle, des données chiffrées de scolarité ont été fournies et une modélisation mathématique a été établie, permettant de produire la communication budgétaire du service des affaires financières et du service des ressources humaines.

Un outil portant sur le suivi statistique de la composition hommes/femmes des jurys a été édité.



Des enquêtes abouties sur le suivi du devenir des diplômés

1/ L'emploi en 2018 des diplômés du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de musique depuis 2006. Cette enquête a été menée entre septembre 2018 et juin 2019. Elle a nécessité un important travail de recherche documentaire ainsi qu'une enquête auprès des conservatoires de musique sous tutelle des collectivités territoriales (à l'exception des conservatoires de la ville de Paris). En complément de l'étude sur l'emploi des diplômés, une synthèse a été réalisée sur l'évolution des effectifs des professeurs d'enseignement artistique (PEA) depuis 2011 (diffusée auprès des conservatoires). Un complément d'enquête sera mené en 2020 auprès des diplômés ayant fait part de leur intention de se présenter aux concours PEA 2019, pour mesurer leur taux de réussite à ce concours.

2/ L'emploi en 2018 des diplômés 2008 (emploi en année n+10 ; mesurer la pérennité de leur insertion). L'enquête a été menée entre janvier et avril 2019.

3/ L'emploi en 2018 des diplômés 2015 (musique et danse – emploi en année n+3). Le traitement des réponses des diplômés de l'établissement a été intégré à l'enquête nationale DESC II.

Par ailleurs, une étude de faisabilité « Questionnaire en ligne sur l'usage du numérique » a donné lieu à l'élaboration d'un questionnaire destiné à être posé en ligne, en adéquation avec les objectifs prédéfinis par la cheffe du service audiovisuel. Ce questionnaire (en attente de validation) comporte deux parties dont une à l'attention des enseignants et l'autre à l'attention des élèves. Les questions portent sur les usages et les besoins des enseignants et des élèves en matière de projection, de diffusion, de partage de documents, d'enregistrements et de ressources documentaires.

La réalisation de deux études envisagées (« Questionnaire en ligne sur l'espace numérique de travail (ENT) » – « Les motifs de demande d'autorisation d'absence élèves ») est liée aux programmes d'activités des services. Pour la première, le service informatique, en raison de la refonte prévue à court terme du système d'information de l'établissement, n'a pas poursuivi le développement de l'espace numérique de travail. Pour la seconde, pour des raisons de calendrier, les nécessaires concertations avec les départements pédagogiques et les chargés de scolarité n'ont pu être menées. La possibilité que ce besoin soit pris en compte dans le paramétrage du nouvel outil de gestion de la scolarité pourrait être étudiée.

L'étude « Les concours internationaux : représentation de l'établissement, parcours d'étude des lauréats » n'a pas été conduite, en l'absence de données qui devaient être communiquées par un agent de la Cité de la musique et un agent du Conservatoire (tous deux partis en retraite).

TENDRE VERS L'EXCELLENCE PÉDAGOGIQUE

Les activités de la recherche

Les activités de recherche menées au Conservatoire de Paris se déploient selon plusieurs volets : l'initiation à la recherche en 2^e cycle d'études, la mise en œuvre d'un cursus de 3^e cycle, la mise en place de partenariats débouchant sur la délivrance de doctorats, l'édition d'une revue ou encore le soutien à des programmes de recherche. Elles recouvrent aussi des journées d'études, des séminaires et collaborations coordonnées par la direction des Études musicales et de la recherche ou portées par le département Musicologie et analyse.

Par ailleurs, à l'échelle de l'institution, la direction de la musique et de la recherche suit les programmes de recherche transversaux, en particulier les programmes TICEL (traité instrumental collaboratif en ligne), financé par l'Université PSL (Paris sciences et lettres) et HEMEF (histoire de l'enseignement public au France au XIX^e siècle), financé par l'Agence nationale de la recherche, ACTOR (*Analysis, Creation and Teaching of Orchestration*), en partenariat avec l'Université McGill de Montréal et de nombreux partenaires internationaux, EPISTEMUSE (Passé, présent et devenir des musicologies francophones : étude épistémologique, historique, historiographique et institutionnelle) avec le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Sorbonne Université, la Bibliothèque nationale de France (BNF) et l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS).

UNE INITIATION À LA RECHERCHE ASSIDUE

En 2^e cycle, sous la forme de Travaux d'Étude Personnels (TEP), réalisés par les élèves et accompagnés par des tuteurs, l'initiation à la recherche a donné lieu :

- > à la validation de 105 sujets de recherche proposés par les élèves de 1^{er} année de 2^e cycle supérieur et de 32 sujets proposés par les élèves en parcours DE/DNSP de musicien,
- > à l'encadrement et la procédure d'évaluation de 101 TEP de 2^e année de 2^e cycle (89 tuteurs et 68 lecteurs) relevant de cinq départements (Disciplines vocales, Jazz et musiques improvisées, Musique ancienne, Disciplines instrumentales classiques et contemporaines, Écriture, composition et direction d'orchestre), seulement deux TEP n'ont pas été validés, et de 22 TEP d'élèves en parcours DNSPM/DE (22 tuteurs et 24 lecteurs).

Dans le domaine de la musicologie et de l'analyse, la très grande majorité des mémoires de recherche de 2^e cycle, soit 26 mémoires, ont été présentés par leurs auteurs lors du *Marathon des mémoires* (mai 2019). Cette journée permet aux élèves issus de l'une ou plusieurs des quatre disciplines principales du département musicologie et analyse (analyse, esthétique, histoire de la musique et métiers de la culture musicale) de se confronter à l'exercice scientifique et rhétorique de présentation en 10 minutes de leur mémoire (problématique/hypothèse de recherche/méthodologie/premiers résultats), suivi de 5 minutes d'éventuelles questions et commentaires du public. Cet exercice s'adresse à la communauté du département et du Conservatoire.



DES CURSUS DE 3^e CYCLE ATTRACTIFS

58 candidats se sont présentés au concours d'entrée en 3^e cycle, commun aux cursus Doctorat de musique Recherche et pratique, diplôme d'artiste interprète et diplôme d'artiste interprète répertoire contemporain et création : neuf ont été admis en diplôme d'artiste interprète (clavecin, chant, violon, piano et violoncelle), 14 ont été admis en diplôme d'artiste interprète – répertoire contemporain et création (accordéon, violon, harpe, flûte, percussion, alto, violoncelle, saxophone et piano), deux ont rejoint le doctorat Recherche et pratique (piano).

En 2018-2019, le Conservatoire a délivré :

> Sept diplômes d'artiste interprète (flûte, violon, piano, musique de chambre-trio violon/violoncelle/piano) et neuf élèves ont été autorisés à poursuivre en 2^e année,

> Dix diplômes d'artiste interprète – répertoire contemporain et création (percussion, harpe, piano, violon, contrebasse) et 14 élèves ont été autorisés à poursuivre en 2^e année,

> un élève doctorant, Goran Filipec, a soutenu publiquement sa thèse *Paganini au piano : Franz Liszt, Ferruccio Busoni, Michael Zadora, Mark Hambourg, Ignaz Friedman et la « grande manière*, dans le cadre du partenariat Sorbonne Université – Conservatoire et obtenu le grade de Docteur de l'université, mention Très honorable avec les félicitations du jury. sept doctorants ont été autorisés à poursuivre leur formation, respectivement quatre en piano, un en accordéon, un en chant, un en violon.

De nombreuses opportunités de se produire en public ont été proposées aux élèves de 3^e cycle, au Conservatoire ou dans des institutions partenaires, en France et à l'Étranger (Philharmonie de Paris, Ircam, Festival Messiaen à La Meije, festivals New Music Dublin, Fringe – Espagne, Traiettorie – Parme, etc.).



DES DOCTORATS (EN RECHERCHE ET CRÉATION ET EN RECHERCHE ET PRATIQUE) EN PARTAGE

Le Conservatoire est partenaire de l'Université PSL (Paris sciences et lettres) aux côtés des écoles nationales supérieures d'art parisiennes relevant du ministère de la Culture (École nationale supérieure des arts décoratifs, École nationale supérieure des beaux-arts, Conservatoire national supérieur d'art dramatique et École nationale supérieure pour les métiers de l'image et du son – Femis). Dans ce cadre, il participe au programme doctoral SACRe (Sciences, art, création et recherche), espace de rencontres d'artistes, créateurs et interprètes, et de théoriciens en sciences exactes, humaines et sociales. Le processus de création constitue l'axe premier des travaux de recherche.

Le 7^e concours d'entrée s'est tenu comme les précédents en trois étapes : une présélection des candidats sur dossier suivie d'un entretien avec chacun d'eux au Conservatoire, puis l'admission définitive et l'attribution des contrats doctoraux prononcées par le jury plénier réunissant les membres représentant chaque institution partenaire et l'École doctorale ED 540. Pour le Conservatoire, un compositeur a été admis.

Une doctorante, Lara Morciano, a soutenu sa thèse *Écriture composée du son, du temps et de l'espace dans l'interaction entre instruments et dispositifs numériques synchrones* en décembre 2018. Quatre compositeurs demeurent en poursuite de cursus à l'issue de l'année 2018-2019. Pour eux, comme pour tous les élèves doctorants SACRe de l'ensemble des écoles d'art associées, la direction des études musicales et de la recherche a poursuivi sa participation à la tenue des journées d'accueil et séances de séminaire de ce parcours doctoral.

Le doctorat de musique Recherche et Pratique, en partenariat avec Sorbonne Université, a accueilli huit élèves doctorants en 2018-2019, y compris deux nouveaux entrants. À leur intention, mais ouvertes à tous, la direction des études musicales et de la recherche a organisé trois journées doctorales.

Journée 1 – janvier 2019

> Jean-Marc Chauvel, professeur à Sorbonne Université : *Gisèle Brelet et le problème de la conscience musicale*

> Marie Soubestre, élève en doctorat Recherche et pratique : *La distanciation brechtienne : vers une définition ?*

> Antoine Laporte, élève en doctorat Recherche et pratique : *La réception des œuvres contemporaines dirigées par Gabriel Pierné aux Concerts Colonne*

Journée 2 – février 2019

> Julien Szulman, élève en doctorat Recherche et pratique (violon) et Pierre-Yves Hodiou (piano) : *Récital commenté autour d'œuvres de Georges Enesco*

> Clément Himbert, docteur, ancien élève en doctorat Recherche et pratique : *Entre compositeur et interprète : analyse d'un processus de fabrication d'une œuvre – Dialogues interdisciplinaires dans la création de Blanc mérite*

> Marie Soubestre, élève en doctorat Recherche et pratique (chant) et Romain Louveau (piano) : *Récital commenté autour de Hanns Eisler : de la République de Weimar à l'exil*

Journée 3 – avril 2019

> Rémy Campos, professeur au Conservatoire : *L'histoire du Conservatoire de Paris, entre archives et témoignages*

> Gilles Saint-Arroman, docteur en musicologie : *La Schola Cantorum de Paris et l'enseignement de l'orgue*

> Marie-Louise Langlais, professeur honoraire au Conservatoire à rayonnement régional de Paris et à la Schola Cantorum de Paris : *L'Institut national des jeunes aveugles de Paris, une école d'orgue prestigieuse*

> Marie-Ange Nguci, élève en doctorat Recherche et pratique (piano) : *Les compositeurs-organistes en France : une lignée prenant racine dès la période romantique, et ses projections au sein de la création pianistique de nos jours*



« Je suis violon solo à l'Orchestre National des Pays de la Loire. C'est dans le cadre d'une démarche personnelle que j'ai souhaité suivre un doctorat en musique. Ce qui m'est apparu important : m'engager dans une recherche au service de la pratique musicale. J'explore des ressources, des écrits, des partitions, pour approfondir mon sujet de thèse qui veut rendre compte de l'articulation entre les techniques de violon et l'interprétation, à travers l'étude du violoniste Georges Enesco. Au sein de la médiathèque du Conservatoire ou de bibliothèques, je suis en train de découvrir et me constituer un réseau dans le champ de la recherche.

La sélection pour l'entrée en formation est effectuée par rapport au niveau instrumental, exigé très élevé, et un entretien devant un jury de musicien. Peut-être que cet entretien pourrait davantage prévenir quant à la dimension théorique des études, également le lien entre pratique musicale et musicologie pourrait être accentué. C'est un moment privilégié de mon parcours, j'évalue déjà l'enrichissement de mon jeu technique et d'interprétation, et la rencontre avec d'autres doctorants lors des séminaires est particulièrement féconde. ».

Julien Szulman, Doctorant de 2^e année, Doctorat « Recherche et pratique » (CNSMDP – Sorbonne Université)

UNE VALORISATION DE LA RECHERCHE CONSTANTE

Le septième numéro de la revue de recherche en ligne, autour de la thématique « Sources – Traditions – Inspirations » est paru sur le site du Conservatoire en mai 2019 avec pour sommaire :

Dossier « Sources – Traditions – Inspirations »

- > Romain Panassié et Eliane Mirzabekiantz : *Choréologue Benesh : un métier au cœur de la transmission des œuvres chorégraphiques*
- > Vincent Gailly : *Nebenstück de Gérard Pesson - L'invention et la mémoire*
- > Malika Yessetova : *SONATiNeXPRESSIVE de Stefano Gervasoni. La spontanéité : le mythe ou la réalité*
- > Nicolas Mondon : *Le gamelan javanais comme interlocuteur du compositeur : recherche et circonstance dans la composition de Herbes à peine/Semé d'un sinon*
- > Jerzy Stankiewicz : *Olivier Messiaen à la guerre et en captivité au Stalag VIII A de Görlitz dans l'optique des recherches polonaises. Rectifications et compléments*
- > Jean-Etienne Sotty : *Bossa Nova de Franck Bedrossian, l'électronique comme modèle*
- > Marie Soubestre : *Palmström de Hanns Eisler. La parodie comme héritage critique*
- > Marianne Sytchkov : *Et si le musicien devenait conteur ?*
- > Yves Sotin : *Les Secrets des Castrats à portée de voix. Bel Canto d'hier et art vocal d'aujourd'hui*
- > Orane Murail-Zimmermann : *L'intérêt pour les productions musicales populaires à l'époque romantique en France : les chansons populaires de Gérard de Nerval et George Sand*
- > Caroline Delume : *Que nous apprennent les guitares anciennes ? Une rencontre avec le guitariste et collectionneur Bruno Marlat*
- > Benjamin Soistier : *d'Ici et d'Ailleurs : un projet pédagogique liant apprentissage numérique et artistique au sein de la formation AIMS*
- > *Réflexion et matériels pédagogiques*
- > Karina Cobo Dorado : *La créativité musicale collaborative dans l'apprentissage instrumental*

Actualité de la recherche au Conservatoire

A — Journées Bach :

- > Laurence Dreyfus : *Découvrir Jean-Sébastien Bach : réflexions sur l'analyse des « inventions »* (traduit depuis l'anglais par Angèle Leroy)

B — Colloque Roland-Manuel :

- > Manuel Cornejo : *Roland-Manuel, Repères biographiques*
- > Gilles Roland-Manuel : *Roland-Manuel : mon grand-père*
- > Rémy Stricker : *Roland-Manuel pédagogue*
- > RP. Patrick Hala (o. s. b.) : *Roland-Manuel et le spirituel*
- > Dominique Escande : *De L'Institut hydrothérapique à Isabelle et Pantalón*
- > Maxime Joos : « *Comment écoutez-vous la musique ?* ». *Définitions et généalogies de l'esthétique musicale dans le contexte musicographique des années 1930–1960* (Roland-Manuel, Souvtchinski, Schloezer)
- > Philippe Le Corf : *Plaisir de la musique : « ... tout n'est qu'ordre et beauté, luxe, calme et volupté... »*
- > Georges Piris : *Plaisir de la musique*
- > Philippe Roger : *Le cinéaste-musicien et son réalisateur musical. Un cas particulier des rapports musique-cinéma : l'équipe Grémillon/Roland-Manuel*
- > Jérôme Rossi : *Roland-Manuel et le travail de la bande-son au cinéma : une étude des interactions entre voix, bruits et musiques*

UNE RECHERCHE VOLONTARISTE DANS LE CHAMP DE LA MÉDIATION

Au sein du département Musicologie et analyse, pour la deuxième année, le séminaire recherche-médiation s'est déroulé, sous la forme de 3 séances, chacune placée sous la responsabilité scientifique d'un des professeurs de l'équipe de la formation à la médiation :

> séance 1 : Florence Badol-Bertrand : « *Médiation et territoire* »,

> séance 2 : Lucie Maudot-Kayas : « *Médiation et création* »,

> séance 3 : Sylvie Pébrier : « *Médiation de la musique et monde carcéral* ».

La diffusion de la recherche est valorisée, elle consiste en des journées d'études et colloques, ouverts au public extérieur, auxquels les élèves du département sont systématiquement invités à participer comme acteurs, soit comme modérateur de table-ronde, soit comme intervenant conférencier.

Journée d'étude (novembre 2018)
« *Médiation de la musique et démocratie* »

> Joëlle Zask : *En musique : de la médiation à l'expérience*

> Nathalie Montoya : *Les médiateurs culturels et la démocratisation de la culture à l'ère du soupçon*

> Sabine De Ville : *La médiation au risque de la démocratie*

> Philippe Constant : *Le projet Culture et Santé, de la médiation à l'inclusion culturelle*

> Stéphanie Gembariski : *Musiques actuelles et droits culturels : la culture comme médiation pour mieux faire humanité ensemble*

Colloque (janvier 2019) « Le compositeur et l'histoire : XX^e et XXI^e siècles »

Il constitue un temps de la recherche portée par le département Musicologie et analyse

Introduction par Florence Badol-Bertrand et Bruno Moysan

Journée 1

1/ Création, institutions

> Table-ronde de compositeurs (Philippe Schoeller, Edith Canat de Chizy, Régis Campo, Célia Triplet et Thomas Lacôte, modération par Michèle Tosi)

> Bruno Mantovani, compositeur (ancien directeur du Conservatoire)

> Table-ronde de responsables institutionnels (François Besson (Sacem), Bernard Focroulle (Festival d'Aix-en-Provence), Olivier Leymarie (Ensemble intercontemporain), Olivier Mantei (Opéra-Comique), Bruno Messina (Festival Berlioz), Pierre Charvet (Radio-France), Sylvie Sierra-Markiewicz (DGCA), modération par Michèle Tosi et Théophile Bonjour)

2/ Héritage et évolutions
Yves Balmer, musicologue : *L'enseignement de l'harmonie par Messiaen à Boulez*

> « *Composer avec l'histoire* »
– Michaël Levinas, compositeur : *Création, écriture et informatique : les ruses de l'histoire*
– Alain Louvier compositeur : *Le poids variable de l'histoire*

> « *Créer, enseigner, diriger* »
– Entretiens avec Gilbert Amy, Betsy Jolas et Paul Mefano, compositeurs (modération par Liouba Bouscant et François Meïmoun)
– Frédéric Durieux, compositeur, professeur de composition au Conservatoire de Paris : *Composition et histoire(s)*
– Table-ronde de jeunes élèves en composition (Samir Amarouche, Florent Caron Darras, Bastien David, Tobias Feierabend, Guillaume Hermen, Justina Repeckaite, modération par Pierre Gervasoni)

3/ Concert : Créations pour l'Ensemble intercontemporain (salle Maurice-Fleuret)

Journée 2

1/ Médias, immédiat et passé

> Médias, création et histoire
– Table-ronde (David Christoffel, Arnaud Merlin, Anne Montaron, Antoine Pecqueur, modération par François Meïmoun)
– Serge Lemouton : *L'informatique musicale : un art de la mémoire ?*
– Bastien Gallet : *Le retour à... : recyclages du passé dans la musique écrite*

2/ Transmission, interprétation
Jean-Marc Chouvel : *La transmission d'une exigence esthétique*

> Table-ronde des interprètes (Sophie Cherrier, Daniel Ciampolini, Marc Coppey, Hélène Fouquart, Marie Vermeulin, modération par Arnaud Merlin)

> François-Xavier Féron : *L'héritage du passé comme moteur de créativité : l'art de la réappropriation chez John Zorn*

> Pierre-Albert Castanet : *La musique du XXI^e siècle et le vieux monde*

Journée « Hommage à Bernd Aloïs Zimmermann (novembre 2018), sous la direction scientifique de Claude Ledoux

Programme matinée

> *Requiem pour un jeune poète*
– Rémi Guirimand, élève en analyse théorique et appliquée

> *Musique pour les soupers du roi Ubu*
– Louise Boisselier, élève en analyse théorique et appliquée

> *Idées pour un présent épais*
– Laurent Feneyrou

> Moment musical : *Sonate pour violoncelle*, B.A. Zimmermann, Emmanuel Acurero, violoncelle. Présentation/analyse/interprétation par Clara Muller et Simon Defromont, élèves en analyse théorique et appliquée

Programme après-midi

> *Itinéraire du timbre dans Photoptosis et Stille und Umkehr* par Pascal Decroupet

> *Espace et complexes sonores dans le Prélude de Die Soldaten, un esprit du temps ?* par Claude Ledoux

> *Projection de Das Bliesheimer Kreuz – Documentaire de Saskia Walker (1998)*
– sous-titres français réalisés par la classe de Lucie Maudot-Kayas

> *Zimmermann et l'hétérogénéité, un modèle actuel* par Frédéric Durieux

Concert : Classe de musique de chambre de Hae Sun Kang – étudiants en DAI contemporain

> *Trio à cordes* (12^e) B.A. Zimmermann
> *Quatuor à cordes* (14^e) B.A. Zimmermann
> *Sonate pour violoncelle* (14^e) B.A. Zimmermann

DES PROJETS PORTEURS

L'équipe du département musicologie et analyse a engagé une réflexion en vue de la mise en place d'un laboratoire de recherche transversal interne au Conservatoire, dont le principe a été approuvé par la direction en 2019. L'année 2020 et les suivantes devraient être consacrées à la réalisation de ce projet transversal.

Par ailleurs, un partenariat est à l'étude avec l'École des hautes études en sciences sociales, l'École pratique des hautes études et l'IRCAM, visant à créer un doctorat pluri-institutionnel.

TENDRE VERS L'EXCELLENCE PÉDAGOGIQUE

La direction des études chorégraphiques

La direction des études chorégraphiques assure la gestion directe des formations en danse classique, en danse contemporaine et en notation du mouvement. Pour ce faire :

- > elle définit et coordonne les programmes pédagogiques,
- > elle organise les actions liées à la professionnalisation des élèves,
- > elle définit la politique des classes de maîtres,
- > elle organise le suivi et le tutorat des travaux de recherche des élèves de 2^e cycle,
- > elle tisse des relations avec les partenaires extérieurs à l'institution tels que l'université, les pôles d'enseignement supérieur, les conservatoires territoriaux et les institutions de création et de diffusion,
- > elle dirige les campagnes de renouvellement des habilitations à délivrer le diplôme de 1^{er} cycle (diplôme national supérieur professionnel de danseur),
- > enfin, en lien avec la direction des études musicales et de la recherche, elle suit le dispositif permettant d'établir l'insertion professionnelle des élèves.

Son offre de formation comprend :

- > le diplôme national supérieur professionnel (DNSP) de danseur, diplôme de 1^{er} cycle délivré en danse classique et en danse contemporaine à l'issue de trois années d'études auxquelles peut s'ajouter une année préparatoire,
- > le diplôme : « Danseur interprète : répertoire et création », diplôme de 2^e cycle délivré à l'issue d'une formation d'une durée de deux ans (ouverture en septembre 2019),
- > le diplôme de 1^{er} cycle en notation du mouvement Laban, délivré à l'issue d'une formation de deux années,
- > le diplôme de 1^{er} cycle en notation du mouvement Benesh, également délivré à l'issue d'une formation de deux années,
- > le diplôme de 2^e cycle « Diplôme d'analyse et écriture du mouvement – Cinématographie Laban »,
- > le diplôme de 2^e cycle « Diplôme notation du mouvement – Choréologue Benesh ».

DES ÉVOLUTIONS MAJEURES EN DANSE

Pédagogiquement, des changements ont été définis à l'arrivée du nouveau directeur des études chorégraphiques en novembre 2018, pour une mise en œuvre dès la rentrée 2019-2020. Ces évolutions ont fait l'objet d'une large concertation auprès des acteurs concernés, sous forme de réunions de travail.

Il convenait notamment de mieux définir les finalités de la classe préparatoire et du 1^{er} cycle, de davantage articuler le 1^{er} et le 2^e cycle, d'accroître la lisibilité de la progressivité des enseignements de 1^{er} cycle, enfin d'enrichir les contenus des enseignements, techniques, artistiques et théoriques. Les transformations programmées dès le mois de septembre 2019 portent sur :

- > une répartition différente des charges d'enseignement des professeurs, pour que les forces de chacun ainsi que les contenus apportés soient en phase avec une progression pédagogique pensée pour les élèves,
- > une augmentation significative des volumes horaires d'enseignement (enseignements pratiques et cours d'érudition), notamment à partir des DNSP2, afin d'aligner l'enseignement du Conservatoire de Paris sur ce qui se pratique au sein d'autres écoles de danse de grande renommée (école de danse de l'Opéra de Paris, Parts (Performing Arts Research and Training Studios) à Bruxelles, le CNDC (Centre national de danse contemporaine) d'Angers, SEAD (Salzburg Experimental Academy of Dance), etc.),
- > un enrichissement des contenus d'enseignement par le biais d'une diversité des cours de répertoire présents dès l'année préparatoire et tout au long de la scolarité et d'un projet monumental, incluant tous les élèves danseurs, mis en œuvre en partenariat avec une institution culturelle prestigieuse,
- > la définition d'un 2^e cycle, distinguant une première année recouvrant les savoirs et savoir-être de la pratique en danse sous la forme d'un Ensemble chorégraphique et une deuxième année consacrée en grande partie à la réalisation d'un stage long en compagnie.



Les documents définissant les nouveaux parcours d'études de 1^{er} et de 2^e cycles en interprétation et ceux proposant des ajustements pédagogiques en notation Laban et notation Benesh ont été validés par les instances de gouvernance de l'établissement (conseil d'administration et conseil pédagogique).

DES INVESTISSEMENTS DÉTERMINANTS - UNE STRUCTURATION ATTENDUE DU PÔLE SANTÉ

L'aménagement du gymnase en deux studios de danse, acté en 2018, a été achevé fin août 2019. Ces nouveaux espaces, complètement équipés (sols, ventilation et chauffage, barres, miroirs et rideaux) permettront d'accompagner l'augmentation des volumes d'enseignement, tout en respectant une grande cohérence de calendrier des cursus d'études.

Le pôle santé comprend dorénavant un médecin, deux kinésithérapeutes et un nutritionniste. Il accompagne les élèves, la plupart adolescents lors de l'entrée en formation, pour lesquels les enjeux de croissance, d'identité ou de genre sont très sensibles.

Le médecin est présent une journée par semaine et a pour fonction, outre ses consultations, d'assurer la coordination générale du pôle. Une des deux kinésithérapeutes, également ostéopathe, est présente deux jours par semaine. L'autre kinésithérapeute intervient en tant que préparatrice physique auprès des élèves par le biais de cours collectifs à raison de deux heures par semaine. Son rôle est également d'établir des protocoles de préparation et de récupération physique ainsi que des routines à pratiquer pendant les vacances pour éviter les blessures de rentrée. Enfin, une nutritionniste est présente un jour par semaine pour des consultations individuelles et aussi pour des interventions d'éducation sur la nutrition auprès des élèves et des équipes pédagogiques. À chaque rentrée scolaire, en plus d'un certificat médical très poussé demandé, trois jours de visite médicale sont organisés afin que tous les élèves puissent rencontrer en début d'année une personne du pôle. Cela permet, en amont, de pouvoir prévenir certaines blessures. En dehors des rencontres programmées, les élèves peuvent à leur initiative saisir un membre du pôle.

La question de la santé du danseur est par ailleurs pleinement intégrée à l'enseignement. C'est dans les années 1990 qu'a été instaurée l'AF CMD (analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé) à destination des interprètes par Odile Rouquet. Favorisant la compréhension et l'intégration des mouvements en danse, l'AF CMD permet une perception sensible et fine des processus du mouvement en fonction des individus et de l'environnement. Elle améliore l'expressivité gestuelle. Dès l'entrée en formation des jeunes élèves, elle est associée à des techniques somatiques, du yoga, de la kinésiologie, des préparations à l'effort ou encore à des cours d'anatomie et de physiologie.

Le but ultime du pôle santé est d'aider les élèves à éviter les blessures et à mener une carrière étirée dans le temps.



DES TEMPS D'APPRENTISSAGE SINGULIERS - LES CLASSES DE MAÎTRE

Sur l'année 2018-2019, différents artistes de renom national et international ont été accueillis : Mathilde Monnier, Béatrice Massin, Gabrielle Gomez, Chang Ho-Shin, Fabio Lopez, Roy Assaf, Stéphane Phavorin (pour William Forsythe), François Mauduit sur des processus de création et de remontage, pour les 1^{er} et 2^e cycles, et François Chaignaud, Noé Soulier, Emmanuelle Huynh, Kylie Walters, Julyen Hamilton, à l'attention des élèves de 2^e cycle.

UNE VOLONTÉ D'OUVERTURE AVÉRÉE VERS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Durant l'année 2018-2019, de nombreux partenariats ont été établis ou amplifiés, faisant l'objet d'une convention, en vue d'une mise en œuvre effective des actions le plus souvent à compter de la rentrée 2019.

Le niveau des études dispensées auprès des élèves du Conservatoire dépend entièrement du niveau des acquis lors de l'entrée en formation. C'est pourquoi il est essentiel qu'un dialogue approfondi se tisse avec les CRR (conservatoire à rayonnement régional), ces établissements représentant une grande partie de l'enseignement initial (une partie des entrants sont toutefois issus de différentes écoles privées assurant un bon niveau d'enseignement). Pour ce faire, un contact a été établi avec tous les directeurs de CRR. À la suite de la nomination d'une direction des études chorégraphiques au CRR de Paris, des pistes de travail en commun ont été étudiées.

Le Conservatoire national supérieur d'art dramatique (CNSAD) devient un partenaire privilégié de la direction des études chorégraphiques. De par une proximité de discipline, la danse et le théâtre étant des arts intimement liés depuis une cinquantaine d'années, il était important que les deux structures puissent travailler ensemble. Des échanges d'élèves et la participation à des événements communs sont programmés pour la rentrée 2019.

L'arrivée de la chorégraphe Emmanuelle Huynh à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris (ENSBA) comme cheffe d'atelier permet d'imaginer de nombreux projets entre les deux institutions. Ainsi des séminaires de 2^e cycle ont été organisés à l'ENSBA en 2018-2019, en vue de favoriser le croisement entre danse et performance à travers la rencontre des élèves des deux écoles.

Similaire au partenariat avec le CNSAD, la convention qui lie le Conservatoire au Centre national des arts du cirque (CNAC) permet à des élèves circassiens de bénéficier d'une immersion en danse, dans le cadre de leurs études, en suivant différentes classes de 1^{er} et 2^e cycles. Pour les élèves danseurs, dans le cadre de leur stage d'insertion professionnelle, c'est la possibilité d'intégrer, durant plusieurs semaines, la formation du CNAC.





DES LIENS RENFORCÉS AVEC LES ACTEURS PROFESSIONNELS

Le Conservatoire et le centre national de la danse (CND) partagent comme mission le développement de la culture chorégraphique, l'accompagnement des danseurs en formation initiale et en formation continue. Ils partagent également un territoire géographique commun, le Nord-Est de Paris, à savoir le XIX^e arrondissement, la ville de Pantin et le département de Seine-Saint-Denis. C'est tout naturellement, sous l'impulsion de deux nouvelles directions, qu'un partenariat solide et concret se met en place. Il prend toute son ampleur grâce à une convention cadre qui prévoit les collaborations suivantes :

- > mise à disposition de studios de danse par le CND pour les répétitions de l'Ensemble chorégraphique et les classes de notation du mouvement,
- > mise à disposition de studios de danse par le Conservatoire de Paris pour la formation au diplôme d'État de professeur de danse,
- > conception et mise en œuvre de deux séminaires (Médiation et Aspects pratiques du métier de danseur) pour les élèves de 2^e cycle par les équipes du CND (département formation et pédagogie et département ressources professionnelles)

> participation des élèves de l'Ensemble chorégraphique et du 2^e cycle de notation du mouvement à la manifestation Camping en juin 2019, en tant qu'école invitée. Cette plateforme internationale de *workshops* constitue une expérience unique qui permet des rencontres pour les élèves avec des artistes du champ de la scène chorégraphique internationale, ouverte aux autres champs artistiques. C'est aussi une invitation faite au Conservatoire et à une vingtaine d'autres écoles internationales, de participer à de multiples activités, telles que le marathon des écoles, les cours du matin, les rencontres des encadrants pédagogiques. Enfin c'est l'occasion pour les élèves de commencer à construire un réseau de pairs à l'international.

En 2019, le Théâtre national de la danse de Chaillot et le Conservatoire ont signé une convention cadre de partenariat qui affirme une volonté de collaboration se traduisant ainsi :

- > accès privilégié et gratuit à une dizaine de spectacles présentés dans la saison de programmation de Chaillot, ainsi qu'à des générales publiques, pour une plus grande fréquentation des œuvres de la part des élèves. Cela représente annuellement environ 250 places gratuites,
- > participation à des événements artistiques et pédagogiques, comme *Tout doit disparaître* avec Philippe Decouflé, pour enrichir la pratique de la création et de la scène,
- > participation des élèves à des classes de grands ballets et compagnies invitées à Chaillot, pour amorcer le travail sur l'insertion professionnelle.
- > participation des élèves aux Impromptus (présentations dansées en amont de certaines représentations de la saison dans le Grand foyer), leur permettant de se familiariser à différents types de représentations et de rapport au public.

Avec l'Opéra de Paris et le Théâtre de la Ville, entre autre, des accès privilégiés et gratuits à des représentations ont eu lieu et se poursuivront.



« La qualité de l'enseignement que nous recevons est vraiment marquante. Les professeurs nous encouragent pour aller vers une forme d'indépendance, d'autonomie et d'approfondissement dans le travail. Tout au long des études, ils s'adressent à nous de manière toujours plus personnelle et adaptée à chacun des élèves. Nous avons des échanges sincères et réguliers avec le nouveau directeur des études chorégraphiques. La prise en charge physique et mentale évolue, avec un médecin du sport présent au Conservatoire

deux fois par semaine. Cet accompagnement devrait encore s'amplifier, pour une meilleure préparation physique, pour anticiper les blessures, et pour adopter un état d'esprit constructif, comme apprendre à accepter nos imperfections, nos erreurs. Surtout, les expériences sur scène ou avec des artistes intervenants ont progressé depuis les dernières années. Au dernier trimestre 2019, le projet avec Philippe Decouflé au Théâtre national de Chaillot et l'hommage à Merce Cunningham à la grande halle de la Villette ont été passionnants. »

Lucie Domenach, élève en 3^e année du diplôme national supérieur professionnel de danseur, danse contemporaine

DES PARTENARIATS CONSTANTS DANS LE CHAMP DE LA NOTATION DU MOUVEMENT

Les formations en notation du mouvement Laban, outre les passerelles construites régulièrement avec les cursus en interprétation, ont proposé :

> Centre National de Danse Contemporaine (CNDC) d'Angers : transmission de solo, les étudiants notateurs sont accueillis pour transmettre des soli patrimoniaux aux étudiants danseurs du CNDC (stage de trois semaines),

> Pôle d'enseignement supérieur de musique et de danse (PESMD) de Bordeaux - Aquitaine : transmission de répertoire, les étudiants notateurs sont accueillis pour transmettre une œuvre ou un extrait aux élèves danseurs du PESMD (stage d'une semaine),

> Département Danse de l'Université Paris VIII Vincennes-Saint-Denis : stage Effort dispensé par un enseignant du cursus en notation, d'une durée de 30 heures, pour les étudiants de l'université et les étudiants du Conservatoire de Paris,

> Département Danse de l'Université Lille III : lecture et interprétation d'une partition, les professeurs Noëlle Simonet et Angela Loureiro sont invitées en tant que chercheuses associées à participer avec leurs étudiants aux colloques « Le jeu du danseur ». Des ateliers de préparation à

l'interprétation d'une œuvre remontée à partir d'une partition sont dispensés,

> Fondation Royaumont (Programme de Recherche et de Composition Chorégraphique) : composition, accueil d'étudiants en notation pour une conférence ou séminaire,

> Centre national de la danse : intervention pour conférence ou accueil d'un étudiant pour stage en médiathèque, captation de séminaires et d'œuvres reconstruites par les étudiants, accueil de stagiaire du diplôme d'État de professeur de danse en séminaires ou cours (SMD, analyse Laban).

Les formations en notation Benesh, outre les projets partagés avec les cursus de danse, ont mis en œuvre :

> Centre National de la Danse : conférences et séminaires, ateliers sur les thèmes spécifiques à la notation du mouvement, initiations dans le cadre des diplômes d'enseignement (diplôme d'État de professeur de danse et certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de danse),

> Université de Nice Sophia Antipolis : UE Notation Benesh dans le cadre de la licence en danse,

> Pôle National Supérieur Danse Cannes-Mougins | Marseille : UE Notation Benesh dans le cadre du DNSP de danseur, accueil de projets de reconstructions.

LE DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS À L'INTERNATIONAL

Afin d'accroître la dimension internationale de la formation en danse, la direction des études chorégraphiques a entrepris des démarches visant à formaliser des échanges d'élèves et d'enseignants et des collaborations pérennes. On peut citer entre autre :

> avec l'Institut français, une réflexion a été menée avec Alban Corbier-Labasse, coordinateur du programme Afrique et Caraïbes en créations. Il est apparu important d'élaborer des dispositifs de coopérations Nord-Sud afin de pouvoir ouvrir d'autres types d'échanges et offrir aux élèves l'opportunité de se confronter à des contextes et des histoires de danses qui ne soient pas uniquement occidentaux. C'est dans ce cadre que se met en place le programme Conservatoire/Institut français qui va donner lieu, dans un premier temps, à des échanges de professeurs,

> lors de la manifestation Camping, des liens ont été créés avec l'Université des arts de Taipei, l'école nationale de danse contemporaine de Québec, la Manufacture de Lausanne, CalArts à Los Angeles, la Taipei National University of the Arts, l'École des sables (Afrique),

> Cédric Andrieux, lors d'une visite de la London Contemporary Dance School, a pris connaissance du curriculum qui y est offert.

La stratégie mise en place vise à développer des relations partenariales avec des structures qui nous ressemblent, dans leur structuration ou dans l'enseignement des matières, mais aussi d'aller à la recherche des différences, différences de contextes, de danse, de culture, de pratique. À terme, une attention particulière sera mise sur l'insertion professionnelle des élèves, en se rapprochant de structures d'accueil qui développent des pratiques innovantes et singulières d'insertion professionnelle, comme les écoles du San Francisco Ballet, du Royal Ballet ou encore du Hambourg Ballet.

TENDRE VERS L'EXCELLENCE PÉDAGOGIQUE

Une programmation riche et diversifiée

L'activité du service Production et apprentissage de la scène est en lien direct et constant avec la pédagogie, elle constitue une partie essentielle de la formation des musiciens et des danseurs du Conservatoire. Les concerts, spectacles chorégraphiques, productions lyriques, enregistrements ou récitals de fin d'études s'intègrent au parcours des élèves et rythment leur scolarité. Ces mises en situation, réalisées dans des conditions professionnelles, permettent d'acquérir, à un niveau d'excellence, des expériences significatives de la scène. Elles sont aussi l'occasion de rencontres avec des personnalités de grande valeur (chefs, chorégraphes, solistes) et aussi d'approches d'une diversité de répertoires et de créations. Elles sont fondamentales pour l'insertion professionnelle des élèves.

UNE PROFESSIONNALISATION ASSURÉE PAR TROIS ENSEMBLES

L'Orchestre des Lauréats du Conservatoire est au cœur de la pédagogie, il est constamment en interaction avec les enseignements et les répertoires les plus divers, allant des classes de direction, de composition, de composition de musique à l'image et d'orchestration aux enregistrements pour les solistes, En réunissant les lauréats des deux conservatoires nationaux supérieurs de Paris et de Lyon, il offre aux jeunes artistes issus de ces deux établissements des expériences marquantes en tant que musicien d'orchestre et promet, auprès des professionnels, la haute qualification qu'ils ont acquise.

L'Orchestre du Conservatoire, constitué à partir d'un ensemble de 350 instrumentistes, est réuni dans des formations variables, renouvelées par session d'une durée d'une à deux semaines, selon les choix des programmes et des démarches pédagogiques mises en œuvre par les différents départements. Encadré par des professeurs du Conservatoire ou par des solistes de l'Ensemble intercontemporain, il permet aux élèves, tous niveaux confondus, de s'approprier une pratique riche d'une pluralité d'œuvres et de répertoires et de tirer parti de savoirs singuliers qui faciliteront leur entrée dans la vie professionnelle.

L'Ensemble chorégraphique du Conservatoire propose aux élèves de 2^e cycle de présenter, devant un public, leurs travaux, des œuvres de répertoire ou des créations, selon une diversité de formats : représentations scéniques, portes ouvertes, ateliers chorégraphiques, etc. L'orientation majeure de ces actions porte sur la connaissance de l'interprétation des œuvres et des écritures chorégraphiques. C'est aussi l'occasion de construire des liens avec les élèves des classes de notation du mouvement et avec les élèves musiciens.

UNE PROGRAMMATION DENSE ET PARTAGÉE

En 2018–2019, la politique de programmation a donné lieu à l'organisation de 376 représentations publiques (304 productions). Ce chiffre est en diminution par rapport à la saison 2017–2018 (402 représentations publiques) et en augmentation par rapport à la saison 2016–2017 (346).

Les disciplines instrumentales ont été majoritairement présentes dans l'activité de production. Viennent ensuite les départements Jazz et musiques improvisées, les projets de 3^e cycle, puis le département Ecriture, composition et direction d'orchestre, la direction des études chorégraphiques, enfin les départements Disciplines vocales et Musique ancienne.

La part des manifestations s'étant déroulées à l'extérieur du Conservatoire, en partenariat avec des structures nationales ou internationales (musées, salles de spectacles, festivals, etc.) a représenté 51% de la production (52% en 2017–2018, 44% en 2016–2017). Cette ouverture de l'établissement traduit une préoccupation constante d'insertion des élèves dans le circuit professionnel. La plus grande partie des productions hors les murs s'est déroulée à Paris ou en région parisienne (93%), la part de la programmation en région et à l'international étant respectivement de 3% et 4%.

Les pratiques collectives sont au cœur du projet pédagogique de l'établissement. Ainsi les sessions d'orchestre continuent à occuper une place importante dans la formation (sessions au sein de l'établissement, en partenariat avec La Philharmonie de Paris ou l'ensemble intercontemporain, sessions à deux orchestres avec des établissements d'enseignement internationaux, etc.). Des élèves ont participé à des académies d'orchestre grâce à des partenariats, notamment avec l'Orchestre philharmonique de Radio France.

L'Orchestre des Lauréats du Conservatoire a prêté son concours à différentes classes (direction d'orchestre, composition, orchestration, composition de musique à l'image) et a accompagné les solistes de 3^e cycle pour des concerts et enregistrements.

L'ouverture de l'établissement se traduit également par la programmation de cours publics. Au nombre de 9 en 2018–2019 (12 en 2017–2018), ils continuent à susciter l'engouement. Certains ont été diffusés en live sur le site internet du Conservatoire.

UN PARC INSTRUMENTAL ENTRETENU ET ÉLARGI

L'année 2018–2019 a été marquée par l'acquisition d'un orgue d'étude romantique. Le parc instrumental poursuit son travail de développement pour mieux répondre aux besoins pédagogiques et aux besoins de production à travers de nombreuses acquisitions parmi lesquelles une batterie jazz, des guitares électriques, serpents, une épinette cordée en boyau, etc.

L'atelier piano a effectué 30 révisions approfondies. Le travail s'est concentré sur le changement de têtes de marteaux.

Le parc instrumental continue de participer activement à la formation des élèves grâce au développement des disciplines complémentaires imposées (DCI) spécifiques permettant une approche technique et historique des instruments, en relation avec le département des disciplines instrumentales (violon, piano).

L'ACTUALISATION CONTINUE DES ÉQUIPEMENTS

La régie des salles publiques contribue à mettre à disposition des élèves des conditions scéniques professionnelles par l'entretien, la maintenance et l'évolution des équipements scéniques (achat d'une nouvelle console). En 2018–2019, les efforts se sont portés sur la maintenance corrective et la mise aux normes des équipements en salles Pflimlin et Garnier.

Le remplacement des deux élévateurs en grand plateau d'orchestre permet d'acheminer le matériel plus rapidement et les dimensions ont été révisées pour permettre le transfert de tous les pianos, même les plus grands formats.

Le renouvellement et l'évolution du parc de matériel permettent également d'assurer l'apprentissage de la scène. Les appareils d'entretien des costumes ont été entièrement renouvelés (machine à laver, sèche-linge, centrale de repassage).

LA VALORISATION DES COLLECTIONS

La bibliothèque d'orchestre dispose d'un fonds de 8650 partitions (conducteurs – tous formats confondus – et chant-pianos) disponibles au prêt pour les élèves et professeurs. Sont également disponibles 14000 partitions de chœur.

Environ 2300 matériels d'orchestre sont exclusivement destinés aux productions du Conservatoire. Chaque année, à environ 1300 prêts sont effectués. Par ailleurs, la numérisation des partitions, en lien avec la programmation, se poursuit.

Enfin, la saison 2018–2019 a donné lieu à l'utilisation d'un nouveau logiciel de prêt et de catalogage « Syrtis », en relation avec la médiathèque.

EN 2018–2019

376
représentations publiques

51%
des manifestations extra-muros

9
cours publics

30
révisions approfondies de piano

8 650
partitions disponibles à la bibliothèque d'orchestre



« Mon arrivée au Conservatoire de Paris a été pour moi un véritable choc. Je venais d'avoir 20 ans et, jusqu'alors, je n'avais eu pour formation vocale qu'une heure de chant par semaine, partagée entre 2 voire 3 jeunes élèves, pendant des années. Du reste, ma formation musicale globale n'avait été qu'une formation classique incluant le solfège, la pratique d'un instrument et l'orchestre. Ainsi, au cours de ma première année, j'ai réalisé que j'ignorais tout du milieu musical, son vocabulaire, ses exigences. J'ignorais ce qu'on pouvait attendre d'un chanteur, aussi bien sur un plan vocal que concernant par exemple la culture musicale, l'intelligence d'interprétation développée entre autres pendant les cours de diction lyrique, les cours de scène, de chef de chant, etc. Sans compter la possibilité de créer nos propres spectacles de courte durée en cours de théâtre lyrique ou encore la possibilité de participer en 2^e cycle à la grande production annuelle. C'est avec ce regard assez naïf que j'ai pris conscience, pour la première fois, que la formation pour les chanteurs, dispensée au Conservatoire, était exceptionnelle. Elle est riche, complète, intense et exigeante. Je le perçois d'autant plus aujourd'hui que j'ai quitté le Conservatoire il y a quelques mois. L'intensité de la formation peut se révéler rude et éprouvante, mais lorsque l'on a la chance de vivre cette scolarité comme je l'ai vécue, malgré ses hauts et ses bas, à travers tout ce qu'elle peut apporter, alors on ne peut que porter un regard heureux et reconnaissant sur ces années d'apprentissage. ».

Brenda Poupard, élève de la classe de chant de Chantal Mathias, diplômée de 2^e cycle supérieur obtenu en juin 2019.

TENDRE VERS L'EXCELLENCE PÉDAGOGIQUE

La médiathèque

300000

documents disponibles

7000

dons de documents

x 6

du nombre de connexions au nouveau portail internet

UNE BIBLIOTHÈQUE MUSICALE ET CHORÉGRAPHIQUE D'ENVERGURE

La médiathèque se veut avant tout un lieu d'accueil des publics. Élèves et professeurs du Conservatoire, mais aussi chercheurs, sont les premiers usagers des ressources mises à leur disposition. Ils trouvent en ce lieu un riche patrimoine musical et chorégraphique : près de 300 000 documents sur tous supports (partitions musicales et chorégraphiques, livres, périodiques, documents sonores et audiovisuels, lettres autographes, photographies) qui constituent un ensemble exceptionnel de documents spécialisés, datant du XVII^e au XXI^e siècle. Les fonds sont particulièrement riches en éditions originales du XIX^e et du début du XX^e siècle et en musique contemporaine. Manuscrits et imprimés (dont un millier est antérieur à 1820), éditions scientifiques et pratiques, encyclopédies et ouvrages pédagogiques, archives de concours et dossiers documentaires, partitions chorégraphiques, microsillons, CD, vidéos et bases de données en ligne permettent de couvrir tous les champs d'étude de l'établissement et l'ensemble de la recherche en musique, danse et musicologie.

UN SYSTÈME D'INFORMATION DOCUMENTAIRE INNOVANT

L'année 2019 a été marquée par la mise en œuvre d'une ré-informatisation ambitieuse qui a permis de faire évoluer le catalogue, riche de plus d'un million de notices, dans un système d'information documentaire qui repose sur le modèle « FRBR » (*Functional Requirements for Bibliographic Records*), modèle innovant qui permet d'adapter les formats de description structurés des catalogues de bibliothèques aux standards du « web sémantique », en cohérence avec les évolutions préconisées par la BnF.

Ce choix qui s'inscrit dans la dynamique du schéma numérique du Conservatoire permet un accès fiable et sécurisé à l'ensemble des données des catalogues de la médiathèque et des archives via une solution *full web*.

DES ACQUISITIONS FRÉQUENTES

Grâce à un financement participatif, six nouveaux manuscrits d'André Jolivet ont pu être acquis lors d'une vente aux enchères : le Conservatoire possède désormais un fonds conséquent de manuscrits de ce compositeur. Les achats de partitions ont largement dominé avec, entre autre, l'achat du catalogue complet de la maison ONA et celui du remarquable fac-similé du manuscrit autographe de l'*Otello* de Giuseppe Verdi. Les collections de DVD autour de la danse ont été mises à jour. Les livres ont également fait l'objet d'acquisitions régulières. L'accent a été mis sur les relations musique et politique, le théâtre et la mise en scène, l'acoustique et la prise de son ainsi que la pratique de la basse continue.

UN TRAITEMENT DOCUMENTAIRE RENOUVELÉ

Depuis le mois d'octobre 2019, le traitement documentaire en RDA-Fr (Ressources Description Access) est opérationnel. L'ensemble des agents a participé à l'analyse du nouveau catalogue et de très importants chantiers de corrections (dédoublonnage, enrichissements de données) ont été réalisés. Le nouveau traitement des périodiques a fait l'objet d'un soin particulier avec la mise en place d'un système totalement intégré (périodicité, états de collections).

UN TRAITEMENT RENFORCÉ DE LA MISSION DE CONSERVATION

Les activités de conservation et de restauration ont fait l'objet d'une attention au-delà de la poursuite du plan de restauration des ouvrages des XVII^e et XVIII^e siècles (une dizaine d'ouvrages liés à l'activité du Conservatoire). Les fonds non traités ont été déménagés et installés dans les nouveaux magasins de façon à en faciliter l'accès et le traitement (110 mètres linéaires). Un processus de fabrication de boîtes sur mesure dans des matériaux neutres a été initié, il s'appliquera aux documents les plus fragiles (plusieurs milliers). Comme chaque année les documents de la consultation et les périodiques ont bénéficié de prestations de reliure artisanale. 1200 documents de la section prêt ont été équipés en antivols et reliés en vue de les protéger et d'en faciliter l'usage.

DES DONS CONSTANTS

Le Conservatoire est une institution très attractive pour les musiciens et mélomanes qui souhaitent transmettre leurs collections musicales et ainsi en éviter la dispersion. En 2019, la médiathèque a accepté de très nombreux dons (plus de 7000 documents pour 119 donateurs). Parmi les dons les plus remarquables, il faut citer la collection de 33 tours d'Yves Gérard (professeur d'histoire de la musique de 1975 à 1997), des manuscrits de Maurice Ohana (dont un état préalable inconnu de son opéra *La Célestine*), les supports de cours et la bibliothèque d'Odette Gartenlaub (Grand Prix de Rome, professeur de 1959 à 1988) et la première partie de la bibliothèque de Lucie Robert-Diessel (Grand prix de Rome et professeur de 1971 à 2001) ainsi qu'un manuscrit autographe d'Adrienne Clostre.

UNE ATTRACTIVITÉ ACCRUE DES MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Les manifestations publiques, moments d'échanges privilégiés entre les musiciens et le public autour des collections, connaissent un succès toujours croissant. Elles contribuent largement à l'appropriation du lieu par le public et au renforcement des liens avec les élèves et professeurs. En 2019, plusieurs formules ont été proposées :

1/ *Hommage à un compositeur ou à un professeur* : Klaus Huber avec la création mondiale de *Intrasimilé* transcrit pour alto seul par Pierre-Henri Xuereb ; André Jolivet autour de 2 manuscrits autographes pour guitare acquis par le Conservatoire avec la classe d'Olivier Chassain.

2/ *Exploration des collections : méthodes de chant publiées par le Conservatoire au XIX^e siècle par Yves Sotin et ses élèves ; manuscrit du Concerto pour saxophone d'Henri Tomasi et d'un choix d'épreuves de déchiffrage dans le cadre des 30 ans de la classe de Saxophone avec Claude Delangle et ses élèves.*

3/ *Présentation de publication : travaux des élèves en notation Benesh ; table ronde autour du Guide de l'analyse musicale publié par Claude Abromont, professeur d'analyse musicale ; en collaboration avec l'ENS, table ronde autour du dernier livre traduit de Carl Dahlhaus L'esthétique musicale classique et romantique de Kant à Wagner.*

L'IMPORTANCE DES SERVICES AU PUBLIC

Les espaces de la salle de consultation sont toujours très appréciés des élèves et professeurs. Les bibliothécaires ont été très largement sollicités pour l'aide à la recherche et pour une initiation aux nouveaux outils et aux nouvelles ressources. Les visites de découverte des fonds (professeurs avec leurs élèves, lecteurs extérieurs, stagiaires, collègues étrangers, etc.) sont toujours aussi nombreuses et leur durée s'allonge (1h30/2h). La fermeture tardive (19h45) de la salle de lecture est très appréciée et plusieurs enseignements sont systématiquement dispensés au sein de la médiathèque (méthodologie de recherche, histoire du rock, culture musicale).

L'espace du prêt a connu en 2019 une baisse de l'emprunt de documents physiques (-18%). Ce constat est à nuancer du fait des périodes de moindre activité suite à la ré-informatisation et aux grèves du mois de décembre. Il faut également le mettre en regard avec une multiplication (x6) des connexions au nouveau portail et à la saturation de l'accès à certaines ressources numériques. Le nouvel outil documentaire permettra désormais de se doter de moyens d'analyse pour accompagner cette mutation vers le numérique, notamment vers les partitions dématérialisées.

UNE FORMATION EN INTERNE APPROPRIÉE

L'implantation d'un catalogue sur le modèle RDA-Fr a imposé une mutation profonde des méthodes et habitudes de travail et a nécessité la mise en place d'une formation aux nouveaux outils et modèles. Le choix de la conception et de la mise en place en interne d'une formation sur mesure, individuelle et collective, a été acté (plus de 200 heures auprès de 15 agents). Elle est principalement assurée par un bibliothécaire expert en ce domaine. Ces formations permettent également à l'ensemble des agents du service, toutes catégories confondues, d'acquérir ou d'approfondir leurs connaissances en musique et en danse.



TENDRE VERS L'EXCELLENCE PÉDAGOGIQUE

Les archives

3,5 km
de rayons

1
salle de prêt

1
salle de lecture
(qui peut accueillir des cours)

15
personnes
pour accueillir, aider
et guider interprètes, chercheurs
et mélomanes dans leurs recherches

78 221
documents en prêt

UNE COLLECTE D'ARCHIVES RÉACTIVÉE

La collecte d'archives a repris de façon régulière après les travaux d'aménagement des nouveaux magasins. Les versements reçus en 2019 (64 mètres linéaires) proviennent du bureau du budget, des départements des disciplines instrumentales, jazz et musiques improvisées, de la direction des études chorégraphiques, du service de l'apprentissage de la scène, du service des affaires scolaires, du service intérieur et de l'agence comptable.

Le traitement rétrospectif de fonds s'est poursuivi notamment autour des photographies de classe du fonds Papillon et des archives du compositeur Ermand Bonnal. Dans le cadre du projet HEMEF (Histoire de l'enseignement public de la musique en France) soutenu par l'Agence nationale de la recherche, une base de données informatique et un prototype de site Internet ont été réalisés pour valoriser 2300 partitions de lecture à vue du XIX^e siècle numérisées par le Conservatoire aux Archives nationales. L'interface Web permet d'interroger la base de données selon différents critères (discipline, auteur, date, tonalité). Les partitions sont consultables et téléchargeables au format PDF. Ce prototype, qui fonctionne localement, a vocation à être adapté pour une mise en ligne sur Internet.

Les archives ont bénéficié de la refonte du SIGB. La migration des données des archives dans le nouveau système documentaire a commencé en 2019 : les dossiers nominatifs d'élèves et de professeurs et les photos de classe ont été intégrés en totalité dans le nouvel outil. La reprise des bordereaux de description des archives a été en partie réalisée. La ré-informatisation a également permis de pérenniser des archives numériques jusqu'alors stockées sur des supports fragiles.

Comme chaque année, une part importante de l'activité du service a été consacrée à répondre aux demandes de recherche. Cette année, une centaine de demandes externes ont été traitées, il s'agit essentiellement de demandes d'attestations de récompenses, de recherches biographiques ou généalogiques, de demandes de listes d'œuvres imposées et de listes de lauréats, de recherches sur l'histoire du Conservatoire. En outre, le service a traité les demandes internes émanant du Conservatoire, essentiellement des ressources humaines (dossiers de personnel) et des chargés de scolarité (dossiers d'élèves).

DES RESSOURCES EN LIGNES

- > Naxos (plus de 1482900 CD à écouter en streaming)
- > Music Online (996155 albums, 34532 partitions)
- > Grove Music Online (le dictionnaire de référence, en 30 volumes dans sa version papier)
- > Music index (référence des articles sur la musique provenant de plus de 700 périodiques internationaux)
- > Music in print (recense les partitions disponibles à la vente ou à la location dans le monde entier)
- > Index to printed Music (base de données de partitions de musique)
- > RILM (Répertoire international de littérature musicale)
- > RISM (Répertoire international des sources musicales)
- > RPIM (Répertoire international de la presse musicale)
- > J'Stor (donne accès au contenu intégral de 51 périodiques musicaux)
- > Audio Engineering Society (plateforme web qui se consacre exclusivement à la technologie audio)
- > Bibliothèque chorale virtuelle Musica (catalogue de près de 200 000 œuvres chorales)
- > BabelScores (plateforme web spécialisée en musique contemporaine)
- > Maison Ona (maison d'édition et plateforme web spécialisée en musique contemporaine)

DES OUVRAGES

- > Manuscrits d'André Jolivet achetés lors d'une vente aux enchères grâce au financement participatif
- > *Rhapsodie à sept* (1957), manuscrit autographe signé
- > *Trois poèmes pour ondes et piano*, manuscrit autographe
- > *Deux études de concert pour guitare*, manuscrit autographe accompagné d'esquisses
- > *Andante pour orchestre à cordes* (1934), manuscrit autographe
- > *Alla Rustica, Divertissement pour flûte et harpe* (1963), deux manuscrits dont un signé
- > *Mandala pour orgue* (1969), brouillon complet et manuscrit définitif
- > *Patchinko pour deux pianos*, manuscrit autographe accompagné d'esquisses et de brouillons



TENDRE VERS L'EXCELLENCE PÉDAGOGIQUE

Les éditions & le numérique



LE LANCEMENT DE LA MAISON D'ÉDITION DU CONSERVATOIRE

Pour leur ouverture, « Les Éditions du Conservatoire » ont organisé un événement retransmis en direct sur le site internet, à l'occasion de la parution d'un ouvrage consacré au clarinettiste Alain Damiens *Lire, entendre, transmettre. Dialogue avec Anne Roubet*. Alain Damiens, interprète majeur du répertoire contemporain pour clarinette, évoque son expérience d'enseignant et ses rencontres avec les plus grands compositeurs de son temps, en une série de portraits mis en images par le photographe Philippe Gontier. Cet ouvrage, publié avec le soutien des entreprises Buffet-Crampon et Vandoren (entreprises spécialisées dans la fabrication d'instruments à vent), est le premier volume de la collection « Dialogue ».

LA PROGRESSION DE LA COLLECTION « DIALOGUE » ET DES ÉDITIONS

La collection « Dialogue » est ainsi définie : « Une conversation entre un interprète et un musicologue dévoile au mélomane comme au musicien amateur ou professionnel les arcanes de la transmission musicale. Chaque volume de cette collection d'entretiens est consacré à un interprète ou un programmateur étroitement lié au Conservatoire de Paris, que ce soit par la richesse de son enseignement ou par son implication dans la création musicale contemporaine. Le dialogue, illustré d'exemples musicaux, permet de mettre en mots l'indicible du geste et de l'intuition musicale, pour mieux comprendre ce qui se joue entre l'interprète et le public, mais aussi les élèves qu'il forme et les compositeurs qu'il rencontre. »

La rédaction du deuxième volume de la collection, consacré au saxophoniste Claude Delangle à l'occasion de la célébration de ses trente ans d'enseignement au Conservatoire, a été confiée à Lucie Kayas, docteur en musicologie, professeur de l'établissement en culture musicale.

Le Conservatoire entretient une collaboration importante avec le Festival Messiaen, où se produisent chaque année, depuis 2012, les élèves du diplôme d'artiste interprète – répertoire contemporain et création. Dans ce cadre, un ouvrage *Et exspecto... Festival Messiaen au pays de la Meije. Vingt ans d'utopie*, consacré au Festival Messiaen au pays de la Meije et à son créateur Gaëtan Puaud, a été publié par les Éditions du Conservatoire en juillet 2019, en partenariat avec l'association Olivier Messiaen au Pays de la Meije et l'Agence Iséroise de Diffusion Artistique.

Cet ouvrage a été rédigé par Raphaëlle Blin, élève au département de musicologie et analyse, grâce à une convention de stage de huit mois (juin 2018 à janvier 2019) entre ce département, le service des éditions et du numérique et le festival Messiaen. Il est l'aboutissement d'un premier projet pédagogique mené au sein du service des Éditions et numérique. Raphaëlle Blin a présenté son travail en décembre lors de la 4^e session des rencontres internationales Épistémuse (réseau international de chercheurs et chercheuses travaillant sur l'histoire, l'historiographie et l'épistémologie de la musicologie), co-organisée par le département de musicologie et analyse et l'IReMus (institut de recherche en musicologie).

L'ouvrage présente une chronologie complète de vingt ans de programmation du festival ainsi qu'une série d'entretiens avec des personnalités dont les liens avec le Conservatoire sont le plus souvent très étroits : Roger Muraro (pianiste), Marc Coppey (violoncelliste), Claude Samuel (musicologue), Hae-Sun Kang (violoniste), Michèle Tosi (musicologue), Allain Gaussin (compositeur), Gaëtan Puaud (fondateur et directeur artistique du festival), Michaël Levinas (compositeur et pianiste), Marie Vermeulin (pianiste), François-Bernard Mâche (compositeur), Anne Le Bozec (pianiste), Tristan Murail (compositeur), Pierre Rigaudière (musicologue), Bruno Mantovani (compositeur et ancien directeur du CNSMDP), Arnaud Merlin (musicologue), Thomas Lacôte (compositeur), Bruno Messina (nouveau directeur du festival).

Le photographe officiel du festival, Colin Samuels, a cédé gratuitement au Conservatoire les droits d'utilisation de ses images pour l'édition du livre. La collaboration avec lui, avec les graphistes Anna Fernandez et Vincent Poinot et avec l'imprimeur Escourbiac a permis la création d'un ouvrage original, avec reliure suisse et couverture souple toilée : un objet singulier, entre topo de montagne et beau livre illustré.

Dans l'attente de l'achèvement de la refonte du site internet du Conservatoire, une boutique en ligne provisoire a été ouverte pendant quelques mois pour permettre la commercialisation en vente directe des premières publications des Éditions du Conservatoire. Un contrat de distribution a par ailleurs été signé avec le distributeur Pollen afin de rendre disponibles les ouvrages publiés par le Conservatoire dans les librairies francophones. La diffusion sera assurée par le service des Éditions et numérique.

LA CRÉATION D'UN LABEL DISCOGRAPHIQUE

Le label discographique du Conservatoire, Initiale, a été lancé le 22 novembre 2019. Il a pour vocation première d'assurer une meilleure visibilité aux enregistrements réalisés par le service Audiovisuel, en particulier les enregistrements d'élèves de fin de 2^e ou 3^e cycle. Un contrat, signé avec la société PIAS (spécialisée dans le secteur de l'enregistrement sonore et de l'édition musicale), permet la distribution physique et digitale de ces enregistrements, dont la présence est ainsi assurée aussi bien chez les disquaires que sur les principales plateformes de téléchargement, ce qui correspond à une demande forte des élèves concernés. Des vidéos promotionnelles ont été réalisées et mises en ligne, un encart publicitaire dans les magazines spécialisés et un communiqué de presse ont été publiés.

Trois premiers albums sont parus avec le soutien de la Fondation Meyer pour le Développement artistique et culturel :

- > Georg Philipp Telemann, *Ouvertures pour la chasse* – Alessandro Orlando & Sarbacanes
- > *Soledad sonora. Musique pour clavier du Siècle d'or* – Jesús Noguera Guillén
- > *Prima verba* (Séverac, Fauré, Chausson) – Victoire Bunel & Sarah Ristorcelli.

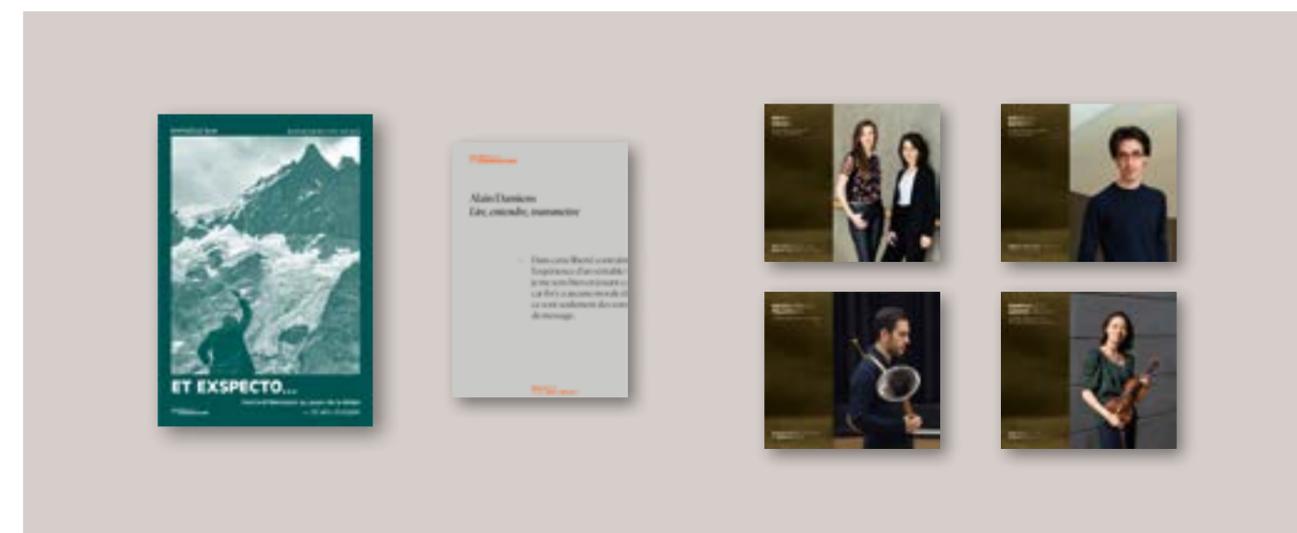
Un quatrième album a bénéficié du soutien de Madame Christine Jolivet-Erlh :

- > *Hommage à André Jolivet* – Aya Kono & Takuya Otaki.

DES PARTENARIATS EN DÉVELOPPEMENT

Outre les partenariats avec le Festival Messiaen et les entreprises Buffet-Crampon et Vandoren, une convention d'échanges de licences d'enregistrements a été conclue en 2018 avec le label Hortus. Dans ce cadre, un CD anthologique, conçu à partir des 30 CD de la collection *Musiciens dans la Grande Guerre* publiée par Hortus, est paru en novembre 2019 pour clôturer la collection. Il préfigure l'illustration de l'édition de la *Gazette des classes du Conservatoire* en préparation.

Par ailleurs, des contrats de cession de droits de traduction sont en cours de négociation avec plusieurs éditeurs étrangers pour les ouvrages parus ou à paraître.



TENDRE VERS L'EXCELLENCE PÉDAGOGIQUE

Les productions audiovisuelles

Les missions du service Audiovisuel sont nombreuses et, par leur nature, transversales. Elles se déclinent ainsi :

> assistance à la pédagogie par la mise à disposition des étudiants et des enseignants d'outils audiovisuels, par l'enregistrement ou la sonorisation de certains concerts, spectacles ou travaux pédagogiques. Une part importante de l'activité réside dans l'assistance quotidienne des étudiants en formation supérieure aux métiers du son (FSMS),

> aide à l'insertion professionnelle par la réalisation d'enregistrements ou de tournages spécifiques, l'initiation aux différentes techniques audiovisuelles, la formation de l'écoute, la sensibilisation à l'utilisation du média à des fins de création, de communication et de promotion,

> réalisation de produits audiovisuels à visées pédagogiques en liaison avec la programmation du Conservatoire et en coproduction éventuelle avec des partenaires extérieurs.

C'est aussi un lieu de réflexion et de recherche sur les techniques d'enregistrement et de diffusion du son en rapport avec les nouvelles technologies et les nouveaux médias.

Les produits audiovisuels réalisés sont diffusés sur supports physiques (CD, DVD), mis en ligne ou diffusés en direct sur le site internet du Conservatoire. Ils permettent de communiquer sur les activités pédagogiques, sur le conservatoire en général, son histoire et son actualité. Ils sont diffusés à la médiathèque mais aussi utilisés par les étudiants comme outils de promotion et d'insertion professionnelle ou par l'institution comme outil de communication (Internet, diffusion radio ou télévisuelle, etc.).

Par ailleurs, le Conservatoire dispose d'une infrastructure technique audiovisuelle particulièrement exceptionnelle s'agissant d'une école (régies de prise de son, de post production et de mixage). Le service audiovisuel a la responsabilité du choix et de la mise en œuvre des équipements. Ce choix est établi en concertation avec l'ensemble des utilisateurs (enseignants et professionnels du service) afin de tenir compte des besoins pédagogiques et des évolutions technologiques.

DES RÉALISATIONS NOMBREUSES, DE LA CAPTATION À LA DIFFUSION EN PASSANT PAR LES ENREGISTREMENTS

L'année 2018-2019 a vu la sortie de trois documentaires :

> *Les faiseurs de voix, une immersion au sein du département des disciplines vocales*, un documentaire réalisé avec la participation du responsable du département, de professeurs, élèves et anciens élèves du département chant,

> *D'un conservatoire à l'autre, paroles d'artistes*, film de Rémy Campos sur l'histoire du Conservatoire de 1945 à nos jours,

> *Vienne-Paris Ein Deutsches Requiem*, film retraçant la deuxième étape d'un partenariat engagé en 2017-2018 où le Conservatoire accueille les élèves viennois de l'Universität für Musik und darstellende Kunst Wien, pour un monumental Requiem allemand avec le Chœur de l'Orchestre de Paris à la cathédrale Saint Louis des Invalides.

Les documentaires sont, souvent, le fruit d'un travail de collaboration entre les réalisateurs du service, musicologues, enseignants, le service des éditions numériques du Conservatoire et/ou de journalistes extérieurs.

Le service audiovisuel a enregistré tous les concerts de l'Orchestre du Conservatoire intra-muros ou à la Philharmonie de Paris, le concert des Avant-scènes, les concerts des classes de composition (Prix de composition, ateliers, concerts électroacoustiques), 6 concerts de jazz, 1 concert à Notre Dame de Paris (dernier concert enregistré dans la cathédrale avant l'incendie), les travaux d'écriture (orchestration, instrumentation, harmonie, écriture XX^e-XXI^e, Polyphonies XV^e-XVII^e, contrepoint, etc.), les spectacles *Sentimento del tempo* de Louis Siracusa et *Matecito* de Sarah Margaine, réalisés par des étudiants en diplôme d'artiste interprète.



Le service a également réalisé la prise de son et le mixage stéréophonique de la captation du concert Berlioz à la Philharmonie de Paris, concert capté par la société Tangaro et diffusé sur Arte. Une version 5.1 a également été fournie en vue la commercialisation d'un DVD. Il a sonorisé tous les spectacles de danse, concerts de jazz ou d'improvisation générative, concerts d'électroacoustique ou ateliers de composition et les conférences, colloques ou séminaires. Il a également pris en charge tous les besoins en réalisation en informatique musicale des concerts de création, notamment pour les concerts des classes de composition ainsi que le concert de Répertoire Contemporain, concert des élèves en 3^e cycle supérieur du diplôme d'artiste interprète avec des œuvres de Florence Baschet, de Kaija Saariaho, Christophe Havel et les récitals de fin d'année de piano, alto, ondes Martenot et percussion.

14 productions ont été filmées et diffusées en direct sur le web : cours du soir de Sabine Toutain, Raphaël Pidoux, Stéphanie Marie Degand, Florent Boffard, la master classe de Gary Hoffman, les concerts de musique ancienne *Messe de minuit* et *D'une ombre heureuse à l'autre*, le concert de jazz avec Jim Mcneely, le concert de création de l'ensemble intercontemporain, l'opéra *Il mondo della luna*, le concert de la classe de direction d'Alain Altinoglu, le concert de l'orchestre du Conservatoire dirigé par Philipp von Steinaecker, le spectacle des Journées de la danse, la soirée de lancement des éditions Arcana : *La fabrique de l'interprétation*, premier ouvrage dédié à Alain Damiens.

Sur l'ensemble de la saison, le taux de fréquentation du site internet lors des directs est de 18 355 personnes environ. Outre la France, qui représente environ 65 % des internautes, les pays représentés sont les États-Unis, l'Espagne, l'Allemagne, le Danemark, l'Italie, la Corée du Sud, le Royaume-Uni, le Portugal, la Belgique, le Japon, le Canada mais aussi plus ponctuellement l'Autriche, la Pologne, la Suisse, la Russie, le Chili, le Brésil, la Chine, la Grèce, la Tchécoslovaquie, les Pays-Bas, la Tunisie, le Luxembourg, la Suède, la Biélorussie, l'Estonie, Taiwan et l'île Maurice. Pour plusieurs d'entre eux, l'internaute peut choisir d'écouter le son, soit en binaural (pour une écoute immersive au casque), soit en transaural (pour une écoute immersive sur haut-parleur).

Tom Georgel, Volodia van Keulen, Victoire Bunel, Jesus Guilen Noguera et Quentin Guerillot ont enregistré un CD, avec le soutien de la Fondation Meyer. Ces albums seront édités commercialement dans le cadre des éditions du Conservatoire. Afin de promouvoir la sortie de ces albums, le service, en collaboration avec le service des éditions et du numérique a réalisé pour chacun d'entre eux un EPK. Enfin, il a enregistré les albums de Ivan Karizna et Thomas Lefort édités avec le soutien du mécène Patrick Petit aux éditions Mirare et l'album de Aya Kone édité avec le soutien de Madame Jolivet.

UN ESPACE DE RECHERCHE IDENTIFIÉ

La collaboration avec l'École Polytechnique (département de mathématiques appliquées) s'est poursuivie autour du projet, initié par la société Devialet et soutenu par la Fondation de l'audition, l'institut Pasteur et l'INSERM, sur le « Développement d'un dispositif audio personnel multifonctions » pour les malentendants.

La participation au projet Antony, en lien avec l'IRCAM, le CIREC, l'Université Jean Monnet Saint-Etienne, MUSIDANSE, l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis, Art Zoyd Studios - Valenciennes, entre autres, a débuté. Ce projet de plateforme Web collaborative est à destination des organisations culturelles et des créateurs (Centres nationaux de création musicale, les CNSMD de Paris et de Lyon, les universités, les réalisateurs en informatique musicale, les compositeurs, les éditeurs de musique, les ensembles et tous les acteurs de la création musicale impliquant des technologies numériques. Il propose, d'une part, une interface d'édition de métadonnées documentant des œuvres musicales numériques selon un modèle de données dédié et, d'autre part, un système de dépôts numériques pour stocker, versionner et partager les contenus digitaux définissant ces œuvres et leur environnement. Le système permettra ainsi d'améliorer la pérennisation, la recherche et la diffusion du répertoire de la musique utilisant des technologies numériques, tout en simplifiant les modes de partage, de participation et de réutilisation des contenus entre les utilisateurs.

UN STUDIO UNIQUE ET INNOVANT

La création d'un lieu unique et innovant rassemblant en un seul espace les activités de pointe en matière de productions image et son de demain est en cours d'étude. Ce grand studio dédié à la production audio et vidéo, allant de l'enregistrement de musiques à l'image (musique de film, séries, publicité) à la production sonore et musicale pour le jeu vidéo, permettra aussi de réaliser des produits et créations audiovisuels en Ultra Haute Définition, proposant des outils innovants et spécialisés dans l'interactivité, la réalité virtuelle, réalité augmentée, la spatialisation du son. Il sera aussi un laboratoire pour la recherche et le développement en audio 3D et image en Ultra Haute Définition et un lieu de pédagogie, de création, de production et de diffusion pour les départements du Conservatoire (métiers du son, jazz et musiques improvisées, danse, composition, musique à l'image, etc.). L'étude de marché et l'étude technique réalisées par la société PMP, associée à la société Bunker Palace/ Altia, a été finalisée et présentée aux tutelles. La phase d'étude se poursuivra sur l'année 2019-2020.



« Le cursus est tout d'abord très intéressant car chaque année est de plus en plus professionnalisante. Durant les deux premières années, la formation transmet des bases théoriques musicales et techniques très solides, durant les deux suivantes, nous avons davantage de liberté quant à notre spécialisation, la production, le spectacle vivant et la création, et aussi quant à nos projets personnels. Nous rencontrons un très grand nombre de professeurs et intervenants qui nous apportent tous des visions différentes sur le monde du travail qui nous attend. Grâce au large panel de cours dispensés – cela va du cours

de soudure avec Jacques Warnier aux cours d'esthétique et culture musicale avec Jean-François Boukobza –, nous apprenons à être polyvalents tout en gardant un regard (une oreille!) critique, novateur et exigeant. Aussi, des liens très forts existent entre tous les étudiants, même à plusieurs générations d'écart, ce qui facilite nettement l'insertion dans le monde professionnel. Ce qui est moins aisé : il est compliqué de partir plus d'un semestre en programme Erasmus car nous avons des cours trop intéressants les trois premières années et un stage obligatoire au service audiovisuel de deux mois en 4^e année.

Cette année, avec la promotion, nous avons monté une comédie musicale. Nous étions huit, épaulés par un nombre très important de professeurs, et nous avons réalisé tout le travail nécessaire pour que la représentation ait lieu et soit de qualité. Cela allait de la composition des morceaux à la conception technique des systèmes de sonorisation, en passant par l'organisation des répétitions. Cette comédie musicale est un bon exemple pour montrer tout ce que nous permet d'apprendre la formation. ».

Mylène Grau, élève en FSMS, diplôme de 2^e cycle supérieur obtenu en juin 2019

UN ACCOMPAGNEMENT CONTINU À LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

Les étudiants musiciens-ingénieurs du son de la FSMS ont été placés durant leur stage dans des situations professionnelles d'assistants son, ingénieurs du son, directeurs artistique ou conseillers musicaux.

Certains étudiants musiciens ou danseurs ont pu réaliser des trainings vidéo ou audio (environ 90 personnes). Ces enregistrements ou tournages leur ont permis de se présenter à des concours internationaux, intégrer des programmes ERASMUS ou se promouvoir auprès d'agents ou festivals. Les demandes sont très nombreuses. Seuls environ 50 % ont pu être retenues.

Les enregistrements (et leur post-production) des créations des étudiants en classes d'écriture ou de composition et de jazz et musiques improvisées ont été l'occasion de moments de partage, de formation à l'écoute, de sensibilisation aux différentes techniques audiovisuelles.



UNE ÉQUIPE AU SERVICE DES ÉLÈVES ET DES ENSEIGNANTS

L'équipe de service audiovisuel est composée de 11 permanents (ingénieurs du son, réalisateurs vidéos et monteurs, régisseur vidéo, réalisateur en informatique musicale, personnels de maintenance, etc.), à laquelle s'ajoutent ponctuellement des personnels intermittents (cadreurs, directeurs photo, chefs électriciens, sonorisateurs et ingénieurs du son).

Neuf étudiants en 3^e ou 4^e année de la Formation supérieure aux métiers du son ont effectué un stage obligatoire de deux mois dans le service. Lors de ces stages, les étudiants sont intégrés à l'équipe son du service. Le contenu de leur stage est adapté à leur spécialité (prise de son classique ou de jazz, sonorisation, etc.). À cette occasion ils ont tous connu une expérience de directeur artistique lors des enregistrements de disque ou de conseiller musical lors des tournages vidéo (direct internet). Outre leurs qualités professionnelles, ils sont un renfort important du point de vue du potentiel humain pour le service.

Une étudiante en BTS en alternance du Puy-en-Velay est intégrée au service pour une durée de 2 ans. En outre, 5 stagiaires ont été accueillis pour des stages de découverte des métiers de l'audiovisuel (élèves en classe de troisième et de seconde, BTS (Institut International de l'Image et du Son), étudiant inscrit en licence à l'Université de Clermont-Ferrand).

ACCUEILLIR ACCOMPAGNER RENCONTRER

Affaires scolaires

11 agents

42 élèves
accueillis à la résidence
pour mineurs

110
studios & deux-pièces
attribués aux élèves
du Conservatoire

22 ateliers
à la Cité internationale
attribués aux élèves
du Conservatoire

UNE ÉQUIPE AU SERVICE DE LA SCOLARITÉ DES ÉLÈVES

Le service des affaires scolaires assure la mise en œuvre des actions en matière de vie des élèves, des candidatures à l'entrée en formation aux examens de fin d'année, en passant par les questions liées aux inscriptions, aux bourses, à la santé, au logement, à la scolarité générale.

Onze agents (chef de service, secrétariat, gestionnaires administrative et de planning des concours et examens, chargée des affaires internationales, professeurs chargés de l'étude, responsable d'internat, encadrantes de nuit) assurent le développement de la qualité de vie des élèves.

UNE ORGANISATION MINUTIEUSE DES CONCOURS ET EXAMENS

Il revient au service d'assurer le déroulement des concours d'entrée et des examens de fin d'année en tenant à jour le planning des réservations des salles, l'affichage des pièces imposées et leur mise en ligne sur le site internet de l'établissement. Pour l'année 2018-2019, le service des affaires scolaires a assuré la planification de 309 concours et examens et la collecte de 904 œuvres imposées.

UN LIEN ÉTROIT AVEC LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

En 2018-2019, 48 élèves danseurs et deux élèves musiciens ont été scolarisés au lycée Georges Brassens, six élèves danseurs au collège Georges Brassens, un élève danseur en TMD au lycée Lamartine, deux élèves danseurs au lycée professionnel Abbé Grégoire et cinq élèves musiciens au Centre national d'enseignement à distance. Avec le rectorat de Paris, le service assure le recensement des élèves à scolariser, participe à leur affectation dans les établissements et joue un rôle de coordination. Il veille au déroulement d'un double cursus d'études permettant d'allier une pratique artistique intense à l'enseignement général.

UN LIEU D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SUIVI

Au sein même de l'établissement, le service a la responsabilité de 40 élèves internes, leur offrant les meilleures conditions pour étudier sereinement (aide aux devoirs, confort de l'internat, encadrement de nuit, etc.). En outre, les élèves qui rencontrent des difficultés de tous ordres (administratifs, financiers, etc.) peuvent solliciter de l'aide et, en tant que de besoin, rencontrer une assistante sociale.

DES POSSIBILITÉS D'HÉBERGEMENT ADAPTÉES AU PROFIL DES ÉLÈVES

> La résidence pour mineurs a accueilli 42 élèves (pour 56 demandes) dont neuf musiciens et 33 danseurs.

> Les appartements Vilette Ouest et Est (ARPEJ), 110 studios ou deux-pièces meublés situés dans l'enceinte du Conservatoire ou dans le bâtiment « Cité de la Musique ». En 2018-2019, 64 logements ont été octroyés, 71 ont été renouvelés, 65 ont été mis en liste d'attente.

> 22 ateliers à la Cité internationale des arts. En 2018-2019, neuf ateliers ont été octroyés, 13 ont été renouvelés et quatre ont été mis en liste d'attente.

> Les appartements Vilette Nord, réservés prioritairement aux élèves dont la situation est la plus précaire : quatre logements attribués durant l'année scolaire 2018-2019.



ACCUEILLIR ACCOMPAGNER RENCONTRER

Bâtiment & sécurité

Composé d'une équipe de 9 personnes, le service bâtiment et sécurité a compétence en matière de travaux immobiliers et de maintenance des équipements, en matière de sécurité et de sûreté pour les biens et les personnes, ainsi qu'en hygiène et sécurité du travail.

Le bâtiment

L'année 2019 a été marquée par la poursuite de l'opération de réhabilitation des façades revêtues de pierre dont les travaux se termineront fin 2020 et a fait l'objet d'une importante campagne d'aménagements, de réhabilitation d'équipements et de rénovation de locaux.

UNE RÉNOVATION DU BÂTIMENT DE GRANDE AMPLEUR

Les travaux consistant à remplacer les pierres naturelles et les menuiseries extérieures du bâtiment ont démarré en juillet 2018 (montant global de 13 M€).

Des marchés complémentaires ont été passés en 2019 pour faire face aux aléas rencontrés en cours d'exécution (désamiantage, problèmes d'étanchéité et d'enrobage des aciers, modifications de dispositions constructives en lien avec le cabinet de Christian de Portzamparc, etc.) et un marché de maîtrise d'œuvre sera publié en 2020 pour définir la solution technique qui sera retenue pour la rénovation de la Tour d'orgue (travaux prévus à l'été 2021).

Les travaux d'accessibilité se sont poursuivis en 2019, avec notamment l'installation d'un élévateur dans le hall des salles publiques.

LA CRÉATION DE NOUVEAUX ESPACES AU BÉNÉFICE DES JEUNES DANSEURS ET DANSEUSES

Suite à l'étude de faisabilité réalisée en 2018, deux studios de danse ont été aménagés dans le gymnase en juillet et août 2019, d'une superficie de 170 m² pour l'un et de 143 m² pour l'autre. Ces studios ont été mis à la disposition de la Direction des études chorégraphiques dès la rentrée 2019 (montant total de 580 000 €).

UN LIEU DE RESTAURATION EMBELLI

La salle de restauration, d'une superficie de 450 m², a été totalement rénovée à l'été 2019, avec une reprise des sols, des murs et plafonds, de l'éclairage, et de l'acoustique (montant total de 755 000 €). Le mobilier de la salle et le mobilier de distribution ont été remplacés.

DES AMÉLIORATIONS CONSTANTES

La salle de réunion et trois bureaux du service intérieur ont été rénovés à l'été 2019, avec la reprise des sols, des murs, des faux-plafonds, de l'électricité et de l'éclairage (montant total de 50 000 €).

Suite aux rapports de bureaux de contrôle ayant mis en évidence de nombreux problèmes d'usure structurels, les deux élévateurs (un monte pianos et un monte instruments) de la salle Vincent Meyer ont été réhabilités à l'été 2019 (montant total de 300 000 €). Le plateau du monte pianos a été agrandi.

UN ENTRETIEN RÉGULIER DES INSTALLATIONS

Que ce soit en interne (trois agents) ou par des prestataires extérieurs (entreprises installées à demeure sur le site du Conservatoire ou autres prestataires extérieurs sollicités ponctuellement), la maintenance des installations consiste à répondre à toutes les demandes des utilisateurs (personnels et élèves), dans tous les corps de métiers du bâtiment. Elle est sollicitée par l'intermédiaire de la plateforme dématérialisée de demande d'intervention dédiée au service. 991 interventions ont été effectuées en interne en 2019, dont 79 sur la résidence Villette Ouest.

LES OPÉRATIONS À VENIR

Les marchés de maîtrise d'œuvre ont été lancés en 2019 pour les études de conception relatives aux travaux de ventilation des studios et des salles de classe situés sur les façades donnant sur l'avenue Jean Jaurès et aux travaux d'installation d'humidificateurs dans les salles d'instruments anciens (réalisation à l'été 2020).



La sécurité

UNE ATTENTION PERMANENTE À LA SÛRETÉ DES BIENS ET DES USAGERS

Au cours de l'année 2019, le personnel de sécurité incendie et d'assistance à personnes a traité 42 secours à personnes ayant conduit à l'évacuation de 17 agents, enseignants ou élèves par transport médicalisé vers un centre hospitalier. 16 interventions sur alarme feu au Conservatoire (1 intervention feu ne nécessitant pas d'évacuation générale, 15 alarmes intempestives) et 28 interventions sur alarme feu à la résidence Villette Ouest (dont 23 alarmes intempestives) ont été menées.

Trois exercices d'évacuation ont été réalisés dans l'année : un exercice d'évacuation de nuit à la résidence Villette Ouest, et deux exercices d'évacuation générale du Conservatoire.

Six accueils sécurité (consignes générales et Plan Particulier de Mise en Sûreté) ont été réalisés en septembre à l'attention des élèves mineurs internes, des nouveaux élèves et des élèves en mobilité Erasmus.

Enfin, 68 sessions de formations au Plan Particulier de Mise en Sûreté ont été réalisées en interne de janvier à avril, ayant permis de former 150 agents des services et départements, 83 enseignants, 298 élèves et 29 agents prestataires (entreprises à demeure sur le site).

ACCUEILLIR ACCOMPAGNER RENCONTRER

Démocratisation culturelle Éducation artistique Médiation Accueil des publics

Les valeurs de partage et de transmission revendiquées par le Conservatoire l'engage à dispenser une offre de formation variée permettant aux élèves, futurs artistes, interprètes, créateurs ou théoriciens de s'impliquer dans des actions auprès d'une diversité de publics. Il l'engage également à informer précisément son auditoire.

UNE POLITIQUE AFFIRMÉE EN MATIÈRE DE MÉDIATION

La médiation musicale est une discipline imposée dans le parcours de formation de la discipline principale Métiers de la culture musicale et dans le parcours conjoint DNSPM/DE, elle est une discipline complémentaire optionnelle pour tous les élèves musiciens et ingénieurs du son.

Le cursus d'études est constitué d'un tronc de formation commun comprenant des enseignements théoriques et pratiques d'ordre général, d'un volet Atelier, avec des applications sur le terrain, la plupart du temps préparatoires à un concert, et d'un volet Présentation consistant en une présentation orale pendant le temps du concert. Le volet Atelier se décline en trois champs d'application sur le terrain : scolaire, territorial et hospitalier. Le volet Présentation s'applique sur des productions du Conservatoire (orchestre ou opéra) en ce qui concerne les musicologues, et sur tous types de concerts, essentiellement à l'extérieur du Conservatoire de Paris, pour les élèves inscrits en DE.

En 2018-2019, le département Musicologie et analyse a mené un travail de refondation de la discipline imposée Médiation afin d'enrichir le contenu pratique et de supprimer les redondances avec les enseignements dispensés en classe des Métiers de la culture musicale. Un nouveau parcours d'études en a résulté.

La Cité de la Musique-Philharmonie de Paris, partenaire historique de la formation, financée à 50% le tronc commun, les champs d'application scolaire et territorial du volet Atelier et le volet Présentation des musicologues. Le partenariat mis en place l'année précédente avec l'association Musique et Santé pour le volet hospitalier a été poursuivi.

En 2018-2019, pour le volet Atelier en champs scolaire et territorial et volet Présentation des musicologues, les terrains d'applications au Conservatoire :

> concert *Destination Percussion* au Conservatoire de Paris pour le public scolaire,

> concert de la classe de direction d'orchestre au Conservatoire de Paris pour tout public,

> représentation scolaire d'*Il Mondo della Luna* de Joseph Haydn,

Les élèves du volet Atelier en champ hospitalier sont quant à eux intervenus à l'hôpital Trousseau, alternant musique au chevet et mini-concerts dans les lieux d'attente ou de passage.

Le volet Présentation des élèves inscrits en DE laisse à ces derniers une grande autonomie dans le choix des dates, des lieux, des publics et des programmes. Encadrés par un formateur pour préparer leur présentation, ils fournissent une captation audiovisuelle ainsi qu'un document écrit analysant leur démarche avec un regard critique afin d'être évalués. Ces concerts présentés s'adressent à des publics très divers, allant des habitués des salles de concert aux personnes âgées résidant en EHPAD, en passant par les écoliers.



« Avant mon entrée au Conservatoire, puis au cours de mon cursus d'études, j'ai souvent constaté qu'un certain mystère existe autour de la formation en musicologie. Il n'est pas rare que certains élèves de l'établissement n'aient pas connaissance de l'existence même de ces classes. Il est tout aussi régulier de rencontrer des difficultés à présenter en quoi consistent les activités du département. Au moment de terminer mes années d'études, je peux dire que la musicologie au Conservatoire c'est un îlot de réflexivité au cœur d'un bouillonnement magistral d'énergies musicales.

Les disciplines enseignées sont très denses. Cela recouvre une recherche d'érudition dans l'approfondissement continu de la connaissance du répertoire de la musique savante, l'apprentissage érudite d'une technicité plurielle pour décrire ce répertoire de la façon la plus pertinente et complète possible. J'ai dû apprendre à manipuler des outils d'analyse des partitions, des méthodes propres à l'histoire ou à la philosophie pour affiner ma compréhension des œuvres et des pratiques, dans un contexte très favorable à la personnalisation des cours et du suivi qui diffère par exemple de ce que j'ai connu à l'université. Ce travail exigeant prend du temps autant qu'il est efflorescent. La formation m'a invité à interroger ce qui fait le suc de ma passion pour la musique à partir du moment où j'ai dû mettre cette passion en présence d'une diversité de personnes, pour la plupart non-spécialistes voire novices dans leur fréquentation des salles de concerts ou d'opéras, et non plus seulement avec un public très érudit de professeurs, de jurés et d'élèves. Cette invitation est là encore une spécificité du département de musicologie du Conservatoire qui depuis plusieurs années met l'accent sur la formation à la médiation de la musique. Ce qui me guide dorénavant, c'est de promouvoir l'idée d'une musique vécue comme une expérience partagée avec une multiplicité d'acteurs, et sous des formes s'écartant du traditionnel concert, de l'écoute d'une interprétation ou de la lecture analytique d'une partition conformes aux techniques apprises au Conservatoire. J'aimerais réinvestir cette expertise dans l'élaboration de ma propre façon de donner du sens à l'expérience partagée de la musique dans un monde social le moins restreint possible. »

Théophile Bonjour, élève en musicologie, diplôme de 2^e cycle supérieur obtenu en juin 2019

Au total ont été menés :

- > 16 ateliers en établissements scolaires (écoles élémentaires et collèges),
- > 6 ateliers en médiathèques,
- > 33 médiations en concert,
- > 9 demi-journées d'interventions (au chevet, en mini-concert) à l'hôpital.

Par ailleurs, cette année 2019, une participation prototype d'essai à l'École d'hiver internationale de la médiation de la musique (réunissant des institutions d'enseignement de la musique et de la médiation situées au Canada, en France et en Suisse) a été mise en place. Trois élèves de la classe des Métiers de la culture musicale ont obtenu une bourse de déplacement grâce au Fonds pour la mobilité Meyer et se sont rendus au

Québec pour suivre durant une semaine les conférences et ateliers de cette École consacrée aux rapports entre médiation et création. Ils étaient encadrés par Liouba Bouscant, initiatrice du projet, et leur professeur, Lucie Maudot-Kayas.

UNE FORMATION ADAPTÉE À L'INTERVENTION EN MILIEU SCOLAIRE

La formation d'Artiste intervenant en milieu scolaire (AIMS), d'une durée d'un an, est proposée à tous les élèves musiciens et ingénieurs du son ayant obtenu le diplôme conférant le grade de master dans l'année en cours ou l'une des deux années précédentes.

Construite autour d'une résidence d'une année scolaire dans une classe élémentaire ou de collège pour la mise en œuvre d'un projet présenté par les candidats et présélectionné par un jury interne, la formation se déroule en partenariat avec quatre autres écoles supérieures d'art parisiennes (École nationale supérieure des arts décoratifs, École nationale supérieure des beaux-arts, Conservatoire national supérieur d'art dramatique et École nationale supérieure pour les métiers de l'image et du son-Fémis). Elle est soutenue depuis le début par l'Université PSL et les Fondations Edmond de Rothschild. En 2018-2019, ce soutien a été augmenté de façon significative par une subvention du ministère de la culture, permettant à 13 artistes issus des cinq écoles d'art de suivre la formation AIMS.

Pour sa troisième édition, deux élèves titulaires du Conservatoire ont été sélectionnés, la bassoniste Camille Le Mézo et l'ingénieur du son Samuel Débias. Ils ont suivi les différentes étapes du cursus :

> formation initiale commune aux 13 élèves AIMS issus de l'ensemble des écoles supérieures d'art partenaires,

> résidence à l'école Jean Moulin de Villepinte (93) dans une classe de CE1 pour Camille Le Mézo et au collège Jean Perrin de Paris XX^e pour Samuel Débias. Le tutorat a été assuré par Benoît Faucher,

> restitution des projets menés par les élèves lors du vernissage de l'exposition AIMS à l'École nationale supérieure des beaux-arts,

> soutenance des mémoires AIMS au Conservatoire devant un jury constitué de Philippe Brandeis (directeur des études musicales et de la recherche), Benoît Faucher (tuteur AIMS) et Dominique Guégan (conseillère pédagogique départementale en éducation musicale). Camille Le Mézo et Samuel Débias ont obtenu le diplôme AIMS du Conservatoire avec mention très bien à l'unanimité.

Pour l'année 2019-2020, la sélection d'entrée en formation (sélection sur dossier et entretien avec un jury) s'est tenue en juin 2019. Pour la première fois, l'appel à projet incluait les danseurs diplômés de notation chorégraphique : cinq candidats ont été auditionnés (deux musiciens et trois danseurs). Le choix s'est porté sur Maël Bailly, diplômé de composition.

UNE TRANSMISSION ACTIVE EN DIRECTION DES PUBLICS SCOLAIRES

52 classes et deux structures péri-scolaires ou para-scolaires, soit 1055 élèves, de la grande section de maternelle à la classe Terminale, et 134 adultes ont assisté aux quatre représentations Jeune public, à des répétitions ou des cours tout au long de l'année scolaire 2018-2019.

Les répétitions et les observations de cours (musique et danse) sont toujours complétées par des échanges avec les professeurs et les élèves musiciens, danseurs ou ingénieurs du son. Une collaboration menée avec Accentus et une école de Paris XII^e a abouti à l'enregistrement par des élèves du département son de la musique d'un court-métrage interprétée par des enfants.

Les accueils de scolaires ont également pour objet de faire découvrir différentes facettes du Conservatoire, le bâtiment, la médiathèque, les instruments (parc instrumental, atelier pianos, orgue, clavecins), les dispositifs techniques (salle Rémy-Pflimlin).

Dans le cadre des ateliers scolaires organisés pour la formation à la Médiation musicale, 400 élèves d'écoles élémentaires ou de collèges ont pu aborder des œuvres du répertoire sur un mode participatif et créatif.

DES ACTIONS DE SENSIBILISATION À L'ATTENTION DES PUBLICS SPÉCIFIQUES

Un grand nombre des actions menées en direction des scolaires et des publics du champ social sont réalisées dans le cadre du programme de parcours d'éducation artistique et culturelle « Parcourir La Villette », coordonné par l'Association de prévention du site de la Villette (APSV).

Dans le secteur du soin et du handicap, environ 250 personnes, dont 130 enfants, ont été concernées par des actions menées par les élèves du Conservatoire, dans le cadre de leur formation (élèves en cursus de pédagogie ou en Médiation musicale) ou à l'occasion des manifestations publiques du Conservatoire.

Le partenariat avec l'Association Aurore, et plus particulièrement avec les réfugiés, s'est poursuivi en 2018-2019 avec la venue aux concerts de résidents des centres d'hébergement et l'accueil en décembre 2018 dans le hall des salles publiques d'une exposition de portraits de résidents du centre d'hébergement d'urgence du Pré-Saint-Gervais.

Cinq accueils dans des cours ou des répétitions ont été organisés pour des travailleurs sociaux ainsi que pour des personnes en apprentissage du français dans des centres sociaux.

Le département de pédagogie, très impliqué dans les actions en direction de publics spécifiques, a poursuivi les projets et partenariats permettant aux élèves de développer leurs compétences pédagogiques dans des contextes sociaux complexes.

Dans le cadre du partenariat avec la Fondation Nationale Batuta, dispositif musical colombien à vocation sociale qui touche 45000 enfants et jeunes répartis sur 163 centres sur tout le territoire colombien, deux élèves en formation au CA de professeur de musique sont partis en Colombie pendant trois semaines pour réaliser leur projet pédagogique. Celui-ci s'est déroulé dans le centre musical Batuta d'Ipiales, ville andine très défavorisée proche de l'Équateur. Un projet avec le Centre d'activités de jour du centre Suzanne Aussaguel (association accueillant des personnes en situation de handicap mental dans le XIX^e arrondissement de Paris) a conduit à des ateliers proposés par des élèves en formation à l'enseignement. Enfin, les échanges avec le dispositif à vocation sociale Démon se sont intensifiés. Une quinzaine d'élèves et anciens élèves de la formation au CA de professeur de musique ont ainsi été formateurs au sein des ateliers Démon en 2018-2019.

UN SOIN APPORTÉ À L'ACCUEIL DE NOTRE AUDITOIRE

Le service chargé de la communication gère les campagnes d'invitations et les réservations pour les concerts et spectacles, l'organisation de l'accueil avec les hôtes et hôtesse proposés par l'AVEJ pour les manifestations publiques et l'accueil des personnalités et de la presse pour certaines manifestations.

Le service renseigne quotidiennement le public sur tous les événements et activités du Conservatoire. Il répond à la demande fréquente de visites guidées de l'établissement. Les affiches sont devenues régulières et rappellent les activités de concerts, spectacles, conférences et master-classes.

Pour chaque concert ou spectacle donné au Conservatoire, un programme est mis à la disposition du public. Pour ce faire, le service rassemble l'essentiel des contenus et les éléments d'informations complémentaires et assure la supervision de la mise en page et de la reprographie, jusqu'à la mise en place du programme à l'accueil pour diffusion au public.

En 2018-2019, plus de 30000 personnes ont assisté aux manifestations proposées par le Conservatoire sur le site de la Villette.



ACCUEILLIR ACCOMPAGNER RENCONTRER

Le service de la communication, des relations publiques et du mécénat

Chargé de concevoir, produire et de coordonner l'ensemble des actions de communication vers le public, les médias, les différents partenaires ainsi que les personnels et les élèves de l'établissement, le service de la communication, des relations publiques et du mécénat a pour vocation de rendre publique et d'expliquer l'action du Conservatoire. Faire connaître ses missions et valoriser ses activités d'enseignement fondent l'activité du service qui est garant de l'image de marque du Conservatoire.

Six grands domaines organisent les projets :

- > la communication externe, relations presse, campagnes de communication publique, relations publiques et événementiel, salons, etc.,
- > la communication institutionnelle, auprès de la tutelle, des médias et des partenaires de l'école,
- > la communication interne, auprès de toutes les populations du Conservatoire,
- > la communication *on-line*, les actions liées au multimédia et site Internet, e-news et réseaux sociaux,
- > les réservations et l'accueil du public, pour les concerts, les spectacles et les visites guidées,
- > le mécénat, le parrainage, la taxe d'apprentissage, les privatisations d'espaces.

Le service est composé de neuf personnes : outre le chef de service, une chargée du support administratif et des visites, deux chargées du graphisme (sont une à temps partiel), une chargée du site Internet et des réseaux sociaux, une chargée des réservations, de la billetterie, de l'accueil du public et du fichier des contacts, enfin une équipe de trois personnes chargées du mécénat.

L’AFFIRMATION DE L’IDENTITÉ DU CONSERVATOIRE

Cette année, tant en interne que sur la scène publique, les actions menées par le service se sont faites prioritairement au bénéfice de la communication institutionnelle. Elles ont eu pour but de préciser l'identité unique de l'institution, de développer son image, de défendre sa réputation et de déployer ses stratégies relationnelles auprès de l'ensemble de ses réseaux. La communication a accompagné les différentes activités développées par les services et départements du Conservatoire par l'élaboration et la création de documents et de produits éditoriaux, leur diffusion et leur médiatisation.

UNE VISIBILITÉ RENFORCÉE

Une attention particulière a été apportée à maintenir l'identité visuelle spécifique aux documents édités par le Conservatoire, notamment à partir des photos réalisées par le photographe Ferrante Ferranti. Cette commande a confirmé la politique exigeante du Conservatoire en matière d'image. En outre, cette production iconographique a permis d'alimenter de manière cohérente l'ensemble des supports de communication du Conservatoire, dont le site Internet en pleine refonte.

Les principaux supports développés sont la brochure de programmation annuelle, les affiches et les programmes de concert, l'annuaire des services, le guide des études, le guide des disciplines et des enseignants, le guide de l'élève, un guide pour présenter la Formation supérieure aux métiers du son, le rapport d'activité. D'autres ont été réalisés pour soutenir certaines manifestations ou activités du Conservatoire, tels les « Récitals et prix publics », les pochettes de CD et DVD destinées au service des éditions et du numérique ou le soutien apporté à l'opération de vente d'instruments. Parmi les actions marquantes en 2018-2019, il faut citer l'accent mis autour de l'information sur l'offre pédagogique du 3^e cycle supérieur à destination des interprètes.

Le programme de saison, destiné aux différents publics, élèves et futurs élèves, professionnels et institutionnels, permet de faire la promotion des événements de la saison. En 2018-2019, il a été imprimé à 15000 exemplaires et diffusé par routeur à 10000 abonnés et mis à disposition des publics au fil de l'année, sur les événements où participe le Conservatoire (concerts, spectacles, salons, etc.).



UNE COMMUNICATION ON-LINE PERFORMANTE

Le service de la communication a assumé la responsabilité éditoriale du site Internet et de la newsletter mensuelle sur l'actualité du Conservatoire. Sur les réseaux sociaux, le Conservatoire de Paris a continué à afficher son actualité : la page Facebook a atteint une communauté d'environ 28000 personnes et le compte Twitter a permis des échanges dynamiques sur l'actualité et les projets du Conservatoire avec plus de 11000 membres.

UNE PRÉSENCE ACCRUE DANS LES MÉDIAS

Le Conservatoire envoie tous les mois des communiqués de presse en rappel de ses activités et multiplie les contacts directs avec les journalistes qui suivent l'actualité musicale, chorégraphique, culturelle et l'enseignement supérieur. Cette communication s'articule, d'une part, autour d'une promotion renforcée pour les « temps forts », tel celui de la production de l'opéra annuel, de l'actualité et d'autre part d'un suivi de promotion régulière pour les changements liés à la vie scolaire. Le service a traité également toutes les demandes spontanées de journalistes, l'enjeu étant de pérenniser les liens tissés avec les journalistes susceptibles d'atteindre le grand public. Il a par ailleurs assuré la diffusion des CD du nouveau label du Conservatoire auprès de la presse et des professionnels.

Le service de la communication a continué à réaliser des annonces publicitaires afin de renforcer l'information sur l'ensemble des activités développées par l'institution ou le recrutement de professeurs.

UNE COMMUNICATION EN INTERNE LISIBLE ET ACCUEILLANTE

Le service anime et coordonne le projet de refonte de la signalétique d'information et d'orientation qui verra le jour au printemps 2020. Il a également préparé l'édition d'une lettre d'information du Conservatoire dont le but est de faire écho à la vie de l'établissement. Il a entrepris d'informer l'ensemble du personnel, des enseignants et des élèves des temps forts de l'actualité de l'institution, en animant notamment un réseau d'affichage dynamique sur écrans au sein de l'école.

Des réceptions ont été organisées, à l'occasion de la cérémonie des vœux, des départs à la retraite des professeurs, des agents, d'une soirée de première pour l'opéra et de la rencontre de fin de saison de l'OLC. Des petits cocktails et collations ont agrémenté les Journées doctorantes, les réunions de pédagogie. Pour terminer, des petits déjeuners ont ouvert les Journées d'orientation et de la profession.

S'INSCRIRE DANS NOTRE TERRITOIRE, ET AUX NIVEAUX NATIONAL ET INTERNATIONAL

Les actions au niveau local Site de La Villette

DES LIENS ÉTROITS AVEC LA PHILHARMONIE DE PARIS-CITÉ DE LA MUSIQUE

Bénéficiant d'une localisation sur le site de La Villette, le Conservatoire a tissé des liens avec les acteurs de ce lieu, en particulier un partenariat s'est instauré avec la Philharmonie de Paris-Cité de la Musique.

En 2018-2019, cette institution a accueilli plusieurs représentations, les élèves ont ainsi profité d'un environnement de très haute qualité. On peut notamment citer :

> production du *Grand macabre* de György Ligeti en partenariat avec l'Ensemble Intercontemporain,

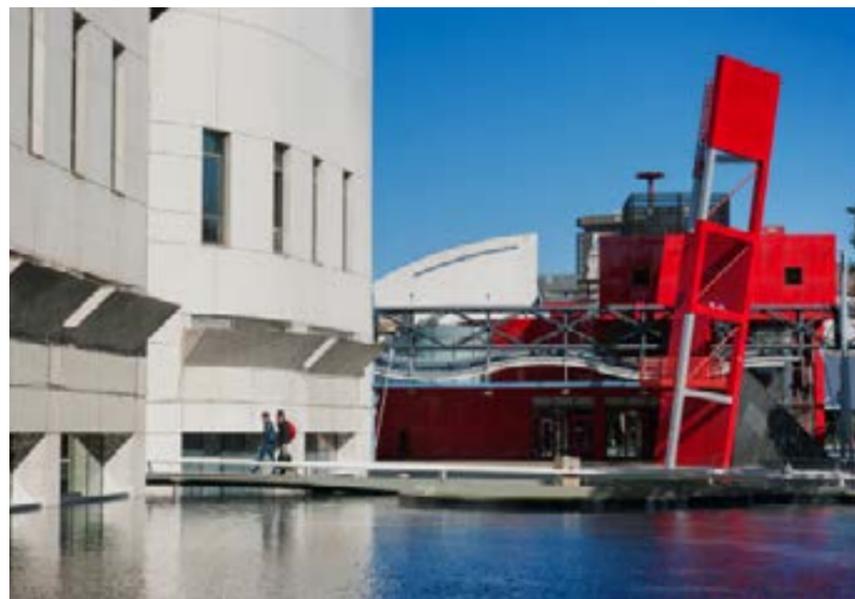
> quintet d'élèves du département Jazz et musiques improvisées dans le cadre du Festival Jazz à la Villette.

Le Conservatoire de Paris et la Philharmonie de Paris-Cité de la Musique partagent des ressources. En 2018-2019, à titre d'exemple :

> les élèves du département Métiers du son ont réalisé des films lors des campagnes d'enregistrement des instruments du Musée de la musique. Ils ont aussi réalisé des enregistrements et des films autour de différentes productions et concerts (notamment cette année un concert promenade au sein du musée),

> une coproduction Philharmonie de Paris - Conservatoire a permis la réalisation de l'opéra *Il mondo della luna* de Haydn,

> la formation aux « Aspects pratiques du métier » a été dispensée en lien avec le département Pédagogie de la Philharmonie de Paris.



UNE IMPLICATION DANS LES PROJETS DE L'EPPGHV

Qu'il s'agisse des actions menées en faveur des scolaires et des publics du champ social ou encore d'aspects financiers (mutualisation de marchés), l'EPPGHV (Établissement public du parc et de la grande halle de la Villette) demeure un partenaire privilégié, en particulier pour l'éducation artistique le programme « Parcourir La Villette ».

UN PARTENARIAT RENFORCÉ AVEC LA MAIRIE DE PARIS

Le Conservatoire accueille des élèves du XIX^e arrondissement qui rencontrent des difficultés dans leur recherche de stage. En 2019, 7 conventions de stage ont été signées. Il s'engage également dans la démarche d'accueil en stage de collégiens de classe de troisième des quartiers prioritaires de la ville (REP +). L'objectif de ce stage est de proposer une première immersion dans un milieu professionnel et de pouvoir observer le fonctionnement d'une institution. Deux stagiaires ont été accueillis dans les services et départements.

Les actions aux niveaux régional et national

Le Conservatoire soutient une politique qui valorise la formation en musique et en danse et renforce l'inscription des élèves dans les milieux professionnels, dans le cadre de partenariats pérennes tissés avec des établissements d'enseignement supérieur ou des institutions de création et de diffusion.

DES PARTENARIATS PÉRENNES CONFORTÉS

Outre les liens forts existant en matière de doctorat, au niveau licence, l'établissement a continué ses travaux partagés avec Sorbonne Université et l'Université Paris 8, ces travaux permettent aux élèves du Conservatoire d'obtenir une licence concomitamment avec le diplôme de 1^{er} cycle (diplôme national supérieur professionnel de musicien ou de danseur), au sein d'un parcours réservé, respectivement les licences Musique et musicologie ou Arts du spectacle-Parcours danse. En outre, au niveau master, des mutualisations d'enseignements ont été réalisées : en esthétique musicale (Christian Accaoui) et en musique du moyen-âge (Raphaël Picazos).

Le département Métiers du son a poursuivi sa collaboration avec l'IRCAM (Institut de recherche et de coordination acoustique/musique), les échanges ont été fructueux, sous diverses formes (direction de mémoire, lien avec des chercheurs intervenant dans la formation, test des développements récents en interaction avec les élèves). Avec Radio France, une collaboration pédagogique a permis à des professionnels de la radio de dispenser des modules d'enseignements au sein de la formation supérieure aux métiers du son. Des élèves ont été accueillis en stage à Radio France (du stage d'observation en 1^{er} année au stage professionnel en 3^e ou 4^e année).

Pour le département Jazz et musiques improvisées, l'accord établi entre le Conservatoire et la Gare, salle de musiques actuelles dans le XIX^e arrondissement de Paris, a continué, avec des « jam sessions » organisées par des élèves du département.

Le service Médiathèque et archives a renforcé ses liens avec le réseau des bibliothèques musicales ainsi qu'avec celui des archives et centres de documentation (SCD Sorbonne-Université, Centre de documentation de la musique contemporaine, Médiathèque de la Cité de la musique). La collaboration avec la Bibliothèque nationale de France s'est encore intensifiée : participation au groupe d'experts qui rédige le code RDA-Fr (Ressources description access) et

échanges avec le service des métadonnées autour de l'expertise acquise en matière de modélisation d'un catalogue FRBR.

Pour le département Musicologie et analyse, de nombreux partenariats avec des institutions parisiennes, provinciales ou étrangères permettent d'offrir aux élèves du département une mise en situation professionnelle expérimentant certains des futurs métiers de la musicologie. Il faut souligner en 2018-2019 un partenariat en matière de diffusion audiovisuelle avec Via GrandParis associé à HélioX Films dans le cadre de leur programme hebdomadaire d'une durée approximative de 20 à 40 minutes, provisoirement intitulé « ViaClassique » construit autour de deux séquences intitulées *L'œuvre* et *L'interview*. Des étudiants ou anciens étudiants de la classe des Métiers de la culture musicale ont participé à la réalisation des interviews. Chaque étudiant a été amené à présenter plusieurs œuvres tout au long de l'année.

Le département Écriture, composition et direction d'orchestre a veillé à la consolidation des collaborations extérieures : l'Ensemble intercontemporain, la Musique des Gardiens de la Paix, l'Ircam sont désormais des partenaires réguliers. Des liens se sont également noués avec l'Orchestre de Picardie et la ville de Valenciennes. Cette année encore, compositeurs, élèves en écriture, chefs d'orchestre et orchestrateurs ont bénéficié de ces soutiens, condition essentielle de leur professionnalisation.

Le département Pédagogie a établi des conventions avec 25 conservatoires du territoire national, pour l'accueil de 65 stages pratiques d'élèves en formation au diplôme d'État de professeur de musique ou au certificat d'aptitude (CA) aux fonctions de professeur de musique. Il a poursuivi sa collaboration avec le musée du Louvre (33 interventions de 21 élèves de la formation au CA de professeur dans le cadre des soirées « les jeunes ont la parole »).

De manière générale, parmi les partenaires les plus significatifs et avec lesquels le Conservatoire (service Production et apprentissage de la scène) a noué des liens durables concrétisés par des concerts en 2018-2019, on peut citer le Château de Fontainebleau, les communes de Noisy-le-Sec et Tremblay-en-France, l'Église protestante allemande, le Musée de l'Armée, la Musique Sacrée à Notre-Dame de Paris, la Cité de la Musique et de la Danse de Soissons, la Fondation Vuitton, le Théâtre 71. Il faut souligner deux nouveaux partenaires en 2018-2019 : Le Grand Palais et La Criée (Marseille).

S'INSCRIRE DANS NOTRE TERRITOIRE, ET AUX NIVEAUX NATIONAL ET INTERNATIONAL

L'action internationale

UNE DIVERSITÉ DE PROPOSITIONS

L'expertise artistique, l'offre de formation supérieure en musique et en danse se déploient dans le monde entier, appelant le partage des compétences et la mobilité des acteurs. Pour répondre à ces défis, le Conservatoire développe des partenariats sur tous les continents. Ils prolongent la formation des élèves, intègrent ceux-ci aux réseaux de l'emploi et assurent le rayonnement de l'établissement.

Fondée sur ces enjeux, l'action internationale comprend quatre dispositifs :

- > la mobilité des élèves, enseignants et agents,
- > les partenariats de formation,
- > les partenariats de production,
- > les actions extérieures.

Leur mise en œuvre est coordonnée par le responsable des affaires extérieures et des relations internationales, en collaboration avec les départements pédagogiques et les services administratifs.

LA MOBILITÉ DES ÉLÈVES, ENSEIGNANTS ET AGENTS

*Des orientations en faveur
du rayonnement de l'établissement*

Grâce à la mobilité internationale, élèves, enseignants et agents acquièrent des compétences spécifiques dans près de 80 établissements partenaires à travers le monde. Ils partagent également celles qui font l'identité du Conservatoire, participant à son rayonnement. Les séjours offrent des perspectives nouvelles sur les pratiques et les rapports entre acteurs. Souvent, ils ouvrent aux étudiants le marché de l'emploi sur d'autres territoires.

Le Conservatoire reçoit en très grand nombre les candidatures à la mobilité entrante, ce qui atteste de son attractivité. Par les récits qu'ils font de leurs séjours, les participants accueillis entretiennent l'image de l'institution à l'étranger.

Au-delà des projets individuels, courts ou longs, les échanges contribuent au rapprochement avec les institutions partenaires ; ils peuvent s'inscrire dans des activités impliquant l'ensemble d'une classe ou d'un département pédagogique.

Depuis le 1^{er} septembre 2019, le responsable des affaires extérieures et des relations internationales assure par intérim l'organisation des mobilités, suivies auparavant par le service des affaires scolaires.

UNE MOBILITÉ ENTRANTE ET SORTANTE OFFERTE À TOUS

25 élèves sont partis à l'étranger pour un semestre ou une année d'études, dont :

- > 17 pour le département des disciplines instrumentales classiques et contemporaines (68 %)
- > 3 pour le département jazz et musiques improvisées (12 %)
- > 2 pour le département des disciplines vocales (8 %)
- > 2 pour le département de formation supérieure aux métiers du son (8 %)
- > 1 pour le département de musicologie et d'analyse (4 %)

39 élèves ont été accueillis pour des périodes comparables, dont :

- > 19 dans le département des disciplines instrumentales classiques et contemporaines (49 %)
- > 12 dans le département jazz et musiques improvisées (31 %),
- > 3 dans le département des disciplines vocales (7,5 %),
- > 3 dans le département composition, écriture et direction d'orchestre (7,5 %),
- > 2 dans le département de musique ancienne (5 %).

Huit professeurs du Conservatoire ont réalisé une mobilité d'enseignement ou de formation à l'étranger et dix professeurs et agents étrangers ont effectué une mobilité d'enseignement ou de formation au Conservatoire.

Un réseau d'échanges dense

Pour l'essentiel, les mobilités d'élèves s'effectuent dans des pays européens (22 projets sur 25, soit 88 %). Le soutien financier et la fluidité du dispositif Erasmus+ expliquent ce constat récurrent. L'Allemagne reste la première destination des étudiants (13 mobilités, 52 %), loin devant le Royaume-Uni (5, soit 20 %), l'Autriche (2, soit 8 %) et la Finlande (idem). Si les élèves recherchent l'excellence pédagogique, d'autres facteurs guident également leur choix.

Le marché du travail allemand attire par l'abondance et la qualité des perspectives. La mobilité permet la constitution d'un réseau professionnel et l'accès aux dispositifs d'insertion (académies d'orchestre et d'opéra notamment). Elle rend également éligible aux concours de recrutement, en particulier auprès des formations symphoniques. Certains élèves privilégient les échanges avec le Royaume-Uni pour étudier dans les institutions britanniques sans en payer les frais d'inscription prohibitifs. Les établissements scandinaves, aux premiers rangs desquels l'Académie Sibelius (Helsinki), attirent quant à eux par la liberté donnée à l'élève et la moindre verticalité des rapports avec les enseignants. Les mobilités hors de l'Union européenne (3 sur 25, soit 12 %) ont concerné des élèves en formation supérieure aux métiers du son (University of Southern California), jazz (Université de Campinas - Unicamp, Brésil) et chant (Université de Montréal).

Les élèves accueillis proviennent majoritairement d'institutions allemandes (46 %) et autrichiennes (23 %). Les établissements néerlandais (8 %), espagnols (5 %), britanniques, italiens, suisses, belges, suédois et estoniens (3 % respectivement) sont également représentés.

Des soutiens financiers en augmentation

Le programme Erasmus+ encadre et finance l'essentiel des mobilités sortantes (22 élèves sur 25, ainsi que tous les enseignants). En 2019, le Conservatoire a obtenu de l'agence nationale une subvention record de 72382 € (contre 58515 € en 2018 et 45533 € en 2017). Cette hausse considérable du budget alloué (+24 %) traduit l'implication croissante des étudiants, professeurs et agents dans la mobilité européenne.

Par ailleurs, les élèves qui réalisent une mobilité hors de l'Union Européenne peuvent bénéficier de bourses financées par la Fondation Meyer. Celles-ci sont également attribuées sur critères sociaux, en complément des bourses Erasmus+.



LES PARTENARIATS DE FORMATION

Des parcours diplômants reconnus

Un engagement soutenu auprès des partenaires étrangers permet d'offrir aux élèves des formations suivies dans un vaste réseau d'enseignement, dont deux sont désormais sanctionnées par un diplôme de grade master.

Ainsi, l'année 2019 a vu la première promotion d'ECMAster, 2^e cycle supérieur de musique de chambre en partenariat avec six écoles européennes (Vienne, La Haye, Oslo, Manchester, Fiesole, Vilnius). Admis en septembre, le Trio Aralia réalisera le second semestre de ce parcours à l'Université MDW de Vienne, puis le troisième au Conservatoire Royal de la Haye. Un ensemble viennois, le Chaos Quartet, viendra en échange à Paris en septembre 2020. Ce nouveau parcours d'études s'inscrit dans le développement d'ECMA, l'Académie européenne de musique de chambre, qui organise chaque année huit sessions d'enseignement dans différents pays ainsi que plusieurs collaborations avec des festivals et salles de concert. Grâce aux aides de la Fondation Meyer, 15 élèves de quatre ensembles ont pu réaliser 30 séjours à l'étranger pour suivre ces événements. Leur participation a entraîné des engagements en concert au Wigmore Hall de Londres (Trio Hélios, Quatuor Métamorphoses) ainsi qu'à Prades, Gand, Budapest, Cardiff et La Haye. Le Conservatoire, qui accueille une session ECMA durant les années paires, en prévoit une à l'automne 2020.

Autre parcours diplômant, EUJAM (European Jazz Master) concerne également le 2^e cycle supérieur. Le Conservatoire a accueilli en 2019 quatre élèves des institutions partenaires (Berlin, Copenhague, Amsterdam, Trondheim).

L'établissement participe en outre au programme METRIC pour la formation à l'improvisation. Le financement d'Erasmus+ ayant pris fin en 2018, l'année 2019 a vu la refondation du réseau autour des quatorze partenaires originels, en vue de nouveaux projets de formation, à commencer par un sommet à Tallinn en janvier 2020.

Des projets pédagogiques convaincants

Le département de pédagogie réalise hors de France certains travaux inscrits dans le parcours d'études. Des séjours de trois semaines encadrés par un professeur ont vu des groupes de deux ou trois élèves mettre en pratique leur enseignement dans des contextes culturels variés : travail de création avec des enfants et adolescents dans un centre musico-social du projet Batuta en Colombie, pratique de l'improvisation générative pour des étudiants en musique à l'Université de Bogota ou encore approche créative de l'interprétation pour ceux de l'Université de Guayaquil (Équateur). Des bourses privées de la Fondation Société Générale ont soutenu les voyages.

Le département de formation supérieure aux métiers du son s'appuie également sur l'activité internationale pour assurer la spécialisation technique et artistique des élèves. Huit d'entre eux, soit toute la promotion de 3^e année, ont participé en tant qu'auditeurs au congrès annuel de l'Audio Engineering Society à Berlin. Le Conservatoire a accueilli en outre douze étudiants et deux professeurs de l'Université Belmont (Nashville, Tennessee), pour une classe commune sur l'enregistrement et la sonorisation, en partenariat avec la firme Nexx.



LES PARTENARIATS DE PRODUCTION

Un apprentissage de la scène probant

Dans le cadre de la formation à la scène, le Conservatoire s'associe à ses partenaires internationaux pour mettre les élèves en situation de production. Ceux-ci, au contact d'étudiants ou de professionnels extérieurs, se familiarisent ainsi avec d'autres cultures de travail, de création et d'interprétation.

La pratique orchestrale bénéficie particulièrement des partenariats. En avril, quatorze élèves sont partis au Brésil pour une semaine de répétitions et de concerts avec l'Orchestre des jeunes de l'État de São Paulo, sous la direction de Bruno Mantovani. Cette collaboration avec la Fondation Santa Marcelina Cultura s'est concrétisée aussi bien à la prestigieuse Sala São Paulo que dans les *guris*, centres socio-culturels des quartiers défavorisés. Le projet a reçu le soutien financier de l'Institut français.

Une autre session symphonique internationale s'est tenue en octobre, impliquant l'Orchestre du Conservatoire et celui du Royal College of Music dans des concerts à Paris et Londres, sous la direction de Philippe Bernold.

En octobre également, le Conservatoire était l'invité d'honneur au Festival international de percussions du Conservatoire de Shanghai (IPEA). Trois élèves de Gilles Durot ont assuré le concert d'ouverture aux côtés d'étudiants chinois, avant de remporter des prix en concours lors des journées suivantes.

Fortement impliqué dans l'action internationale, le département Jazz et musiques improvisées prend part notamment au projet GAIA (*Global Association for the Interconnective Arts*), qui présente un quintette formé par cinq écoles (Paris, Sienne, Amsterdam, Boston, New York) lors de tournées, cette année à Amsterdam (en mars) et Sienne (en juillet). Deux élèves ont participé en outre au sommet annuel de l'IASJ (*International Association of Schools of Jazz*) qui se tenait en juillet à Zagreb.



LES ACTIONS EXTÉRIEURES

Une professionnalisation renforcée

Par-delà les projets conçus à son initiative avec d'autres établissements d'enseignement supérieur, le Conservatoire propose aux élèves de se produire au sein de programmations professionnelles ou de rejoindre des dispositifs d'insertion, à l'invitation d'organismes extérieurs.

Les étudiants du DAI contemporain sont particulièrement sollicités, ils ont pris part aux festivals New Music Dublin (mars), Fringe (juillet, à Torroella de Mongri, Espagne) et Traiettorie (novembre, à Parme).

Le partenariat avec la *French-American Piano Society* a de nouveau permis à un élève pianiste de réaliser son premier récital à New York et de participer au concours de l'*International Keyboard Institute & Festival*.

L'Institut français de Valence (Espagne) invite également des étudiants pianistes. Trois d'entre eux, ainsi qu'une élève guitariste, se sont vu proposer deux récitals. L'Académie de Santander organise dans l'établissement ses auditions, qui ont vu admettre cinq participants. En Italie, la Casa Menotti de Spoleto a invité deux ensembles chambristes à son festival de juillet.

Au Japon, le Festival des étudiants de Kyoto a invité un trio du Conservatoire, tandis qu'un élève organiste effectuait une année de résidence au Sapporo Concert Hall. Une convention a été signée avec l'Institut français de Kyoto, qui invite chaque année des professeurs de l'établissement à son académie de musique française, afin de rendre visible la présence du Conservatoire au Japon.

Enfin, une rencontre a réuni en décembre les élèves du département de musique ancienne et des programmeurs du REMA (Réseau européen de la musique ancienne) pour une table ronde et des rendez-vous individuels de conseil sur les démarches de diffusion.

ASSURER UN FONCTION- NEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DURABLE

Le Conservatoire et ses agents

443

agents au Conservatoire

385

enseignants et périscolaires

180

agents administratifs,
scientifiques et techniques

19

recrutements dont 4 professeurs

Le service des ressources humaines et du dialogue social accompagne l'ensemble des agents du Conservatoire sur les sujets touchant leur carrière.

Il conseille les services et départements dans la gestion et le suivi des effectifs en veillant à mettre en œuvre une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Pour accomplir ses missions, il comprend, sous l'autorité du chef de service et de son adjointe, un bureau des personnels enseignants, un bureau des personnels administratifs techniques et scientifiques, un bureau des traitements, un référent formation et un référent pour les frais de mission.

Le service veille en outre à l'adéquation des effectifs et de la masse salariale avec les plafonds d'emploi et le budget présenté en conseil d'administration.

UNE STABILISATION DES EFFECTIFS

Pour l'année 2019, le nombre d'agents autorisé en loi de finances (en équivalent temps plein travaillé) est de 443. Ce chiffre est identique à celui de 2018. Les effectifs en personnes physiques au 31 décembre 2019 sont les suivants : 385 enseignants et périscolaires et 180 agents administratifs scientifiques et techniques

Dans les mouvements de personnels enseignants, on dénombre 19 recrutements dont quatre postes de professeurs dans les disciplines suivantes : chant, contrepoint, danse classique, art et culture générale.

Pour chaque recrutement, un jury constitué d'experts du Conservatoire, d'un représentant du ministère de la Culture et de personnalités qualifiées extérieures, a été chargé de présélectionner les dossiers des candidats admis à concourir pour une épreuve d'admission. Tous ont été présélectionnés et sélectionnés selon des critères communs à l'ensemble des jurys, dans le respect du principe de non-discrimination. À l'occasion de ces 4 recrutements, 94 candidatures ont été reçues.

Les autres recrutements ont concerné :

1/ les recrutements de professeurs associés, d'assistants et d'accompagnateurs pour faire suite, soit à des fins de contrats (retraites, démissions, etc.), soit à des congés temporaires (congés sans rémunération pour convenance personnelle). 11 enseignants ont fait valoir leurs droits à la retraite en 2018 et une dizaine d'enseignants ont demandé un congé sans rémunération pour convenance personnelle.

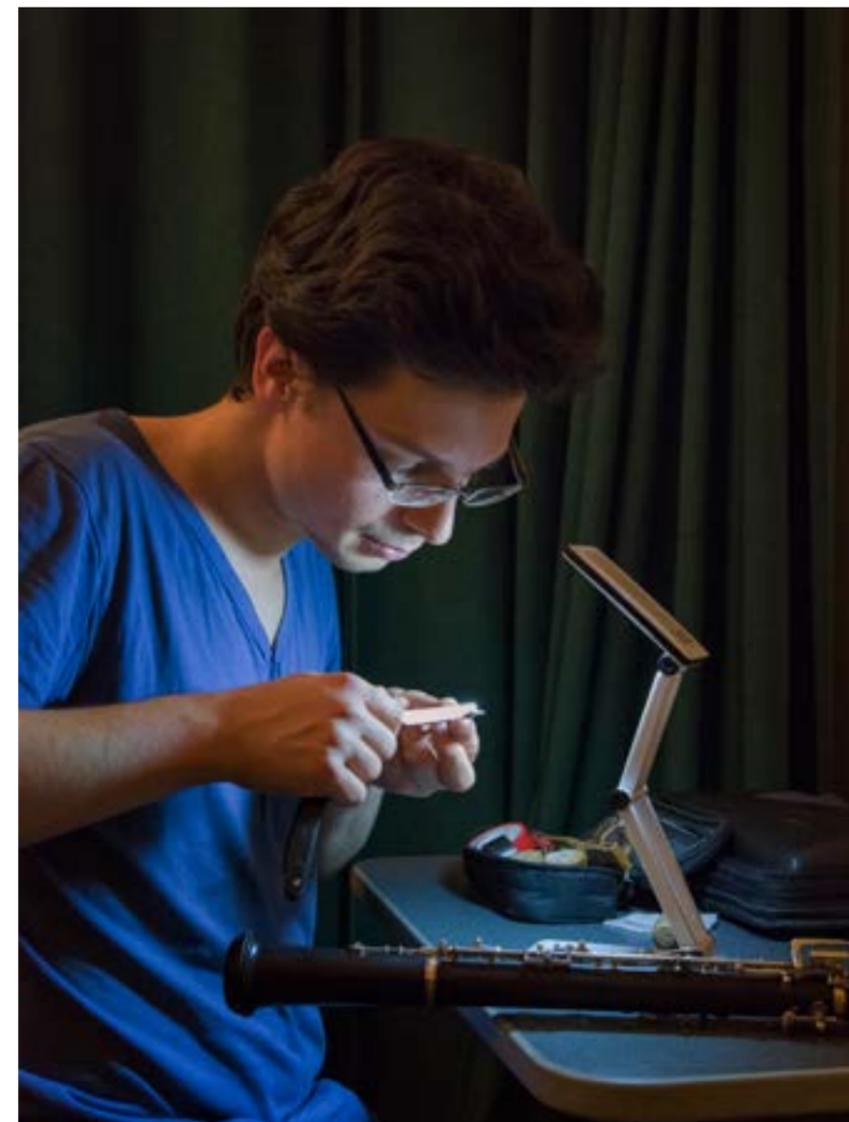
2/ les recrutements de professeurs par intérim. En 2019, huit enseignants ont fait valoir leurs droits à la retraite et une dizaine d'enseignants ont demandé un congé sans rémunération pour convenance personnelle.

Pour les personnels administratifs, scientifiques et techniques, on comptabilise 11 entrées suite à des mouvements de personnels ou des départs en retraite.

UN DIALOGUE SOCIAL SOUTENU ET UN NOUVEAU CADRE DE GESTION

Un dialogue social dense a été maintenu tout au long de l'année 2019, avec l'organisation de trois CHSCT, deux comités techniques et neuf réunions de travail.

Deux cadres de gestion s'appliquaient jusqu'à présent au Conservatoire pour les personnels contractuels selon que l'agent était rémunéré par le ministère ou le Conservatoire. Un travail a été engagé avec les représentants du personnel pour proposer un cadre commun à l'ensemble des personnels contractuels administratifs, techniques et scientifiques. Ce cadre de gestion a été réalisé en référence à la circulaire n° 2009/012 du 23 juin 2009 relative à la gestion et à la rémunération des agents non titulaires du ministère de la culture qui s'applique déjà aux personnels contractuels rémunérés par le ministère. Il a été validé au conseil d'administration du 4 décembre 2019 et entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2020.



L'IMPORTANCE DES CHARTES ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIQUE

L'obtention des labels diversité et égalité délivrés par l'AFNOR s'est traduite par l'élaboration d'une charte éthique pour l'égalité entre les femmes et les hommes et d'une charte déontologique relative aux pratiques pédagogiques des enseignants.

Ces chartes ont fait l'objet d'échanges et de débats dans les instances représentatives et ont été adoptées en conseil d'administration.

Le règlement intérieur de l'établissement a été mis à jour pour intégrer les évolutions réglementaires en la matière.

En matière de ressources humaines, des actions de formation et de sensibilisation ont été conduites pour accompagner cette démarche :

- > sensibilisation au handicap : journées d'information sur le handicap avec l'association des paralysés de France, messages d'information pour sensibiliser à la nécessité de déclarer son handicap,
- > sensibilisation aux discriminations liées au sexe : rencontre-débat avec les élèves et les enseignants animée par le Checkpoint Paris et l'association SOS Homophobie le 28 mai 2019,
- > production d'un rapport annuel de situation comparée.

L'ATTENTION PORTÉE AUX CONDITIONS DE TRAVAIL

En matière d'hygiène et sécurité, les efforts ont porté notamment sur :

- > la création d'un comité de pilotage chargé de proposer un plan d'action pour lutter contre les risques psychosociaux,
- > la mise en place d'une fiche de signalement pour prévenir le harcèlement,
- > la mise à jour du document unique de prévention des risques professionnels,
- > l'adoption d'un plan de prévention annuel,
- > la poursuite des formations relatives à l'hygiène et à la sécurité notamment, sauveur secouriste du travail, manipulation des extincteurs, habilitation électrique.

L'ALTERNANCE COMME MODE D'APPRENTISSAGE

Le Conservatoire a poursuivi sa politique en faveur de l'apprentissage pour faire connaître ses métiers et partager ses savoir-faire. trois apprentis poursuivent leur apprentissage et un nouvel apprenti a été recruté, dans les services suivants : Audiovisuel (un), Informatique (un), Production et apprentissage de la scène (deux).

UNE POLITIQUE DE FORMATION EN PROGRESSION

En 2019, 406 stagiaires ont bénéficié de 781 jours de formation.

En termes de crédits, les formations en informatique représentent le premier poste de dépenses (24804 €), en hausse de 83 %. 164 agents les ont suivies, notamment pour accompagner le déploiement de nouveaux outils. Le volet « Accompagnement au management » reste un axe important du plan de formation avec sept encadrants formés. Les formations relatives à la lutte contre les discriminations concernent un nombre toujours plus important de participants avec 43 agents (20 agents en 2018). Le domaine « Hygiène et sécurité, risques psychosociaux » demeure un volet prioritaire avec 54 agents formés.

ASSURER UN FONCTION- NEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DURABLE

Affaires générales et financières

Outre la gestion budgétaire et financière, le service assure celle des marchés publics et des achats, au sens large. Au-delà, il apporte son expertise et ses conseils aux autres services, tant dans les domaines financiers que juridiques, administratifs ou logistiques.

Ses missions se structurent autour de trois pôles : le pôle financier, constitué de quatre personnes, le pôle droit public et marchés publics et le pôle achat/logistique, chacun composé de deux personnes.

UNE MISE EN ŒUVRE ET UNE AMÉLIORATION CONSTANTES DES DISPOSITIFS

Concernant la sphère financière, la préparation à la dématérialisation du processus de la dépense a nécessité une mise à jour majeure du système d'information financière. Deux autres projets d'importance ont été menés : d'une part, le déploiement du contrôle interne et, d'autre part, la mise en cohérence des inventaires physique et comptable.

Concernant les marchés publics, cette année clôt le cycle de renouvellement de ces instruments particuliers que sont les orgues d'études du Conservatoire. Le marché déclaré infructueux en 2018 du 3^e orgue, électrique, a été relancé et a pu être attribué. Il faut noter qu'en parallèle le premier orgue acheté l'an dernier a été livré et monté en toute fin d'année. Son harmonisation définitive est encore en cours, sa réalisation et ses qualités sonores sont déjà unanimement saluées. Par ailleurs, le pôle juridique a assisté les services dans les différentes consultations pour la mise en œuvre de la stratégie numérique, en particulier avec le lancement du marché de gestion de scolarité et de planification générale. Enfin, le pôle juridique a contribué à la rédaction de marchés pour deux chantiers importants : la création de deux nouveaux studios de danse d'une part et la rénovation complète de la salle de restauration.

Le pôle achat – logistique a poursuivi son investissement dans le suivi du marché de restauration collective, permettant de redresser des situations dégradées qui auraient perdurées sinon. Dans le cadre des commissions de menu que la gestionnaire organise, il a accompagné la nutritionniste pour la prise en main de la programmation des menus. Cette implication a permis de mobiliser le prestataire pour une recherche d'amélioration constante de ses propositions.

UN RYTHME DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT TOUJOURS TRÈS SOUTENU

Le compte financier 2019 du Conservatoire (cf. tableau 1) reflète la nature de ses missions, en consacrant près de 65 % de ses dépenses aux dépenses de personnels en autorisations d'engagement (AE) et 56 % en crédit de paiement (CP). Le résultat est positif à 253 K€ (cf. tableau 2), principalement du au soutien financier très important du ministère concernant l'opération majeure de rénovation des pierres de façades (cf tableau 3).

Les dépenses de personnels sont destinées à plus de 78 % du total à l'enseignement. Ainsi, les fonctions support ne représentent qu'un peu moins de 22 % du total, L'augmentation constatée (cf. tableau 1) correspond tout d'abord à l'augmentation du nombre de productions menées en partenariat et nécessitant un recours aux intermittents plus important, coût compensé en partie par des recettes associées (cf. tableau 4), également au développement de la procédure de validation des acquis de l'expérience nécessitant le recours à des intervenants ponctuels et enfin, à la création d'un pôle santé dédié aux élèves.

La seconde enveloppe la plus importante concerne les investissements. En comptabilité budgétaire (cf. tableau 5), ces dépenses sont aujourd'hui comptabilisées à environ 90 % à destination des fonctions support. 74 % des AE et 87 % des CP correspondent à des travaux sur les bâtiments. Cette chronique correspond majoritairement à l'opération de renouvellement des pierres de façades qui se poursuivra jusqu'en 2022. En 2019, cette opération a coûté 0,74 M€ en AE et 6,52 M€ en CP. D'autres travaux très importants ont cependant été menés en 2019 (rénovation de la salle de restaurant et création de deux studios de danse).

Les investissements autres que les travaux, soit 1,135 M€ en AE et 1,350 M€ en CP sont pour plus de 60 % à destination de la pédagogie. Cette enveloppe concerne principalement le parc instrumental pour 0,73 M€ en AE et 817 M€ en CP, même si de nombreux achats ont dû être reportés en 2020, l'accord-cadre prévu ayant été publié en toute fin d'année 2019. Ces derniers chiffres incluent les premiers paiements pour la livraison des orgues notifiés en 2018 et la notification de l'orgue électrique en 2019.

Enfin, les dépenses de fonctionnement augmentent très légèrement pour plusieurs raisons. Une part est liée à la régularisation de dépenses réalisées les années antérieures. Une autre part est liée à l'augmentation du nombre d'élèves sortant en 2019 pour les prix de composition et les prix de direction nécessitant l'organisation de concerts supplémentaires et au lancement des éditions du Conservatoire. Enfin, en AE, plusieurs marchés pluriannuels ont été notifiés en 2019.

tableau 1 – Dépenses totales du Conservatoire par enveloppe

en K €	Compte financier 2018		Compte financier 2019		évolution CF 2019 / CF 2018	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	19 565,2	19 568	20 150,9	20 150,9	3 %	3 %
dont CAS	290	290	302,9	302,9		
Fonctionnement	5 901,6	5 519	6 466,5	5 807,6	9,6 %	5,2 %
Investissement	15 924,4	7 441,2	4 422,3	10 072,5	-72,2 %	35,4 %
Total	41 391,3	32 528,2	31 039,7	36 031	-25 %	10,8 %

tableau 2 – Solde budgétaire du compte financier 2019

en K €	Budget Initial 2019	Prévision d'exécution 2019	Compte financier 2019
Soldes budgétaire	- 13 186	- 4 653,8	253,1

tableau 3 – Recettes

Recettes en K €	CF 2018	BI 2019	CF 2019
Subvention pour charges de service public	25 509,8	25 551,9	25 551,9
Recettes propres	1 257,6	1 389,4	1 666,7
Financements de l'État fléchés	5 287,8	218	8 027,1
Autres financements publics fléchés	78,3	87	121,4
Recettes propres fléchées	503,9	636,9	917,1
Total de Recettes	32 637,5	27 883,3	36 284,1

tableau 4 – Évolution des dépenses et recettes du service production et apprentissage de la scène

en K €	2016	2017	2018	2019	évolution en % 2018-2019
Dépenses	1 871,6	1 620,5	1 483,5	1 876,2	26,47 %
Recettes	490,7	207,7	116,1	300,6	158,89 %
Différence	1 380,8	1 412,8	1 367,4	1 575,6	15,23 %

LES SUITES DE L'AUDIT DU CONSERVATOIRE (2017) PAR LE CONTRÔLE GÉNÉRAL ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

2019 est la dernière année du suivi par le contrôle général économique et financier (CGEFI) du plan d'action établi pour répondre aux recommandations de l'audit de 2017. Un *reporting* régulier et structuré a été adressé tous les six mois au CGEFI qui a, à chaque fois, et sur la base des documents que nous lui avons adressés, validé les propositions de progression des indicateurs sur les différentes actions à mener.

Ainsi, le premier point critique relevé lors de l'audit du CGEFI concernait le rapprochement des inventaires physique et comptable. Le résultat de la mission de 2018 a été intégré dans les comptes 2019, conformément à nos engagements. Cette mission va en outre permettre d'améliorer le processus d'immobilisation des investissements pour l'avenir, en incluant les services utilisateurs.

Le second point concernait la nécessité de rédiger et faire approuver un règlement intérieur du conseil d'administration, incluant la mise en place d'un comité d'investissement. Le second comité d'investissement n'a pu se tenir en 2019 à la suite au changement de direction, il est programmé début 2020.

Le dernier volet important concernait la mise en œuvre du contrôle interne financier. L'année 2019 a vu la création du premier organigramme fonctionnel nominatif du Conservatoire, couvrant l'ensemble de la commande publique et incluant une cartographie des risques. L'agence comptable a, pour sa part, sécurisé ses procédures au regard des recommandations du CGEFI.

UN ACCOMPAGNEMENT PERMANENT DES SERVICES RESSOURCES INTERNES

L'implication de l'équipe a alimenté la réflexion menée au sujet du renouvellement du logiciel financier par une étude comparée des coûts, avantages et inconvénients des différentes solutions, avec l'aide du service informatique. Ce sujet s'est inscrit dans le cadre de la stratégie numérique du Conservatoire et a conduit à choisir une version en mode Saas (*service as a software*) afin de répondre aux enjeux notamment de sécurité.

L'équipe s'est ensuite fortement mobilisée pour accompagner les différents utilisateurs de ces outils financiers dans cette migration, en veillant à diffuser un calendrier de déploiement bien en amont du changement de technologie.

Concernant les marchés publics, le pôle a accompagné les services prescripteurs dans la réalisation de leurs marchés, notamment en termes d'information et de formation. Ainsi, 15 marchés représentant 41 lots ont été notifiés.

Un travail de réflexion important a été mené afin de publier un accord-cadre multi-attributaire à bons de commande pour l'achat d'instruments, chose faite en fin d'année. Ce marché a pour objectif de fluidifier le processus pour les instruments de « série », qui donnait lieu jusqu'à présent à un marché annuel, générant des délais de livraison inadaptés. Il sera opérationnel au premier semestre 2020.

Par ailleurs, plusieurs marchés importants de fonctionnement ont été notifiés en 2019 : le nettoyage des locaux, la maintenance des ascenseurs, les vérifications périodiques, la maintenance des équipements scéniques.

UNE RECHERCHE CONSTANTE DE SYNERGIES

Tout d'abord, dans le cadre de la rénovation des façades en pierre, qui inclut la résidence Villette Ouest et suite à plusieurs échanges depuis 2018, le service a pu conclure un accord sur la participation de CDC Habitat social, porteur des droits et obligations du propriétaire pour la résidence Villette Ouest, à hauteur de 300 K€ pour 2019.

Par ailleurs, la recherche de mutualisation a conduit le pôle juridique à travailler avec la Garde Républicaine pour le marché des instruments. À ce stade, cette mutualisation s'est portée sur le transfert de l'expérience du Conservatoire notamment sur l'analyse juridique des difficultés spécifiques de ce marché. D'autres rendez-vous sont prévus pour 2020. Des contacts sont également réguliers avec l'équipe du CNSMD de Lyon, afin d'échanger nos expériences sur certains marchés.

Le pôle achat/logistique a continué à recourir à la centrale d'achat de l'État pour les fournitures de bureau, le papier, le mobilier et les photocopieurs. Avec l'UGAP, il a conduit une étude financière pour le renouvellement des dix photocopieurs achetés il y a plusieurs années et dont la maintenance n'est plus assurée en 2020.

DES ACTIONS EN FAVEUR D'UN MODÈLE ÉCONOMIQUE DURABLE

Le pôle juridique a continué à faire valoir les engagements de l'État en faveur de l'égalité et de la diversité d'une part et du développement durable d'autre part, avec l'ajout systématique d'une clause dans les marchés publics et de critères contribuant à la note technique des fournisseurs candidats, adaptée à chaque marché.

De même, dans un souci d'efficacité, le pôle achats a continué à optimiser autant que possible les achats en faisant des économies d'échelle : changement de fournisseurs ou de références, regroupement de commandes pour limiter les livraisons, recherche de nouvelles références de produits et de biens relevant d'une démarche écoresponsable et sociale.

tableau 5 – Ventilation des dépenses selon leur destination et leur nature

Recettes en K €		Compte financier 2018		Budget initial 2019	
		Autorisation d'engagement	Crédit de paiement	Autorisation d'engagement	Crédit de paiement
Enseignement	Personnel	15 286,6	15 286,6	16 004,9	16 004,9
	Fonctionnement	1 397,2	1 154,2	1 725,3	1 741,4
	Investissement	1 102,2	584,4	1 202,2	1 125,4
	Total	17 785,9	16 989,2	18 932,3	18 871,7
Recherche	Personnel	8,8	8,8	20	20
	Fonctionnement	26,8	26,4	80	80
	Investissement	0	0	0	0
	Total	35,6	35,1	100	100
Valorisation et diffusion culturelle	Personnel	0	0	0	0
	Fonctionnement	369,6	354,1	457,2	454,7
	Investissement	92,4	88,8	0	0
	Total	462	442,9	457,2	454,7
Fonctions supports	Personnel	4 269,9	4 272,7	4 389,2	4 389,2
	Fonctionnement	4 108,1	3 984,3	6 112,4	5 280,2
	Investissement	14 729,8	6 804	11 846,6	11 973,4
	Total	23 107,8	15 061	22 348,2	21 642,9
Grand total	Personnel	19 565,2	19 568	20 414,1	20 414,1
	Fonctionnement	5 901,6	5 519	8 374,9	7 556,4
	Investissement	15 924,4	7 441,2	13 048,8	13 098,9
	Total	41 391,3	32 528,2	41 837,8	41 069,3

Recettes en K €		Prévision d'exécution 2019		Compte financier 2019	
		Autorisation d'engagement	Crédit de paiement	Autorisation d'engagement	Crédit de paiement
Enseignement	Personnel	16 020,1	16 020,1	15 674,1	15 674,1
	Fonctionnement	1 472,3	1 381,7	1 445,3	1 288
	Investissement	777,1	855,3	642,6	816,1
	Total	18 269,6	18 257	17 762	17 778,2
Recherche	Personnel	3,8	3,8	7,1	7,1
	Fonctionnement	75,2	75,2	44	34
	Investissement	0	0	0	0
	Total	79	79	51,1	41,1
Valorisation et diffusion culturelle	Personnel	0	0	0	0
	Fonctionnement	503,3	412,2	501,4	423,2
	Investissement	104,9	108,1	102,7	105,6
	Total	608,2	520,3	604,1	528,9
Fonctions supports	Personnel	4 390,2	4 390,2	4 469,8	4 469,8
	Fonctionnement	4 832,2	5 097,2	4 475,8	4 062,4
	Investissement	4 332,4	10 886,1	3 677	9 150,8
	Total	13 554,8	20 373,5	12 622,6	17 683
Grand total	Personnel	20 414,1	20 414,1	20 150,9	20 150,9
	Fonctionnement	6 883	6 966,2	6 466,5	5 807,6
	Investissement	5 214,5	11 849,5	4 422,3	10 072,5
	Total	32 511,6	39 229,8	31 039,7	36 031

ASSURER UN FONCTION- NEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DURABLE

Le service informatique

LE LANCEMENT D'UN SCHÉMA NUMÉRIQUE EXTERNE

Le schéma numérique, finalisé en décembre 2018, décrit sur les 5 prochaines années des phases de recherche et de déploiement de logiciels existants sur le marché, répondant à de nouveaux besoins et pratiques et remplaçant les modules logiciels développés en interne.

Les logiciels seront disponibles en mode SaaS (*software as a service*), utilisables depuis un navigateur en mobilité et sur de multiples plateformes (mode *responsive*), garantiront une forte disponibilité, s'inscriront dans un fonctionnement en mode collaboratif, offriront une interopérabilité entre systèmes afin d'éviter toutes opérations de ressaisies. Enfin, ils seront nativement conformes aux exigences du RGPD (règlement général sur la protection des données).

L'appel d'offres de 2019 a comporté deux volets : un système de gestion de la scolarité (SGS) et un système de planification générale. Pour le SGS, la société Aouka, avec son système Oasis, a été retenue. Le lot concernant le système de planification générale a été déclaré infructueux.

L'OPÉRATIONNALITÉ DU SYSTÈME D'INSCRIPTION

De mai à juillet 2019, le service informatique a travaillé avec la société Aouka à une mise en cohérence entre les bases de données du système interne Phœnix et celles du produit Oasis afin d'assurer une reprise des données de l'année en cours et une rentrée 2019 sur la nouvelle plateforme.

En juillet, les convocations et les inscriptions des élèves ont été menées pour la première fois sur le portail en ligne Oasis. Comme avec le système Phœnix, c'est la solution Paybox qui a été mise en œuvre pour les encaissements en ligne. En septembre, des formations ont été délivrées aux départements pédagogiques par la société Aouka. L'assistante du directeur des études musicales et de la recherche, a été nommée référente pour le nouvel outil de gestion de scolarité Oasis. En octobre, les inscriptions aux concours d'entrée 2019-2020 ont été ouvertes sur le portail Oasis.

À compter d'avril 2019, les demandes de candidature à la procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE) ont été traitées de façon dématérialisée depuis un portail en ligne développé par la société Aouka. Il s'agit d'un système en mode SaaS exploitable en *full web*.

LE SOUTIEN AUX SERVICES

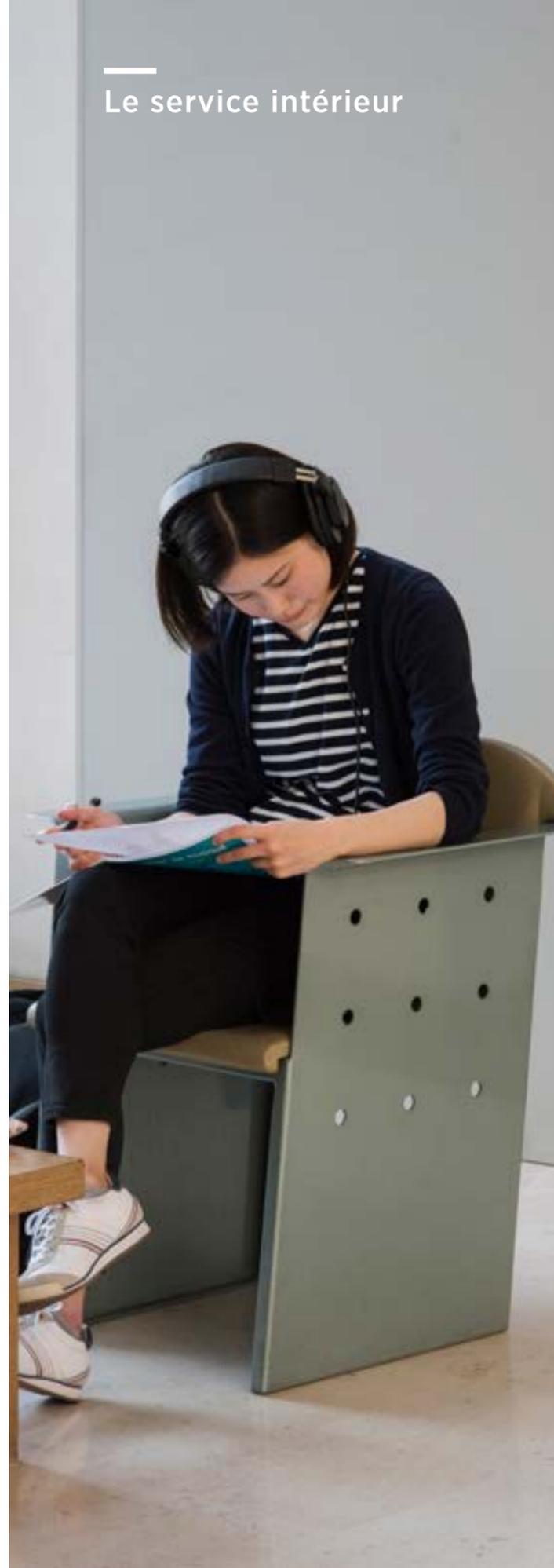
En janvier 2019, le logiciel de gestion de ressources humaines et de paie Civitas de la société Cegid devient utilisable en mode SaaS, via un client Citrix.

En juin 2019, le Système Intégré de Gestion de Bibliothèques (SIGB) Aloes d'Archimed a été remplacé par le système proposé par la société Progilone. Le projet comporte quatre volets gérés par le prestataire : un SIGB, une solution de gestion d'archives, un portail documentaire en ligne, une prestation d'hébergement des logiciels et données en mode SaaS.

En décembre, il est choisi de demander à l'éditeur GFI de fournir le logiciel de gestion budgétaire et comptable en mode SaaS. Ce logiciel est accessible depuis un client Citrix.

Concomitamment, le plan de modernisation du parc informatique a été poursuivi avec le déploiement d'ordinateurs portables aux cadres de l'établissement en remplacement de leurs ordinateurs fixes de bureau.

Le service intérieur



Le service Intérieur est au cœur de l'activité quotidienne du Conservatoire. Au-delà de sa mission d'accueil, il gère l'ensemble des espaces pédagogiques : salles de cours, studios de répétition, espaces pluridisciplinaires. Il œuvre à l'année pour le bon déroulement des concours et examens. À cet effet, il travaille de concert avec l'ensemble des équipes pédagogiques et des services.

UNE AMÉLIORATION AU QUOTIDIEN DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES ÉLÈVES ET DES ENSEIGNANTS

Depuis 2018, le service intérieur a engagé une réflexion de fond sur la modernisation de l'accès aux espaces (projet de serrures connectées sur l'ensemble des espaces de travail) et le renouvellement du mobilier pédagogique. En 2018-2019, celui-ci a été changé et harmonisé au sein des espaces pluridisciplinaires : salles Ravel, Dukas, Chopin et certains studios de travail. Cet effort se poursuivra jusqu'en 2021.

QUELQUES CHIFFRES

16 agents
mobilisés au quotidien pour donner accès aux espaces de travail. Cette équipe est consolidée par le recrutement d'appareilleurs vacataires durant les périodes de concours et examens, ce qui porte à 25 agents l'équipe mobilisée pour leur organisation

65 studios de travail

78 salles de cours

500 concours et examens

15 mises en loge

50 récitals publics

ASSURER UN FONCTION- NEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DURABLE

Le fidèle soutien
de mécènes
et partenaires

652182 €

de recettes totales

73,4 %

pour les aides aux élèves

26,6 %

pour les missions pédagogiques

En 2019, le Conservatoire a de nouveau bénéficié de la générosité de fidèles mécènes et partenaires pour le soutenir dans la réalisation de ses projets pédagogiques et la réussite du parcours de ses élèves.

Le Conservatoire est extrêmement reconnaissant aux particuliers, fondations, entreprises ou institutions indépendantes, reconnus en pages de fin du rapport d'activité, qui portent avec lui ses ambitions et défendent ses valeurs de transmission, d'égalité, d'ouverture et de liberté de création.

Les soutiens prennent des formes diverses : mécénat, dons financiers ou en nature, prêts d'instruments, legs, subventions, parrainage, taxe d'apprentissage, privatisations. Ils contribuent à l'action de l'institution sur trois plans : soutien aux missions pédagogiques fondamentales, soutien à des projets ponctuels, soutien aux élèves.

UN MÉCÉNAT CONSTANT

Le mécénat 2019 en chiffres

Recettes de mécénat total : 652182 €, dont 73,42 % pour l'aide aux élèves et 26,58 % pour les missions pédagogiques.

94 % : proportion des donateurs particuliers, fondations et fonds de dotation (79 % des recettes).

3 % : proportion des institutions indépendantes (11 % des recettes).

3 % : proportion des fondations d'entreprises et entreprises (10 % des recettes).

301 bourses ont été versées à 22 % des élèves du Conservatoire dont 14,2 % ont reçu une bourse sociale.

Le mécénat 2019 en actes

Les principales actions conduites en 2019 :

> l'acquisition de six manuscrits du compositeur André Jolivet (1905-1974) en vente aux enchères le 7 juin 2019 a été permise grâce à la mobilisation de 23 donateurs au cours d'une campagne éclair de financement participatif,

> 48 classes de maîtres, le concert des Avant-Scènes, l'enregistrement de cinq CD « Jeunes solistes » ainsi que d'autres nombreuses actions pédagogiques de la direction des études musicales et de la recherche ont pu être réalisés grâce à la Fondation Meyer,

> l'enseignement et les productions mises en œuvre par la direction des études chorégraphiques ont reçu le précieux soutien de la Fondation Cléo Thiberge Edrom,

> la classe Musique à l'Image a bénéficié de l'engagement renouvelé de la Sacem,

> l'accès à la culture musicale et chorégraphique a été encouragé par la Fondation BNP Paribas et King's Fountain qui ont mis gracieusement à disposition des élèves de nombreux billets de spectacles tout au long de la saison.

Par ailleurs, le soutien direct aux élèves a recueilli la plus grande part de la générosité de nombreux bienfaiteurs. Ces aides témoignent de la constante attention du Conservatoire et de ses mécènes à promouvoir la diversité sociale et internationale et à offrir à tous les élèves, quelle que soit leur situation, les moyens de mener à bien leurs études et de réaliser leur projet professionnel. Elles s'incarnent sous forme de bourses d'excellence, d'aides sociales pour les élèves en situation de précarité et d'aides aux projets (mobilité internationale, acquisition d'instrument ou d'équipement technique, enregistrement de CD, etc.) D'autres formes d'aides, comme le prêt d'instruments de haute qualité ou l'offre de résidences de travail, ont également bénéficié aux jeunes talents du Conservatoire.

UNE PRÉSENCE DYNAMIQUE DU CERCLE DES AMIS DU CONSERVATOIRE DE PARIS

Le Cercle réunit les donateurs à partir d'un don de 150 € annuel. Il a vocation à fédérer les passionnés de la musique et de la danse qui souhaitent soutenir activement le développement et le rayonnement de l'institution. En 2019, il comptait 75 membres.

Tout au long de l'année, selon leur niveau de soutien, les membres du Cercle ont été conviés à des moments réservés de rencontres et ont bénéficié d'avantages exclusifs les associant pleinement à la vie du Conservatoire.



*Les rendez-vous et avantages
du Cercle proposés en 2019*

> un accès prioritaire à tous les concerts et spectacles de la saison,

> 3 soirées du Cercle organisées à l'occasion de représentations phares de la saison,

> 4 salons/avant-concerts du Cercle : des élèves en musicologie ont proposé des clés d'écoute une heure avant une sélection de concerts,

> des visites inédites : découvrir l'institution et ses disciplines par ses coulisses ou dans leurs relations avec d'autres arts. En 2019, les membres ont ainsi été invités à visiter l'exposition *Éblouissante Venise* aux Galeries nationales du Grand Palais commentée par des élèves en musicologie,

> *Au Cœur de l'orchestre* : une immersion au cœur de l'orchestre et un moment unique de transmission ont été offerts à l'occasion de deux sessions de répétitions sous la direction de Bruno Mantovani,

> des concerts et spectacles hors-les-murs : invitation à une sélection de sept représentations organisées avec des institutions partenaires (Musique sacrée à Notre-Dame de Paris, Fondation Louis Vuitton, Musée de l'Armée-Invalides, BPI Centre Pompidou, Philharmonie de Paris, Théâtre de Chaillot, Grande Halle de la Villette),

> accès à des cours non publics et à 14 séances de répétitions permettant de découvrir les coulisses de la création.

DES PARTENARIATS PROFESSIONNELS DÉCISIFS

L'apport des compétences techniques et pédagogiques de NEXO et NOISE MAKERS en faveur des élèves de la Formation Supérieure aux métiers du Son s'est poursuivi en 2019.

La maison Repetto a poursuivi son partenariat avec la direction des études chorégraphiques pour faciliter l'accès à des équipements académiques de danse.

La fin de l'année a été marquée par un partenariat exceptionnel dans le cadre des *Journées du Saxophone* marquant les 30 ans de la classe de Claude Delangle. Grâce au parrainage des grandes marques – Buffet-Crampon, Henri Selmer Paris, Yamaha Music Europe, D'Addario Woodwinds, Vandoren et Gérard Billaudot Éditeur – de nombreux artistes, anciens élèves de la classe de Claude Delangle, venant du monde entier ont participé aux concerts, conférences, classes de maîtres, etc. organisés dans ce cadre. Durant les journées du 21 et 22 novembre 2019, les partenaires ont été invités à exposer leurs instruments au sein de l'espace central « La Chapelle » du Conservatoire.

UNE TAXE D'APPRENTISSAGE EN AUGMENTATION

La taxe d'apprentissage est un impôt qui permet de financer les dépenses des formations technologiques et professionnelles. S'il est obligatoire pour tout employeur exerçant une activité à caractère commercial, industriel ou artisanal, il peut être versé librement au bénéficiaire de son choix.

En 2019, ce sont 80 entrepreneurs et structures qui ont choisi de soutenir, à nouveau ou pour la première fois, le Conservatoire pour un montant total de 61033 € (50900 € en 2018). Cette ressource substantielle a permis la concrétisation d'importants projets pédagogiques et le développement de programmes de formation.

DES RESSOURCES STABLES LIÉES À LA PRIVATISATION DES ESPACES

Le Conservatoire a été saisi d'une quarantaine de demandes de privatisation des espaces (tournages, défilés de mode, séminaires) et n'a pu en satisfaire que sept. Ces opérations ont donné lieu à des recettes d'un montant total de 15755 €. De fait, le développement de ces ressources reste limité par la densité des activités pédagogiques générant une saturation des espaces disponibles à la location.

FICHE SIGNALÉTIQUE

1377 élèves dont 334 nouvellement inscrits

- > 41% de femmes et 59% d'hommes
- > 23% d'élèves étrangers, issus de 55 pays, dont plus de la moitié ressortissants de pays d'Asie (Japon, Corée du sud, Taïwan, Chine)

1549 inscriptions en cursus

- > 87% en études musicales
- > 13% en études chorégraphiques

Cycles d'études

- > 43% en 1^{er} cycle supérieur
- > 50% en 2^e cycle supérieur et cycle supérieur conférant grade de master
- > 4% en 3^e cycle supérieur
- > 3% dans d'autres cycles (cycle préparatoire, post 1^{er} cycle supérieur, post 2^e cycle supérieur)

61 parcours d'études

Accompagnement	Contrebasse historique et violone	Hautbois baroque	Trombone
Accompagnement au piano	Cor ancien	Improvisation au clavier	Trombone basse
Accompagnement chorégraphique	Cor naturel	Jazz	Trompette/Cornet
Accompagnement vocal	Culture musicale	Luth	Tuba
Accordéon	Danse classique	Musicologie	Viole de gambe
Alto	Danse contemporaine	Musique à l'image	Violon
Alto baroque	Direction de chant	Musique de chambre	Violon baroque
Artiste intervenant en milieu scolaire	Direction de chœur	Notation du mouvement	Violoncelle
Basse continue	Direction d'orchestre	Benesh	Violoncelle baroque
Basson allemand	Écriture	Notation du mouvement	
Basson ancien	Flûte	Laban	Préparant à 7 métiers
Basson Français	Flûte traversière baroque	Ondes Martenot	Interprète de la musique
Chant	Formation diplômante au CA	Orgue	Interprète de la danse
Clarinette	Formation supérieure aux métiers du son	Parcours DE	Musicologue
Clarinette historique	Guitare	Percussion	Enseignant
Clavecin et basse continue	Harpe	Piano	Notateur du mouvement
Composition	Hautbois	Piano	Musicien-Ingénieur du son
Contrebasse		Pianoforte	Métier de la création musicale
		Quatuor à cordes	
		Saxhorn	
		Saxophone	

9 départements pédagogiques

- > Disciplines instrumentales classiques et contemporaines : 45% des inscriptions
- > Disciplines vocales : 5% des inscriptions
- > Écriture, composition, direction d'orchestre : 11% des inscriptions
- > Jazz et musiques improvisées : 4% des inscriptions
- > Musicologie et analyse : 5% des inscriptions
- > Musique ancienne : 3% des inscriptions
- > Pédagogie : 12% des inscriptions
- > Métiers du son : 2% des inscriptions
- > Disciplines chorégraphiques (interprétation danse, notation du mouvement) : 13% des inscriptions

LE CONCOURS D'ENTRÉE



1850 candidatures au concours d'entrée dont 95% valides, parmi lesquelles

- > 50% de femmes et 50% d'hommes
- > 12% de candidats étrangers
- > 61% de candidats résidant en Ile de France

25% de candidats admis au concours parmi lesquels 43% de femmes.

Le taux d'admis varie selon les départements pédagogiques :

- > 19% en Disciplines instrumentales classiques et contemporaines
- > 28% en Disciplines vocales
- > 28% en Écriture, composition, direction d'orchestre
- > 21% en Jazz et musiques improvisées
- > 45% en Musicologie et analyse
- > 67% en Musique ancienne
- > 40% en Pédagogie
- > 31% en Métiers du son
- > 21% en Disciplines chorégraphiques/interprétation danse
- > 88% en Disciplines chorégraphiques/notation du mouvement

LA RÉUSSITE EN FIN DE CURSUS

91%
de réussite au diplôme

91%
de taux d'emploi
en insertion
professionnelle

Réussite au diplôme – Musique

Cycle	Effectif en fin de cursus	Dont effectif diplômé	Taux de réussite
Cycle préparatoire	3	3	100 %
1 ^{er} cycle supérieur	178	168	94 %
2 ^e cycle supérieur	182	157	86 %
Cycle supérieur	30	26	87 %
3 ^e cycle supérieur	19	19	100 %
Total	412	373	91 %

Réussite au diplôme – Danse

Cycle	Effectif en fin de cursus	Dont effectif diplômé	Taux de réussite
Cycle préparatoire	17	17	100 %
1 ^{er} cycle supérieur	34	32	94 %
2 ^e cycle supérieur + Post-DNSPD	26	23	88 %
Total	77	72	94 %



Nombre de diplômes et titres obtenus – Musique

Cycle préparatoire	3
Attestation cycle préparatoire – Musicologie	3
1^{er} cycle supérieur	149
Certificat de 1 ^{er} cycle supérieur Musique de chambre	20
Diplôme de 1 ^{er} cycle supérieur Improvisation clavier – Accompagnement	5
DNSPM Chant	10
DNSPM Chef d'orchestres instrumentaux et vocaux	1
DNSPM Création musicale	4
DNSPM Instrumentistes classiques et contemporains	91
DNSPM Instrumentistes musique ancienne	5
DNSPM Jazz et musiques improvisées	13
2^e cycle supérieur	137
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur conférant grade Master – Disciplines vocales	20
Diplôme de 2 ^e cycle conférant grade Master – Chef d'ensembles musicaux et vocaux	4
Diplôme de 2 ^e cycle conférant grade Master – Création musicale	8
Diplôme de 2 ^e cycle conférant grade Master – Musiciens interprètes	94
Diplôme de 2 ^e cycle conférant grade Master - Jazz et musiques improvisées	8
Prix de Flûte piccolo	3
Pédagogie	39
Certificat d'aptitude aux fonctions de professeur – Master pédagogie	20
Diplôme d'État	19
Cycle supérieur	33
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur conférant grade Master – Écriture	20
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur conférant grade Master – Musicologie	5
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur conférant grade Master – Musicien ingénieur du son	1
Prix Analyse théorique et appliquée-Esthétique-Métiers de la culture-Histoire de la musique	7
3^e cycle supérieur	19
Diplôme d'artiste interprète	11
Diplôme d'artiste interprète - Répertoire contemporain et création	8
Total général	380

Le Conservatoire prépare aussi les élèves au doctorat d'interprète de la musique et au doctorat SACRe

Nombre de diplômes et titres obtenus – Danse

Cycle préparatoire	17
Attestation cycle préparatoire – Danse	17
1^{er} cycle supérieur	39
Diplôme de 1 ^{er} cycle supérieur de notation du mouvement	15
DNSPD	17
Attestation formation Post - DNSPD	7
2^e cycle supérieur	16
Diplôme 2 ^e cycle supérieur de notation du mouvement conférant grade Master	16
Total général	72

DISCIPLINES INSTRUMENTALES CLASSIQUES ET CONTEMPORAINES

Animé par une équipe administrative de 7 agents (un chef de département, une secrétaire de département et cinq chargés de scolarité), le département des disciplines instrumentales classiques et contemporaines gère la scolarité et le quotidien des 656 élèves et des 191 enseignants (professeurs, assistants, accompagnateurs) du département.

Pour cela, il est administré par sept agents :

- > un chef de département ;
 - > une secrétaire de département ;
 - > cinq chargés de scolarité, répartis par collègue (cuivres et percussion ; cordes ; bois ; instruments polyphoniques ; musique de chambre et cordes pincées).
- Le département s'occupe de la gestion de la scolarité des élèves :
- > suivi du déroulement des cursus ;
 - > suivi de l'assiduité ;
 - > organisation des concours et examens, etc.

Il met en œuvre la stratégie pédagogique de l'établissement définie par la direction :

- > préparation des réformes pédagogiques ;
- > rédaction des parcours d'études ;
- > animation de l'équipe enseignante ;
- > recrutement et gestion des personnels enseignants, en lien avec le service des ressources humaines et du dialogue social, etc.

Enfin, le département travaille en lien étroit avec la direction et le service production et apprentissage de la scène afin de préparer la saison de l'orchestre des élèves, les concerts de musique de chambre.

656 élèves
dans 75 cursus

61% hommes
39% femmes

48%
en 1^{er} cycle supérieur

305 inscriptions pour un diplôme national supérieur professionnel de musique

26 inscriptions pour un diplôme de 1^{er} cycle supérieur (improvisation et accompagnement)

21 ans : âge moyen

45%
en 2^e cycle supérieur

307 inscriptions pour un diplôme de 2^e cycle supérieur d'interprète de la musique conférant grade Master.

8 inscriptions pour un prix (flûte piccolo – clarinette basse)

24 ans : âge moyen

7%
en 3^e cycle supérieur

44 inscriptions pour un diplôme d'artiste interprète

7 inscriptions pour un doctorat d'interprète de la musique

27 ans : âge moyen

28%
de ressortissants étrangers
pour un total de 41 nationalités

64% des ressortissants étrangers proviennent de pays non européens

88%
de réussite au diplôme*

60%
mention « Très bien »

33%
mention « Bien »

pour les 1^{er} et 2^e cycles supérieurs

19%
de réussite aux concours d'entrée 2019-2020

921
candidatures

869
candidats aux concours d'entrée

169
candidats admis

76%
des candidatures visent les cursus de 1^{er} cycle supérieur

87%
d'emploi**

DISCIPLINES VOCALES

Avec ses trois filières spécialisées (chant, accompagnement vocal et direction de chant), le département des disciplines vocales peut accueillir 72 élèves et compte une soixantaine d'enseignants (professeurs, professeurs associés, assistants, accompagnateurs). Il est dirigé par un responsable de département assisté d'une chargée de scolarité et d'une secrétaire.

Les classes de chant ont pour mission de préparer des artistes complets. Ainsi, à côté des cours de technique vocale et d'interprétation, les élèves bénéficient-ils d'enseignements complémentaires essentiels à la pratique de leur métier. Parmi ces matières, l'accent est particulièrement mis sur les techniques de maîtrise et de compréhension des langages musicaux (analyse, formation et culture musicale, piano...), sur les langues étrangères, sur les pratiques d'ensembles et le travail scénique.

La classe de direction de chant est destinée à former des chefs de chant et participe à la formation de chef de chœur, de chef d'orchestre lyrique et de conseiller musical et vocal des théâtres lyriques.

La classe d'accompagnement vocal a pour objectif principal la formation à l'accompagnement des chanteurs notamment par l'acquisition et la pratique du grand répertoire de récitals de chant (mélodies françaises et étrangères, airs de concert et d'oratorios).

À côté des 10 classes de disciplines principales (8 classes de chant, une classe d'accompagnement vocal et une classe de direction de chant), le département gère 20 classes de disciplines complémentaires imposées et 10 classes de disciplines complémentaires optionnelles.

71 élèves

51% hommes
49% femmes

41%
en 1^{er} cycle supérieur

29 inscriptions pour un diplôme national supérieur professionnel de musique

24 ans : âge moyen

56%
en 2^e cycle supérieur

40 inscriptions pour un diplôme de 2^e cycle supérieur d'interprète de la musique conférant grade Master

dont
16 en Accompagnement vocal
17 en chant
7 en direction de chant

27 ans : âge moyen

3%
en 3^e cycle supérieur

2 inscriptions pour un diplôme d'artiste interprète en chant

29 ans : âge moyen

14%
de ressortissants étrangers

7 nationalités dont
5 pays non européens

91%
de réussite au diplôme*

28%
de réussite aux concours d'entrée 2019-2020

101
candidatures

95
candidats aux concours d'entrée

27
candidats admis

72%
des candidatures visent les cursus de 1^{er} cycle supérieur

91%
d'emploi**

* Le calcul du taux de réussite ne prend pas en compte les attentes de résultat, les congés et démission avant la fin du cursus.

** Emploi en 2018 – Enquête ministère de la Culture des diplômés 2015 en année n+3

MUSIQUE ANCIENNE

Le département de musique ancienne a pour mission de former les élèves qui jouent les instruments historiques.

À côté de cours d'instruments (clavecin, pianoforte, flûte baroque, hautbois baroque, clarinette historique, basson ancien, cor ancien, luth et théorbe, violon baroque, violoncelle baroque, contrebasse historique et viole de gambe), les élèves étudient les sources historiques, les traités et les sources musicales originales afin de réfléchir sur leur pratique d'interprète, et participent chaque année à une dizaine de productions d'orchestre, dirigées par les chefs spécialisés que le Conservatoire invite régulièrement.

À côté de cela, l'accent est mis sur la pratique régulière de la musique de chambre et le travail de chaque classe est régulièrement présenté lors d'auditions de classe. La musique vocale tient également une place de choix, au moyen de nombreux concerts réalisés avec les élèves du département des disciplines vocales. L'ouverture et la curiosité y sont vivement encouragées, qui se concrétisent régulièrement par des projets originaux avec les élèves d'autres disciplines et d'autres départements.

Enfin, la recherche tient une part importante dans les orientations du cursus, préparant ainsi les élèves à une future vie professionnelle riche et variée.

Le département offre également aux élèves étudiant dans d'autres départements une initiation aux instruments historiques. Riche d'une quarantaine d'élèves et d'une vingtaine de professeurs, le département de musique ancienne est dirigé par un responsable de département, assisté d'une chargée de scolarité. Chaque année, un parrain ou une marraine est choisi parmi les personnalités les plus importantes du milieu professionnel international, cet invité privilégié dirige un projet d'orchestre, une cantate de Bach et une classe de maître.

43 élèves

44% hommes
56% femmes

42%
en 1^{er} cycle supérieur

18 inscriptions pour un diplôme national supérieur professionnel de musique

25 ans : âge moyen

56%
en 2^e cycle supérieur

24 inscriptions pour un diplôme de 2^e cycle supérieur d'interprète de la musique conférant grade Master

26 ans : âge moyen

1 inscription en 3^e cycle supérieur pour un diplôme d'artiste interprète

25 ans : âge moyen

40%
de ressortissants étrangers

100%
de réussite au diplôme*

67%
de réussite aux concours d'entrée 2019-2020

26 candidatures

24 candidats aux concours d'entrée

16 candidats admis

67% des candidatures visent les cursus de 1^{er} cycle supérieur

80%
d'emploi**

JAZZ ET MUSIQUES IMPROVISÉES

Le département Jazz et musiques improvisées accueille une cinquantaine d'élèves. Encadrés par une équipe de dix professeurs, ils suivent une formation de haut niveau à la fois théorique, pratique et expérimentale.

Chaque promotion constitue un atelier où les jeunes musiciens doivent composer, arranger, improviser.

L'organisation de master-classes thématiques et de concerts à l'intérieur et à l'extérieur du Conservatoire permet, outre des rencontres précieuses, une ouverture sur les réalités du monde du travail et une meilleure connaissance du milieu indispensables à leur insertion professionnelle.

Les promotions se mélangent régulièrement pour participer à des concerts, performances et enregistrements aussi en ensembles mixtes.

La mission du département est d'accompagner et de favoriser le développement de jeunes musiciens de haut niveau jusqu'à leur spécialisation et leur épanouissement personnel et artistique.

L'étude approfondie des bases de la musique de jazz, la pratique de diverses approches de l'improvisation, l'élargissement de la culture musicale et artistique ainsi que la rencontre avec d'autres disciplines et la confrontation avec d'autres mondes, sont les chemins pour cet épanouissement, autant que la mise en situation par la réalisation de projets, de concerts et d'enregistrements.

L'équipe pédagogique, constituée de musiciens instrumentistes, arrangeurs et compositeurs actifs dans divers domaines, permet aux élèves d'avoir aussi des contacts directs avec le milieu musical français et international.

57 élèves

96% hommes
4% femmes

74%
en 1^{er} cycle supérieur

42 inscriptions pour un diplôme national supérieur professionnel de musique

23 ans : âge moyen

26%
en 2^e cycle supérieur

15 inscriptions pour un diplôme de 2^e cycle supérieur d'interprète de la musique conférant grade Master

24 ans : âge moyen

2%
de ressortissants étrangers

100%
de réussite au diplôme*

21%
de réussite aux concours d'entrée 2019-2020

63 candidatures

63 candidats aux concours d'entrée

13 candidats admis

93% des candidatures visent les cursus de 1^{er} cycle supérieur

100%
d'emploi**

* Le calcul du taux de réussite ne prend pas en compte les attentes de résultat, les congés et démission avant la fin du cursus.

** Emploi en 2018 – Enquête ministère de la Culture des diplômés 2015 en année n+3

ÉCRITURE, COMPOSITION, DIRECTION D'ORCHESTRE

Le département forme des élèves compositeurs et chefs d'orchestre, il assure aussi la formation des élèves en écriture musicale et en orchestration. Pour ce faire, le département écriture, composition et direction d'orchestre offre trois cursus de formation : le cycle supérieur d'écriture, les 1^{er} et 2^e cycles de direction d'orchestre et de composition. Le cursus de composition est complété par le doctorat SACRe porté par la communauté des écoles d'art de PSL.

Le DCMI (Diplôme de Composition de Musique à l'Image) et la classe supérieure d'orchestration viennent compléter l'offre du département.

Au cœur des activités pédagogiques du Conservatoire de Paris, le département offre également une formation en initiation à l'écriture, arrangement, harmonisation au clavier aux élèves des autres départements.

Le département écriture composition et direction d'orchestre est fort d'une équipe pédagogique de 31 professeurs, et deux accompagnateurs.

170 élèves

85% hommes
15% femmes

9% en 1^{er} cycle supérieur

16 inscriptions pour un DNSPM

12 en formation création musicale (composition)
27 ans : âge moyen
4 en formation de chef d'ensembles musicaux et vocaux
24 ans : âge moyen

11% en 2^e cycle supérieur

19 inscriptions pour un diplôme de 2^e cycle supérieur d'interprète de la musique conférant grade Master dont

12 en composition
29 ans : âge moyen
1 en direction de chœurs
26 ans : âge moyen
6 en direction d'orchestre
29 ans : âge moyen

72% en cycle supérieur d'écriture

123 inscriptions pour un diplôme de 2^e cycle supérieur conférant grade de master en écriture
25 ans : âge moyen

4% en Post-Master et **3%** en 3^e cycle supérieur

7 inscriptions pour un diplôme de composition de musique à l'image
27 ans : âge moyen
5 inscriptions pour un doctorat SACRe
40 ans : âge moyen

25% de ressortissants étrangers

100 % de réussite au diplôme*

28 % de réussite aux concours d'entrée 2019 – 2020

132 candidatures

130 candidats aux concours d'entrée

37 candidats admis

38 % des candidatures visent le cursus de cycle supérieur d'écriture

40 % des candidatures visent es cursus de 1^{er} cycle supérieur de composition et de direction d'orchestre

100 % d'emploi**

PÉDAGOGIE

Le département de pédagogie propose toute la palette des formations aux métiers de l'enseignement musical, de l'initiation jusqu'à la spécialisation la plus poussée et l'encadrement de structures d'enseignement.

Ce département est organisé en quatre niveaux:

> l'initiation à la pédagogie, qui s'organise en trois week-ends de cours théoriques et pratiques, obligatoires pour tous les élèves musiciens en 1^{er} année de 2^e cycle supérieur ;

> la formation au Diplôme d'État (DE), diplôme national d'enseignement reconnu à Bac +3 (niveau 6 du cadre national des certifications professionnelles). Cette formation est organisée en parcours conjoint avec le cursus de premier cycle menant au DNSPM ;

> la formation au Certificat d'Aptitude (CA) de professeur des conservatoires, diplôme national d'enseignement de deuxième niveau reconnu à Bac +5 (niveau 7 du cadre national des certifications professionnelles). Ce diplôme est couplé avec un diplôme d'établissement conférant le grade de Master en pédagogie ;

> la formation au Certificat d'Aptitude de directeur de conservatoire à rayonnement départemental ou régional, diplôme national qui vient d'être reconnu au niveau Bac +5 (niveau 7 de la nomenclature interministérielle des niveaux de certification) par l'arrêté du 5 septembre 2019.

185 élèves

57% hommes
43% femmes

189 inscriptions, dont

212 inscrits à l'Initiation à la pédagogie

100 élèves en 1^{er}, 2^e et 3^e année du Parcours DE

85 élèves en Formation au CA de professeur

Pas de promotion en cours en Formation au CA de directeur

54% en 1^{er} cycle supérieur

102 inscriptions pour un diplôme d'état en musique dans le cadre d'un parcours conjoint DNSPM/DE

25 ans : âge moyen

46% en 2^e cycle supérieur

87 inscriptions pour un certificat d'aptitudes aux fonctions de professeurs / Master de pédagogie conférant grade Master

28 ans : âge moyen

6% de ressortissants étrangers
9 nationalités

97,5 % de réussite au diplôme*

40 % de réussite aux concours d'entrée 2019 – 2020

166 candidatures

149 candidats aux concours d'entrée

60 candidats admis

34 % des candidatures visent le parcours conjoint DNSPM/DE

66 % des candidatures visent la formation diplômante menant au certificat d'aptitude aux fonctions de professeur

90 % d'emploi**

* Le calcul du taux de réussite ne prend pas en compte les attentes de résultat, les congés et démission avant la fin du cursus.

** Emploi en 2018 – Enquête ministère de la Culture des diplômés 2015 en année n+3

MUSICOLOGIE ET ANALYSE

Les principales activités de ce département sont l'enseignement et la recherche. Il a aussi la charge, au titre de la programmation, d'organiser annuellement des concerts-lecture.

Ce département assume une double mission au sein du Conservatoire. Il accompagne d'une part la formation générale des artistes interprètes, compositeurs, arrangeurs ou chefs d'orchestre ; et dispense d'autre part une formation supérieure spécialisée dans les domaines de la recherche musicologique, de l'esthétique, de l'érudition musicale et des techniques d'analyse. Dans une proportion importante, il faut noter que les élèves inscrits en musicologie suivent simultanément un autre enseignement supérieur (universités ou grandes écoles), le plus souvent de niveau master, voire doctorat.

Le département musicologie et analyse place au cœur de ses orientations pédagogiques et de recherche le questionnement du patrimoine musical au regard des domaines de l'interprétation et de la création artistique.

L'équipe administrative est composée d'une responsable de département et de deux chargés de scolarité.

80 élèves

65% hommes
35% femmes

7,5%
en cycle préparatoire

6 inscriptions pour un diplôme de 2^e cycle supérieur de musicologie conférant grade Master

24 ans : âge moyen

92,5%
en 2^e cycle supérieur

74 inscriptions pour un diplôme de 2^e cycle supérieur de musicologie conférant grade Master

24 ans : âge moyen

5%
de ressortissants étrangers

67%
de réussite au diplôme*

64% des élèves (7 sur 11) en parcours d'études libre ont obtenu des prix

45%
de réussite aux concours d'entrée 2019-2020

64
candidatures

64
candidats aux concours d'entrée

29
candidats admis

83%
d'admis au cycle préparatoire
5 sur 6 candidats admis

41%
d'admis au cycle supérieur
24 sur 58 candidats admis

100%
d'emploi**

FORMATION SUPÉRIEUR DES MÉTIERS DU SON

Le département des métiers du son organise les cursus de la formation supérieure aux métiers du son (FSMS). Le département collabore avec le département d'écriture et composition pour l'organisation des cours techniques et la réalisation de projets des élèves du cycle DCMI (diplôme de composition en musique à l'image).

Le département des métiers du son propose une discipline complémentaire optionnelle d'initiation son, ouverte à tous les élèves du Conservatoire de Paris. Ce cours présente une approche objective des phénomènes sonores, de leur perception ainsi que du fonctionnement des instruments de l'orchestre. Il donne par ailleurs une vue d'ensemble des techniques et moyens mis en œuvre pour la création électroacoustique, la captation sonore, le maquettage de projet pour la musique à l'image.

La formation supérieure aux métiers du son (FSMS) forme des musiciens-ingénieurs du son. L'enjeu de la formation est de transmettre à de futurs professionnels du son des compétences de haut niveau à la fois musicales, scientifiques et techniques. Les élèves, grâce aux ressources et à la richesse musicale du Conservatoire de Paris, trouvent ici un cadre complet particulièrement approprié à la mise en pratique de l'enseignement qu'ils reçoivent. Le cursus s'organise autour de trois axes proposant une formation musicale approfondie, une formation technique et scientifique dans les secteurs de la production d'enregistrement, de la création, de la diffusion musicale et sonore et de la recherche et enfin, une formation pratique de haut niveau.

32 élèves

83% hommes
17% femmes

23 ans : âge moyen

87,5%
de réussite au diplôme*

31%
de réussite aux concours d'entrée 2019-2020

27
candidatures

26
candidats aux concours d'entrée

8
candidats admis

100%
d'emploi**

* Le calcul du taux de réussite ne prend pas en compte les attentes de résultat, les congés et démission avant la fin du cursus.

** Emploi en 2018 – Enquête ministère de la Culture des diplômés 2015 en année n+3

DISCIPLINES CHORÉGRAPHIQUES

Danseurs interprètes classiques, contemporains ou notateurs, tous trouvent dans les formations proposées au Conservatoire les moyens privilégiés pour devenir des artistes autonomes, véritables partenaires des chorégraphes. Quelle que soit la formation (et au sein de celle-ci la discipline principale choisie), des enseignements complémentaires ainsi que des cours d'histoire de la danse, de formation musicale ou encore d'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé, viennent parfaire le parcours de ces jeunes artistes et leur donner tous les atouts pour s'adapter aux évolutions du monde professionnel et des grandes compagnies actuelles, nationales et internationales, qu'ils ont vocation à intégrer.

Pour confronter davantage les élèves à la réalité de leur métier, le Conservatoire enrichit leur cursus avec le parcours de mise en situation professionnelle « Ensemble Chorégraphique du Conservatoire ». Il constitue deux années d'études entièrement dévolues à cette préparation.

204 élèves

33% hommes
67% femmes

Répartition par disciplines

36%
en danse classique
73 inscriptions

36%
en danse contemporaine
74 inscriptions

18%
en notation du mouvement
système Laban
36 inscriptions

10%
en notation du mouvement
système Benesh
21 inscriptions

Répartition par disciplines

14%
en cycle préparatoire
(interprétation)

60%
en 1^{er} cycle supérieur
(interprétation et notation
du mouvement)

5%
en cycle poste DNSPD
(interprétation)

21%
en 2^e cycle supérieur
(interprétation et notation
du mouvement)

13%
de ressortissants étrangers
15 nationalités

94%
de réussite au diplôme*

93% chez les danseurs
96% chez les notateurs

26%
de réussite aux concours
d'entrée 2019-2020

350
candidatures

332
candidats aux concours d'entrée

86
candidats admis

dont
306 candidats en interprétation
21% de candidats admis

26 candidats admis en notation
du mouvement
88% de candidats admis

95%
d'emploi

73
inscrits en Interprétation
danse classique

19%
en cycle préparatoire
14 inscriptions
15 ans : âge moyen

60%
en 1^{er} cycle supérieur (DNSPD)
44 inscriptions
17 ans : âge moyen

14%
en cycle post-DNSPD
(parcours « Etudiante »)
10 inscriptions
18 ans : âge moyen

7%
en 2^e cycle supérieur « Métiers
de la scène chorégraphique/
Création stylistique »
5 inscriptions
20 ans : âge moyen

74
inscrits en Interprétation
danse contemporaine

19%
en cycle préparatoire
14 inscriptions
16 ans : âge moyen

55%
en 1^{er} cycle supérieur (DNSPD)
41 inscriptions
19 ans : âge moyen

26%
en 2^e cycle supérieur « Métiers
de la scène chorégraphique/
Création stylistique »
19 inscriptions
22 ans : âge moyen

36
inscrits en Notation du
mouvement système Laban

61%
en 1^{er} cycle supérieur
22 inscriptions
30 ans : âge moyen

39%
en 2^e cycle supérieur
14 inscriptions
34 ans : âge moyen

21
inscrits en Notation du
mouvement système Benesh

71%
en 1^{er} cycle supérieur
15 inscriptions
33 ans : âge moyen

29%
en 2^e cycle supérieur
6 inscriptions
29 ans : âge moyen

* Le calcul du taux de réussite ne prend pas en compte les attentes de résultat, les congés et démission avant la fin du cursus.

MERCI À NOS MÉCÈNES ET PARTENAIRES 2019

Le Cercle des Amis du Conservatoire de Paris

LES MEMBRES AMBASSADEURS

Cyrille Chevrillon, Vincent Meyer,
Jean-Michel de Tarrazi

LES MEMBRES GRANDS MÉCÈNES

Patrick et Yannick Assouad,
Hélène Nguyen Thien, Patrick et Ute Petit,
Olivier et Brigitte Thiberge-Edrom

LES MEMBRES MÉCÈNES

Frédéric Assouad, Thierry et Maryse
Aulagnon, Jean-Marc et Mai Chalot-Tran,
Gilles et Régine Ebersolt, Christine
Jolivet-Erlih, Marianne Kambouchner,
Marie-Cécile Matar

LES MEMBRES AMIS

Michel et Marie-Christine Bastien,
Marie-Madeleine Bobet Doherty, Pierre
et Colette Bonnassies, Olivier Chassain,
Caroline Delume, Pierre-Henri et Sylviane
Derycke, Thierry Donnadieu, Gérard Geay,
Marie-Thérèse Ghirardi, Fabre Guin,
Joachim Jousse, Eric Kohenoff, Solange
Le Quen, Gilles et Martine Longin,
Dominique Mansching, Gérard Nakach,
Pascal Pesneau, Michel Raffin-Morlion,
Jean-Claude Seugé, Gérard Tran-Trong,
Bernard et Brigitte Védry

NOUS REMERCIONS ÉGALEMENT POUR LEUR PRÉCIEUX SOUTIEN

Les donateurs du Fonds de Tarrazi
Les donateurs du Fonds Kriegelstein
Les donateurs pour l'acquisition
des manuscrits d'André Jolivet
L'association des Amis d'Alain Marinaro
L'association des Amis des Concerts
de Villefavard
L'association Plan de Culture
Caroline Sonrier

Nous adressons enfin notre gratitude à
tous les autres donateurs qui ne sont pas
ici nommés ou qui ont souhaité garder
l'anonymat.

Les entreprises, fondations et institutions

SOUTIEN AUX ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Fondation Meyer pour le développement
culturel et artistique
Fondation Cléo Thiberge Edrom
Fondations Edmond de Rothschild
Groupe Chevrillon
Sacem
Éditions Henry Lemoine

SOUTIEN AUX ÉLÈVES

Aides aux études, aux projets et à la mobilité

Académie Française – Bourse Jean
Walter Zellidja
Adami
CIC – Prix Michel Lucas
Fondation BNP Paribas
Fondation Cléo Thiberge Edrom
Fondation d'entreprise Hermès
Fondation de France
Fondation Francis et Mica Salabert
Fondation Goélands
Fondation L'Or du Rhin
Fondation Meyer pour le développement
culturel et artistique
Fonds de dotation Porosus
French-American Piano Society
King's Fountain
Legs Edward Jabes
Legs Laurence Boulay
Mécénat Musical Société Générale
Rotary Clubs de Paris et de Stockholm
Secours Catholique – Caritas France
Sylff- The Ryoichi Sasakawa Young Leaders
Fellowship Fund

*Fondations Musique sous l'égide
de la Fondation de France :*

Fondation François Louis Baradat
Fondation Marie Dauphin de Verna
Fondation Drouet-Bourgeois
Fondation Prix Monique Gabus
Fondation Monique Rollin
Fondation Macari Lepeuve
Fondation Yves Brioux Ustaritz

Les entreprises partenaires

Buffet-Crampon
D'Addario Woodwinds
Gérard Billaudot Editeur
Henri Selmer Paris
Nexo
Noise Makers
Vandoren
Yamaha Music Europe

Ils nous ont versé leur taxe d'apprentissage en 2019

AFDAS
AFPA
Agencement Menuiserie Moreau
Agora Productions
AJ Atelier des Cuivres
Athys
B Media
Beau geste
Bergerault Percussions Contemporaines
Bet H. Sigier Ingénieur Conseil
Cabinet Jannel
Capitale Production
Centre de l'Écoute et de la Voix
Centre national de Danse contemporaine
Centre national de la Danse
Centre Parisien de Recyclage
Climater Île-de-France
Cojak
Coming Up Agency
Concerts Padeloup
Cordes et Ame
Delrieu Gérard
Djoliba Percussion et Lutherie
Editions Henry Lemoine
Editions Van de Velde
Élévation et Services
Energie TP
Ensemble Intercontemporain
Ensemble Le Caravanserail
Executive Services
Frochot Music Cantos
General Maintenance Industrie
Goodvibes
Graines d'étoiles
Gramond-Kerversau Société d'avocats
Hanlet Pianos
Harpes Camac – Camac Harps'
Havas
Henri Selmer Paris
Hexamusic
HL Prod
Iliade Productions
IMG Artists France
Integral Ruedi Baur
Jazz et Cie
Jean-François Zygel
La Maroquinerie

Lavage Industriel Plastiques
Lazard Frères Gestion
Le Balcon
Le Concert spirituel
Le Poème Harmonique Vincent
Dumestre
Les Diotima
Longcat Audio Technologies
Marigaux
Maupard Fiduciaire
Médis Pharma France
Museec
Natixis Factor
Nexo
Nexosecure
Numerisson
Orchestre de chambre
de Paris
Orchestre de Paris
Orchestre de Picardie
Orfea Com & Prod
Paris Mozart Orchestra
Pharmacie de l'Écusson
Pharmacie de Paris
PIAS – Productions internationales Albert
Sarfati
Profilculture Conseil
Radio France
Repetto
Richard Galliano Music
Scor
Société Immobilière Pétrolière de Gestion
STJL
Twot
Valette Damien
Woodbrass.com
Yamaha Music Europe et France

L'ORGANISATION AU CONSERVATOIRE

Le conseil d'administration (au 5/03/2020)

Le conseil d'administration est l'organe délibérant et l'instance décisionnelle du Conservatoire de Paris. Il se réunit au moins deux fois par an comme le prévoit le décret n° 2009-201 du 18 février 2009 portant statut des conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse de Paris et de Lyon.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme Sandra Lagumina, Présidente

TROIS MEMBRES DE DROIT

La secrétaire générale du ministère de la Culture ou son représentant : Mme Marie Villette

Deux représentants de la direction chargée de la musique et de la danse au ministère chargé de la Culture :
Mme Sylviane Tarsot-Gillery
M. Christian-Lucien Martin

UN DIRECTEUR DE CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL OU DE CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL

M. Jean Roudon, directeur du Conservatoire de Saint-Maur-des-Fossés

TROIS PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Mme Fabienne Voisin, directrice générale de l'Orchestre national d'Île-de-France
Mme Brigitte Lefevre, directrice de la danse de l'Opéra de Paris de 1995 à 2014
M. Laurent Bayle, directeur général de la Cité de la musique-Philharmonie de Paris

SEPT MEMBRES ÉLUS

Collège n°1 : direction des études chorégraphiques : non pourvu

Collège n°2 : département des disciplines instrumentales, classiques et contemporaines. : M. Alain Billard (titulaire), M. Marc Lys (suppléant)

Collège n°3 : autres départements : non pourvu

Collège n°4 : personnels administratifs, scientifiques et techniques
Corinne Covarrubias (titulaire), Frédéric Martin (suppléant)
Eric Dégrois (titulaire), Cécile Grand (suppléante)

DEUX REPRÉSENTANTS DES ÉLÈVES

M. Sandro Compagnon (titulaire), M. Joackim Ciesla (suppléant)
M. Louis Bona (titulaire), M. Samir Amarouch (suppléant)

Le conseil pédagogique

Le conseil pédagogique est consulté par le directeur sur toute question d'ordre pédagogique.

Le conseil formule un avis sur le règlement des études avant sa présentation au conseil d'administration. Il se réunit au moins une fois par semestre sur convocation du directeur ou à la demande de la majorité de ses membres.

Le conseil pédagogique est composé à raison des deux tiers de représentants élus du personnel enseignant au Conservatoire et à raison d'un tiers de représentants élus par les élèves. Les modalités de ces élections et, pour chaque conservatoire, le nombre des membres du conseil pédagogique sont fixés par arrêté du 12 mai 2009 du ministre chargé de la Culture.

Le directeur du Conservatoire préside le conseil pédagogique. Les avis du conseil sont rendus à la majorité des membres le composant. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante. Le directeur invite à participer au conseil toute personne dont il juge la présence utile à ses avis. Les avis du conseil sont portés, par le directeur, à la connaissance des professeurs et des élèves concernés.

COMPOSITION DU CONSEIL PÉDAGOGIQUE

M. Claude Abromont, professeur
Mme Sylvie Bensaid-Deldyck, professeure
Mme Sylvie Berthome, professeure
M. Joakim Ciesla, élève
M. Sandro Compagnon, élève
M. Daniel Condamines, professeur
M. Frédéric Durieux, professeur
Mme Morgane Fauchois-Prado, professeure
Mme Coralie Fayolle, professeure
M. Thomas Lacôte, professeur
M. Bruno Plantard, professeur
M. Olivier Reboul, professeur

L'organigramme (au 5/03/2020)

Sandra Lagumina Présidente	Émilie Delorme Directrice	
RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES	RESPONSABLES DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES	RESPONSABLES DES SERVICES RESSOURCES
Philippe Brandeis Directeur des études musicales et de la recherche	Isabelle Coudert Affaires générales et financières	Alexis Ling Audiovisuel
Cédric Andrieux Directeur des études chorégraphiques	Chahinez Razgallah Affaires scolaires	Anne Roubet Éditions et numérique
Clément Carpentier Disciplines instrumentales	Florent Vergez Bâtiment et sécurité	Cécile Grand Médiathèque Hector-Berlioz
Pascal Bertin (interim) Disciplines vocales	Alexandre Pansard-Ricordeau Communication, relations publiques et mécénat	
Jean-Baptiste Courtois, Coralie Fayolle et Anthony Girard (interim) Écriture, composition et direction d'orchestre	Patrick Szadek Informatique	
Riccardo Del Fra Jazz et musiques improvisées	Marie Bourdeau Intérieur	
Denis Vautrin Métiers du son	Bénédicte Affholder-Tchamitchian Production et apprentissage de la scène	
Liouba Bouscant Musicologie et analyse	Luca Dupont-Spirio Relations internationales	
Pascal Bertin Musique ancienne	Frédéric Sallet Ressources humaines et dialogue social	
Serge Cyferstein Pédagogie		

LES PROFESSIONNELS À NOS CÔTÉS



Association des amis de l'orgue et de la musique de l'église Sainte-Claire de Paris
Association Enfances au Cinéma / Mon 1^{er} Festival

Association Française des Orchestres
Association sportive et culturelle du Conservatoire et de la Villette (ASCCV)
Biennale Nemo

Centre Européen du jeu vocal
Centre national de la danse
Centre national des arts du cirque
Centres Culturels Municipaux de Limoges
Cité de la musique et de la danse de Soissons

Cité de la musique-Philharmonie de Paris
Château de Fontainebleau
- Festival de l'histoire de l'art
Chœur de l'Orchestre de Paris
Christuskirche-Église Protestante
Allemande à Paris

Conseil départemental de l'Aisne
Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) de Boulogne-Billancourt
Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) de Paris

Conservatoire Nadia et Lili Boulanger de Noisy-le-Sec
Conservatoire de Shanghai
Conservatoire de Valenciennes
Conservatoire national supérieur d'art dramatique
Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon

Ensemble intercontemporain
Ensemble Orchestral Contemporain
École des Beaux-Arts de Paris
Établissement public du Parc et de la Grande Halle de la Villette
Festival Automne musical - Grand Châtellerauld

Festival Baroque de Pontoise
Festival d'Automne à Paris
Festival de la Grange aux Pianos
Festival Jazz à la Villette
Festival ManiFeste
Festival Traiettorie
Fondation de France
Fondation Prometeo

Fonds Kriegelstein
Institut français de Valencia
IRCAM - Centre Pompidou
IREMUS (Institut de recherche en musicologie)
La Gare
La Maison de la Radio

L'Art de la fugue
Le Bal Blomet
Le Centquatre
Les Saisons Saint-Eustache
Lycée Georges Brassens
L'Odéon / Conservatoire de musique et de danse de Tremblay-en-France
Maison des Pratiques Artistiques Amateurs
Maîtrise de Notre-Dame de Paris
Mars en Baroque

Médiathèque Gustave Eiffel
Musée de l'Armée
Musique des gardiens de la paix de la Préfecture de police de Paris
Musée de l'Orangerie
Musée national Jean-Jacques Henner
Musique Sacrée à Notre-Dame de Paris

Opéra national de Paris
Orchestre de la Garde Républicaine
Orchestre de Picardie
Orchestre philharmonique de Radio France - Chœur de Radio France
Orchestre PSL

Orchestre régional de Normandie
Paroisse Sainte-Claire
ProQuartet - Centre européen de musique de chambre
Red Note Ensemble
Royal College of Music
Sorbonne Universités

Théâtre 71 - Scène Nationale de Malakoff
Théâtre Blossac
Théâtre de la Ville
Théâtre de Saint-Maur
Théâtre de Suresnes
Théâtre national de Chaillot
Université Paris-Saclay
Ville de Breuilleville
Ville de Levallois-Perret
Ville de Noisy-le-Sec

